

Europa et Déméter, histoire féconde ou relation orageuse ?

*Le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise et
l'Europe communautaire lors des deux grands
rendez-vous européen de 1992 et 2005, et Histoire
politique de l'évolution du sentiment européen dans
les Monts du Lyonnais.*

Guillaume Dupeyron-Thizy

Directeurs de mémoire : M. Bruno Benoit et M. Gilles Vergnon

Soutenance : 21 Juin 2010

Table des matières

Remerciements . .	5
Epigraphe . .	6
Introduction. . .	7
« La crise du lait », ou quand l'actualité se fait brûlante. . .	7
Les Monts du Lyonnais, ou une identité marquée. . .	10
L'Europe et la construction communautaire. . .	14
Sentiment, Nation et Identité européens. . .	15
Définition et cadrage du sujet. . .	19
I°) Un territoire à forte identité . .	21
Disposition géographique. . .	21
Moeurs et coutumes. . .	21
Les grandes dates de l'époque médiévale. . .	22
Ses grands hommes. . .	24
A°) Une situation géographique historique de carrefour . .	21
Saint-Symphorien-sur-Coise, au coeur de la Ségusie. . .	25
Une prospérité dès le Moyen-Âge. . .	26
L'importance des Marchés. . .	28
Implantation définitive dans le Rhône. . .	30
B°) L'importance de la religion dans les Monts du Lyonnais . .	21
Malgré une christianisation tardive des montagnes	31
... les Monts du Lyonnais sont qualifiés de « Petite Vendée » lors de la Révolution. ..	32
C°) Un territoire rural particulier. . .	22
Un paysage de fermes à la cour fermée. . .	37
Une pratique sociale unique : le rapport des Pelauds au saucisson. . .	38
De la « France Blanche » à un territoire « rural progressif ». . .	39
II°) 1992-2005, la fin d'une époque . .	43
Les héritages de l'après-guerre. . .	43
Le vote européen d'avant 1992 dans les Monts du Lyonnais. . .	50
A°) 1992, le début du désamour . .	43
Les Résultats. . .	52
La campagne politique et médiatique. . .	53
B°) Une érosion du sentiment européen dans les Monts du Lyonnais entre 1992 et 2005 ..	50
1992-2005 : l'Europe n'a plus le vent en poupe. . .	69
2005 : un nouveau visage ? . .	81
Conclusion . .	89
Bibliographie . .	94
Ouvrages . .	94
Articles. . .	95
Revue l'Araire. . .	96

Annexes . . .	97
Résultats des élections de l'Assemblée Constituante du 21 Octobre 1945 dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise ²⁴¹ . . .	97
Résultats du Référendum du 5 Mai 1946, relatif au projet de Constitution (campagne du MRP en faveur du NON) ²⁴² . . .	97
Résultats des élections de l'Assemblée Constituante du 2 Juin 1946 dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise ²⁴³ . . .	98
Résultats des élections législatives du 17 Juin 1951 dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise ²⁴⁴ . . .	98
Résultats des élections européennes de 1984 . . .	99
Résultats des élections européennes de 1989 . . .	102
Légende des 15 Listes. . .	104
Entretien avec M. René Valette. . .	105
Questionnaire « L'Europe et les Monts du Lyonnais » . . .	105
Entretien avec M. Louis Véricel. . .	106
Entretien avec Agnès & André Dupeyron . . .	107
<u>Carte du Département du Rhône. . .</u>	107
Carte des Monts du Lyonnais . . .	107
Carte des Monts du Lyonnais (SIMOLY). . .	108
Carte détaillée des Monts du Lyonnais . . .	108
Cartes des peuplements Ségusiaves, et la position de carrefour de Saint Symphorien sur Coise. . .	108
<u>Pelauds Illustres. . .</u>	108
Pratique religieuse dans les Monts du Lyonnais . . .	108
<u>Crise laitière de 2009. . .</u>	109

Remerciements

J'aimerais préalablement remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, par leur soutien, moral ou matériel, mais aussi par leurs encouragements, dans les moments de doutes comme de réussites. J'espère qu'ils prendront autant de plaisir à lire ce travail, aussi modeste soit-il, que j'en ai pris à le rédiger. Merci à :

Bruno Benoit, mon directeur de mémoire, pour sa patience, ses conseils avisés, son soutien, et son intérêt pour le sujet et le territoire étudié.

Gilles Vergnon, pour m'avoir lui aussi transmis le « virus » de l'histoire.

Louis Véricel, pour son témoignage et sa disponibilité, mais aussi pour sa bibliothèque riche en informations sur le canton, qui fut une vraie mine d'or pour mes recherches. Je salue par ailleurs son combat de 1992 en faveur de l'Europe, combat qui m'apparaît comme difficile à la relecture des documents.

Le groupe de Recherches sur le Patrimoine et l'Histoire de Saint-Symphorien-sur-Coise, et tous ses membres, sans aucune exception, qui m'ont tellement appris. Je tiens à remercier tout particulièrement Michel Villard, pour son aide précieuse, Pierre Lhopital, pour son érudition et sa capacité à transmettre son savoir, mais aussi Claudette Berne, Claire Grange-Carteron, Françoise Salmon, Marie-Reine Véricel, Jean-Claude Viricel pour leur gentillesse.

Mon grand-oncle et ma grande-tante André et Agnès Dupeyron, pour leur entretien.

René Valette, pour son entrevue abondante en éléments cruciaux pour ce mémoire.

Nathalie Chardon, pour avoir répondu à une enquête sur Saint Symphorien sur Coise.

La médiathèque de Saint-Symphorien-sur-Coise, et son personnel.

La Chambre d'Agriculture du Rhône, et les syndicats agricoles (FNSEA et Confédération Paysanne) pour m'avoir communiqué des informations indispensables.

Et enfin, ma famille proche, pour leur soutien, mes amis, pour leur compréhension, et enfin mes grands-parents, qui m'ont donné cet enracinement profond dans ce terroir. Comme le dit un proverbe africain populaire : « *pour qu'un arbre puisse étendre loin ses branches, il lui faut des racines profondes* ».

Epigraphe

« Quand un ancien meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît »

Introduction.

« La crise du lait », ou quand l'actualité se fait brûlante.

Début d'été 2009. Une crise sans précédent s'abat sur les Monts du Lyonnais, un territoire rural de l'Ouest lyonnais, dont un des moteurs économiques est la production laitière. En effet, les conditions agro-climatiques de cette région ne facilitent pas une pluriactivité agricole, notamment au niveau des productions végétales.

Ainsi, depuis un demi-siècle, cette province a concentré ses efforts productifs sur le secteur herbager et laitier. Dès la révolution technique des années 1950, qui s'est traduite par une révolution fourragère, une amélioration du cheptel via l'adoption de races laitières comme la « montbéliarde pie rouge » et la modernisation des bâtiments d'élevage (stabulations), les Monts du Lyonnais ont connu une intensification de la production laitière, pour devenir un pôle d'excellence de ce secteur au niveau départemental. C'est pourquoi Jean-Pierre Houssel, Professeur émérite de géographie à l'Université Lumière Lyon 2, écrit que « *les Monts du Lyonnais tiennent une place importante dans la production laitière du département, puisque 40% des producteurs [des Monts du lyonnais] fournissent la moitié [de la production rhodanienne]* »¹. Par ailleurs, d'après les statistiques du portail internet des Chambres d'Agriculture de Rhône-Alpes², 90% de la production agricole locale est laitière. Le SIMOLY (Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais, soit les 34 communes des trois cantons de Saint-Laurent-de-Chamousset (14 communes), Saint-Symphorien-sur-Coise (10 communes) et Chazelles-sur-Lyon (10 communes)) indique quant à lui que « *64% des exploitations agricoles recensées ont pour orientation économique le lait* »³, avec une moyenne de 25 têtes par exploitation. Et cette production est majoritairement (87%) livrée en laiterie (coopératives ou établissements privés). Ainsi, le lait, qui peut être considéré comme « l'or blanc » des Monts du Lyonnais, est aussi sa plus grande fragilité. Et tout naturellement la crise laitière de 2009, à partir du mois de Mai, a durement frappé le fragile équilibre économique et agricole de ces moyennes montagnes. Cette perturbation, résultante de mécanismes structurels défaillants et d'une mauvaise conjoncture, a entraîné une baisse du prix de vente du lait de -30% sur toute la France. Dès lors, l'économie locale est exsangue. Le Progrès, le journal le plus lu dans les Monts du Lyonnais, titre le 9 Octobre 2009 : « Saint-Martin-en-Haut s'inquiète pour ses producteurs de lait ». En effet, cette commune compte 68 exploitations laitières, et est la première commune laitière du Rhône. Dans ce village rural,

¹ Jean-Pierre Houssel (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais*, Saint-Symphorien-sur-Coise, Editions La Taillanderie, 2009, p.178

² « Un diagnostic agricole sur le territoire des Monts du Lyonnais », Site Internet des Chambres de l'Agriculture de Rhône-Alpes, [http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/pj.nsf/TECHPJPARCLEF/03442/\\$File/plaq%20diag%20territ%20v-finale.pdf?OpenElement](http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/pj.nsf/TECHPJPARCLEF/03442/$File/plaq%20diag%20territ%20v-finale.pdf?OpenElement)

³ « La production laitière, une dominante dans les Monts du Lyonnais », Site Internet du SIMOLY, <http://www.monts-du-lyonnais.fr/spip.php?article240>

où une grande partie des habitants travaillent dans ou pour l'agriculture, où toute l'économie gravite autour de ce secteur, la population craint un désastre. C'est pourquoi le journaliste du Progrès, François Guttin-Lombard, écrit : « *quand la crise fait tousser les producteurs de lait, c'est toute son économie qui a peur de s'enrhumer* »⁴. Et les élus redoutent « *qu'après les exploitations qui souffrent, ce ne soit toute l'économie locale qui subisse les conséquences de cette crise* »⁵.

Très rapidement, la Politique Agricole Commune (PAC), un des fleurons des politiques publiques communautaires, est décriée. Les « technocrates de Bruxelles » sont désignés comme les responsables de cette situation, et la révolte des déshérités ne tarde pas à gronder. Tout d'abord, des intellectuels et journalistes nationaux pointent du doigt l'application, par l'Union-Européenne, des principes néo-libéraux de dérégulation, de libre-échange et de non-intervention du politique dans l'économie. Ainsi, le journaliste Cédric Omet, le 19 Mai 2009, écrit que la crise laitière n'est autre que l'aboutissement de « *la volonté affichée des libéraux de Bruxelles à vouloir déréguler les marchés, même si cela doit saborder tout un pan de l'économie faisant vivre les régions* »⁶. De plus, les paysans des Monts du Lyonnais sont démonstratifs pour exprimer leur colère. La révolte est multiforme : occupation de grandes surfaces comme celle de Givors qui est occupée par les producteurs laitiers des Monts du Lyonnais (Mai 2009)⁷, épandage de lait de 40 000 litres de lait à Saint-Martin-en-Haut (24 Septembre 2009), grève du lait. Et dans les manifestations, les mêmes noms de coupables reviennent sans cesse : la grande distribution et « les intermédiaires » qui tuent le commerce local, mais aussi l'Europe qui ne protège plus ses paysans et qui entreprend une dérégulation du secteur agricole, via la suppression des quotas laitiers. Même si des initiatives novatrices apparaissent pour contourner le problème, comme le Distributeur Automatique de Lait à Saint-Laurent-de-Chamousset⁸, les producteurs laitiers sont asphyxiés. Partout, sur les collines, le long des routes, apparaissent des petits panneaux noirs, aux slogans suivants : « *Grève du Lait* », « *Producteurs en crise* », « *Un métier sans avenir* », « *Sarkozy, l'agriculture doit-elle payer ce prix* ».

De prime abord, les mouvements agricoles dits « altermondialistes », dont la Confédération Paysanne est le héraut, dénoncent l'Union-Européenne violemment. Par exemple, Esther Vivas, activiste catalane très impliquée dans les mouvements altermondialistes européens comme le Forum Social, Via Campesina⁹, décrit l'Union-Européenne comme voulant faire disparaître « *les petites et moyennes exploitations*

⁴ « Saint Martin en Haut s'inquiète pour ses producteurs de lait », François Guttin-Lombard, *Le Progrès*, 9 Octobre 2009, <http://www.leprogres.fr/fr/region/le-rhone/rhone/article/2064895,184/Saint-Martin-en-Haut-s-inquiete-pour-ses-producteurs-de-lait.html>

⁵ Ibidem.

⁶ « Derrière la crise du lait, il y a l'Union-Européenne », Cédric Omet, *Marianne* 2, 29 Mai 2009, http://www.marianne2.fr/Derriere-la-crise-du-lait,-il-y-a-l-Union-europeenne_a179872.html

⁷ « Les producteurs de lait envahissent Carrefour », *Le Progrès*, 29 Mai 2009, <http://www.leprogres.fr/fr/permalien/article.html?urweb=1577370>

⁸ « La vente directe de lait cru fait des adeptes », *Sillon* 38, 2 Mars 2010, <http://www.sillon38.com/blog/2010/03/02/la-vente-directe-de-lait-cru-fait-des-adeptes/>

⁹ Via Campesina est un « *mouvement international de paysans, de petits et moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du milieu rural, de peuples indigènes et de travailleurs agricoles, [qui] défendent les valeurs et les intérêts de base de nos membres. [Ils sont] un mouvement autonome, pluraliste et multiculturel, indépendant de toute organisation politique, économique ou autre* ». Source : <http://www.viacampesina.org/fr> Le syndicat agricole « Confédération Paysanne » est membre de cette coalition internationale.

[laitières] qui sont en train de payer la crise »¹⁰. Et elle définit la crise ainsi : « il ne s'agit pas seulement d'une " crise des prix" mais aussi d'une crise du modèle agricole, résultat des politiques gouvernementales poussant à une agriculture et une production intensive et insoutenable dans la durée »¹¹.

Mais si Bruxelles est visé, ce n'est pas tant l'Europe en tant qu'entité politique mais qu'idéologie économique qui l'est. L'Association nationale des Producteurs de Lait Indépendants (APLI), collectif né peu avant la crise laitière de 2009, détaille ses positions sur son site Internet. Ainsi, même s'il dénonce un désengagement de l'Union-Européenne, et de l'Etat, il ne se prononce pas contre l'Europe, bien au contraire. On peut ainsi lire, sur le site de l'APLI, les phrases suivantes : « *mon engagement et mon ambition pour la Politique agricole commune européenne sont sans équivoque. La PAC est l'une des politiques clés de la construction et de l'intégration européenne* »¹². Et un peu plus loin dans l'article, alors même que l'auteur du manifeste insiste sur les différences culturelles entre agriculteurs européens, il préconise que « *préserver cette diversité, cela ne signifie **PAS** de réactiver des politiques nationales au détriment d'une politique communautaire* »¹³. Autrement dit, pour préserver le dynamisme agricole européen, il faut envisager une politique publique globale, supranationale et communautaire pour répondre à la crise, et c'est le rôle qu'il faut donner à l'Union-Européenne. Ainsi, il faudrait, selon eux, renforcer les institutions des vingt-sept, et donner plus de prérogatives et de marges de manœuvre aux instances supranationales, notamment en matière de politique agricole commune européenne. Mais tout en écartant l'idéologie néo-libérale dominante qui prône un désengagement public et un laissez-faire économique. On critique plus le démantèlement de la PAC que la PAC en elle-même. Et finalement, ceux présentés par les médias comme les moins-européens le sont tout autant que les élites bruxelloises qui appliquent la vulgate libre-échangiste. Pour conclure, l'APLI est pour un Etat européen fort, et demeure donc, dans une certaine mesure, pro-européen, alors que l'inverse aurait pu être préalablement pensé.

Et on ressent ce rejet du néo-libéralisme dans toutes les réunions, forums, discussions organisés suite à la crise du lait dans les Monts du Lyonnais. Le 24 Octobre 2009, une rencontre de grande ampleur a lieu à Aveize. 350 personnes se rassemblent pour échanger sur la crise laitière, sur ses tenants et ses aboutissants. Ce qui ressort de ce débat est la dénonciation quasi-unanime de « *la dérégulation, ennemie de l'agriculture* »¹⁴. Un des maires présents plaide pour une organisation mondiale de l'agriculture. Peu approuvent les lois du marché : « *tous ont semblé d'accord sur la nécessité de réguler la production* »¹⁵. Et nombreux sont ceux qui affirment que « *l'appui de l'agriculture sur les seules règles du marché ne laisse pas l'homme au centre du système économique* »¹⁶. Et la conclusion quasi-unanime de l'assemblée est la suivante : « *il est essentiel de remettre l'homme au centre*

¹⁰ « Crise du lait : les raisons de la colère », Esther Vivas, Site du CATDM, 16 Octobre 2009, <http://www.cadtm.org/Crise-du-lait-Les-raisons-de-la>

¹¹ Ibidem.

¹² Site de l'APLI, <http://www.apli-nationale.org/index.php?numlien=32#1>

¹³ Ibidem.

¹⁴ « La crise laitière fait débat », *Le Pays Roannais*, numéro 3343, Vendredi 30 Octobre 2009, p.17

¹⁵ Ibidem.

¹⁶ Ibidem.

*de tout. On peut faire quelque chose, il faut refuser de dire qu'on ne peut rien faire »¹⁷. Enfin, tous reconnaissent que le confort et la qualité de vie qu'offre un territoire comme les Monts du Lyonnais sont tributaires d'une activité agricole stable et dynamique. Même si les Monts du Lyonnais ont connu depuis les Trente Glorieuses une mutation profonde qualifiée de « ruralité urbaine » ou « urbanité rurale », ce fragile équilibre repose sur cette « *belle profession [qui] continue d'être le garant de [ce] territoire* »¹⁸.*

Dès lors, devant une problématique autant complexe, il est intéressant d'étudier l'expression du sentiment européen dans un territoire rural comme les Monts du Lyonnais, pour constater ou non le récent désamour de ces populations face à l'Union-Européenne. Par ailleurs, cet espace rural, qu'Alain Bergounioux, homme politique socialiste français et historien, analyse comme « la France oubliée », est de moins en moins devenu un enjeu électoral, notamment pour les forces politiques dominantes d'autrefois. Une rupture, mais pas celle que Nicolas Sarkozy appréhendait, est intervenue dans ces terres rurales autrefois acquises à la droite. Car cette « France des champs », discrète mais représentant environ d'un cinquième de la population française – soit 11 millions de personnes selon l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales), s'est paupérisé de manière extraordinaire. Durant les dernières années, deux mécanismes fondamentaux ont œuvré. D'une part, « *le milieu rural a subi de plein fouet les réductions d'emplois qui ont touché les secteurs de l'industrie et de l'agriculture* »¹⁹. D'autre part, « *la droite a abandonné de longue date le monde paysan ; [...] la droite d'aujourd'hui fuit le monde agricole* »²⁰. Plus particulièrement, pour reprendre la classification de René Rémond, la droite orléaniste libérale, majoritaire au gouvernement actuellement, s'appuie moins sur les territoires ruraux que la droite bonapartiste ou la droite légitimiste. Et une désaffection pour la politique s'est fait ressentir. C'est alors tout naturellement que le sentiment européen, dans les Monts du Lyonnais, a connu une évolution profonde et durable, tout au long du dernier demi-siècle. Un troisième mécanisme a été par ailleurs fondamental : le mouvement de déchristianisation qui a globalement touché toute la France métropolitaine, en particulier les territoires ruraux où le fait religieux était fort par le passé.

Les Monts du Lyonnais, ou une identité marquée.

Les Monts du Lyonnais sont un espace géographique, historique et culturel cohérent. Bien que n'ayant jamais été une province en tant que telle de l'Ancien-Régime, on peut aisément utiliser les termes de « région naturelle » ou de « pays » pour qualifier ce territoire.

Historiquement, durant l'Ancien-Régime, il prend peu ou prou les contours d'une des trois subdivisions de la Province de France du Lyonnais, dont le nom savant était « le Plat pays de Lyonnais », en raison de son assujettissement à la taille. Quant à la province du Lyonnais, elle formait avec le Beaujolais et le Forez « le gouvernement du Lyonnais », ou « Généralité de Lyon » à partir de 1542 (Edit de Cognac).

¹⁷ Comprendre la crise laitière, Jean Marc André, *Archives Chambre de l'Agriculture de Saint-Symphorien-sur-Coise*

¹⁸ « Une réunion de quartier pour évoquer la crise de l'agriculture », *Le Progrès*, Octobre 2009

¹⁹ « Analyse critique de la droite, la France oubliée ... », Alain Bergounioux, 28 Avril 2010, http://www.apli-nationale.org/TELECHARGEMENTS/1-MAI-2010-ANALYSES-note_sn_28_04_10.pdf

²⁰ Ibidem.

Géographiquement, les Monts du Lyonnais sont un écrin de verdure au cœur du triangle formé par les villes ligériennes de Saint-Etienne et Roanne, et la ville rhodanienne de Lyon. « Bastion de hautes terres » selon Jean-Pierre Houssel, la particularité première des Monts du Lyonnais est d'être un paysage homogène de moyennes montagnes. L'altitude est comprise entre 400 mètres et 900 mètres, et le « pays » est long de 28 kilomètres à vol d'oiseau, de Villechenève à l'extrême-nord à La Gimond au sud, et large de 16 kilomètres, de Maringes à l'ouest à Saint-Martin-en-Haut à l'est. Ses limites géographiques sont la vallée de la Turdine au Nord (Pontcharra, L'Arbresle), le Plateau Lyonnais à l'Est (Craponne, Mornant), la ligne des crêtes de Sainte-Catherine à la dépression du Gier au Sud, la Plaine du Forez au Sud-Ouest, les Monts de Tarare au Nord-Ouest. Les Monts du Lyonnais sont essentiellement traversés par deux cours d'eau, la Brévenne et la Coise, mais aussi le Garon et l'Yzeron en périphérie. La dépression de la Brévenne scinde en deux le territoire ; on trouve d'une part, au nord, le plateau de Saint-Laurent-de-Chamousset, et au sud, le plateau de Saint-Symphorien-sur-Coise. Cette vallée de la Brévenne est « *l'accident topographique majeur* »²¹, et a été pendant longtemps, telle une cicatrice, une difficulté importante à la circulation entre nord et sud. Tributaire d'une pluviosité moyenne, les paysages des Monts du Lyonnais restent très verts, avec des tons et des nuances de couleurs différents à chaque saison, ce qui n'est pas pour déplaire aux amoureux de paysages vallonnés tout en couleurs. Pays de prairies et de forêts (pins, chênes, frênes, hêtres, sapins), la qualité esthétique de cet endroit fait qu'à toute saison, « *les paysages sont souvent de véritables tableaux* »²².

Actuellement, les Monts du Lyonnais sont une entité administrative composée 34 communes. Aveize, Coise, Duerne, Grézieu le Marché, La-Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Meys, Pomeys, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise forment le premier canton, celui de Saint-Symphorien-sur-Coise, regroupé aussi en tant que communauté de communes sous l'appellation « les Hauts du Lyonnais » (CCHL). Châtelus, Chazelles-sur-Lyon, Chevrières, La Gimond, Grammond, Maringes, Saint-Denis-sur-Coise, Saint-Médard-en-Forez, Viricelles, Virigneux composent le deuxième canton, celui de Chazelles-sur-Lyon, mais aussi la Communauté de Communes du Forez en Lyonnais (CCFL). Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Haute-Rivoire, les Halles, Longessaigne, Montromant, Montrottier, Saint-Clément-les-Places, Saint-Genis-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Sainte-Foy-l'Argentière, Souzy, Villechenève complètent le tableau, et constituent le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, mais aussi la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais (CCCL). Une définition un peu plus large des Monts du Lyonnais pourrait inclure quelques villages supplémentaires, comme Courzieu, Yzeron et Saint-André-la-Côte (canton de Vaugneray), Marcenod et Fontanès (canton de Saint-Héand), Sainte-Catherine et Riverie (canton de Mornant). La population est estimée, selon le dernier recensement INSEE de 2007, à 10 503 habitants sur le canton de Chazelles-sur-Lyon, à 13 247 sur le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, à 14 861 sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, soit une population totale de 38 611 habitants, soit un gain d'un millier d'habitants en 8 ans, qui équivaut à une progression démographique de 2,5%.

Ainsi, les Monts du Lyonnais ne correspondent pas à une définition administrative classique, car c'est un territoire véritablement frontière, entre Loire et Rhône, composé de villages appartenant à 3 voire 6 cantons différents. Ce territoire pourrait plus être défini par ce que le géographe Paul Vidal de la Blache appelait une « région naturelle », ou

²¹ Jean-Pierre Houssel (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais*, Saint-Symphorien-sur-Coise, Editions La Taillanderie, 2009, p.11

²² Ibidem.

« pays traditionnel »²³, soit une région d'étendue limitée - ici quelques 450 km², aux caractères physiques homogènes – bastion de hautes terres, associés à des faits sociaux harmonieux et une occupation humaine cohérente – ici, une culture de terroir. Sur le portail internet Cairn.info, qui rassemble de nombreuses publications francophones de chercheurs en sciences humaines et sociales, la géographe Nicole Girard en donne une définition similaire : les régions naturelles vidaliennes sont « *des ensembles territoriaux homogènes par leurs caractéristiques physiques (surtout géomorphologiques) et par les faits humains qui leur sont liés* »²⁴, même si Vidal de la Blache insiste essentiellement sur la notion de paysage. Mais, comme le précise un de ses confrères géographes, Armand Frémont, « *la région, si elle existe, est [aussi] un espace vécu* »²⁵. Il introduit à la notion de Vidal de la Blache l'importance de la solidarité et des liens entre habitants. Comme les Monts du Lyonnais, par leur géographie, mais aussi par leur tradition, sont un espace homogène, il semble intéressant et pertinent de retenir cette notion de « région naturelle » pour les décrire. Surtout que si l'on admet, comme le fondateur de la géographie moderne, que « *l'idée de l'unité terrestre, dans quelque manifestation qu'on l'étudie, dans quelque région qu'on se place, est l'inspiration et le principe original de toute géographie* »²⁶, on peut conclure que les Monts du Lyonnais sont bel et bien un espace géographique pertinent, même si l'administration française a décidé de scinder ce territoire entre Loire et Rhône.

Car au niveau de la culture aussi, les Monts du Lyonnais sont un ensemble en tant que tel. Si l'on prend la définition universelle de cette notion, donnée par l'UNESCO, lors de la Conférence de Mexico (1982), « *la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectif, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* »²⁷. Trois traits distinctifs particuliers peuvent être retenus comme ciment d'une culture commune dans les Monts du Lyonnais : une langue, une religion, une tradition artisanale et agricole.

Tout d'abord, et même si cette tradition se perd, notamment depuis l'après-guerre et l'instruction de plus en plus généralisée dans les campagnes, les habitants des trois cantons partagent un héritage linguistique commun : un patois franco-provençal (et donc gallo-romane), aux sonorités chaudes et chantantes, et au vocabulaire très imagé, avec des mots tels que « matrue » ou « petafiner ». Malgré les variantes de cet arpitan, la plupart des personnes, âgées pour la plupart, qui le parlent encore aujourd'hui, préfèrent communiquer entre eux de cette manière, notamment dans les bistros, lors de parties

²³ Attention à la polysémie du mot pays. Est utilisée l'appellation traditionnelle du mot pays, au sens de région historique ou naturelle, et non pas au sens légal de la loi Pasqua (ou LOADT), du 4 Février 1995, aménagée par la loi Voynet du 25 Juin 1999. Selon l'article 22 de cette loi, un « pays » n'est ni une circonscription territoriale officielle existante, ni un canton, ni une communauté de communes, ni une Communauté d'agglomération existante, mais un territoire de projet caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, pour le développement de contrats de pays. Or, dans le cas présent, les Monts du Lyonnais sont composés de trois communautés de communes.

²⁴ « La région, une notion géographique », Nicole Girard, CAIRN, http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ETHN_041_0107

²⁵ Armand Frémont, *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1976

²⁶ Paul Vidal de la Blache, *De l'interprétation géographique des paysages*, 1908, Version en ligne http://classiques.uqac.ca/classiques/vidal_de_la_blache/inter_geographique_paysages/vidal_inter_geo_paysages.pdf

²⁷ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 26 Juillet – 6 Août 1982, http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf

de belotes acharnées, durant lesquelles de gaillardes plaisanteries sont échangées. Rémi Cuisinier, écrivain des Monts du Lyonnais et du Forez, installé à Haute-Rivoire, et conteur-locuteur émérite du patois des Monts du Lyonnais, décrit judicieusement l'importance de cet héritage : « *notre patois est notre langue affective, il nous a été légué par nos parents et grands-parents. Il s'est transmis de générations en générations, traduisant ce bon sens, cette sagesse prudente, qui collent aux gens de la terre. [...] Depuis longtemps, il a permis aux humbles de s'exprimer* »²⁸. Même qu'un album du fameux reporter belge à la houppette, Tintin, a été traduit et adapté en arpitan ; dès lors, le château de Pluvy, de Saint-Symphorien-sur-Coise remplace le Château de Moulinsart²⁹. Une association, du nom de « Lo Patois de vé chine », existe par ailleurs à Saint-Martin-en-Haut, afin de transmettre les rudiments de cette langue, et éviter que les patoisants ne deviennent sous peu une espèce en voie d'extinction. Mais il est nécessaire de préciser que ce patois, comme toute langue vivante et donc en évolution avec son temps, est différent de Chazelles-sur-Lyon, où le gaga stéphanois l'a imprégné, de celui de Saint-Martin-en-Haut, qui a repris des mots du vocabulaire des gônes lyonnais.

Le deuxième élément identitaire fort des Monts du Lyonnais est la pratique religieuse. Dans cette région, appelée « Petite Vendée Lyonnaise », la pratique religieuse a été pendant très longtemps quasi unanime. Le catholicisme a été un élément déterminant de la vie quotidienne des habitants. En témoignent le patrimoine religieux des Monts du Lyonnais, dont un des témoignages les plus visibles est la multitude de croix de chemin ; par exemple, il y aurait 231 croix rien que sur le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise. Elles expriment la dévotion et la grande piété des chrétiens de ces montagnes. On trouve aussi de nombreuses églises monumentales, telle la Collégiale de Saint-Symphorien-sur-Coise. Enfin, les chapelles et madones, nombreuses, sont le dernier marqueur visuel de cette prépondérance du religieux.

Quant au troisième élément identitaire fort de ce territoire, c'est son rapport privilégié qu'il a eu avec l'agriculture et l'artisanat. Au niveau agricole, les Monts du Lyonnais sont devenus un centre laitier et fruitier important, mais aussi une terre d'élevage, principalement bovin. Mais l'artisanat et l'industrie ont aussi connu un essor décisif : fabrique de meubles, de chaussures et de saucissons à Saint-Symphorien-sur-Coise, production de chapeaux Chazelles-sur-Lyon et fabrique de tuiles à Sainte-Foy-l'Argentière. Dès lors, on a la présence d'une culture multiforme, composée de terroir et de religion. Ces composantes identitaires, tantôt convergentes, tantôt contraires, ont des conséquences palpables sur le sentiment européen de ce territoire.

Depuis 1979, les Monts du Lyonnais forment une unité administrative réelle, dans le cadre du SIMOLY (Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais), véritable institution locale dont les compétences ont été croissantes, dans les domaines du traitement des déchets, de la réalisation d'équipements sociaux et médico-sociaux, et de la mise en place de programmes d'aides européennes et régionales³⁰.

Toutefois, pour des raisons tout autant méthodologiques qu'affectives, il sera seulement utilisé, au cours de ce travail, une définition restrictive des Monts du Lyonnais comme canton de Saint-Symphorien-sur-Coise. En effet, le travail d'archives aurait été plus long et difficile s'il avait fallu naviguer entre Saint-Etienne et Lyon, et restreindre l'étude à un canton,

²⁸ Rémi Cuisinier, *Lorsque j'étais matru* http://nontra.lingua.free.fr/textes/Remi_presentation.htm

²⁹ Album l'Affaire Tournesol, cf. article Tintin et Haddock causent le patois, 31 Mars 2007, <http://arpitania.forumactif.com/tintin-au-pays-des-arpitans-f2/tintin-en-patois-lyonnais-lyon-capitale-t634.htm>

³⁰ Site Internet du SIMOLY, <http://www.monts-du-lyonnais.fr/spip.php?article691>

division administrative française reconnue, facilite le travail de recherche. Dès lors, lorsque l'expression « Monts du Lyonnais » sera utilisée au cours des prochaines lignes de cette étude, elle signifiera « canton de Saint-Symphorien-sur-Coise ».

L'Europe et la construction communautaire.

Quant à la définition du sentiment européen, elle reste complexe et multiforme. Plusieurs sens peuvent être donnés au mot « Europe » : géographique, historique, politique, culturelle. Et tous ne renvoient pas à la même entité. En effet, l'Europe politique n'est pas encore totalement superposable à l'Europe géographique. Généralement, l'expression « sentiment européen » renvoie à l'Union-Européenne, communauté d'actuellement vingt-sept Etats – à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède.

Cette construction, malgré l'histoire millénaire du continent européen, n'est que très récente. On retient généralement la date du 9 Mai 1950 comme épisode fondateur de l'Union-Européenne, date à laquelle le Ministre français des Affaires Etrangères, Robert Schuman, présente un projet de construction européenne, dans une célèbre déclaration. Ainsi, les plumes de Robert Schuman et Jean Monnet, les « Pères fondateurs » français de l'Union Européenne, énoncent : « *cinq ans, presque jour pour jour, après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne* »³¹. Puis tout s'enchaîne assez vite durant la décennie 1950. Le 18 Avril 1951, le Traité de Paris crée la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier (CECA), qui rassemble l'Allemagne, la France, l'Italie et le Bénélux. On a alors la mise en commun de deux ressources stratégiques essentielles, que ce soit au niveau économique mais aussi militaire. Puis, malgré l'échec d'un projet de défense commun au travers de la Communauté Européenne de Défense (CED), une nouvelle étape est franchie le 25 Mars 1957, lors du Traité de Rome, avec la création de la Communauté Economique Européenne (CEE). On décide alors de la création d'un marché commun et d'une libre-circulation des personnes, des biens, des capitaux, des services. Par ailleurs, la Politique Agricole Commune (PAC) voit le jour, et elle commence à être appliquée à partir de 1962.

Après 1969 et le départ du Général de Gaulle, qui pratiquait une politique de la chaise vide et opposait son refus inconditionnel à l'entrée du Royaume-Uni dans l'Europe, la décennie 1970 est marquée par le premier élargissement. En 1973, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande rejoignent l'Union-Européenne. Mais cette décennie est aussi celle d'un contexte économique très morose (chocs pétroliers, stagflation) et d'un début d'euroscepticisme, dans des formations politiques de droite ou de gauche. Le 7 Juin 1979, les parlementaires européens sont élus pour la première fois au suffrage universel direct. La décennie 1980 est décisive : deux élargissements successifs, avec la Grèce (1981), puis le Portugal et l'Espagne (1986), une relance de la construction européenne, avec l'Acte Unique (1986), un leadership de Jacques Delors qui redore le blason de la Commission Européenne. Lors du Conseil Européen de Hanovre (1988), les chefs d'Etats des 12

³¹ Déclaration Schuman, 9 Mai 1950, en ligne sur le Portail Internet de la Fondation Schuman <http://www.robert-schuman.eu/index.php>

décident de la création d'une Union Economique et Monétaire, et les premiers jalons du Traité de Maastricht sont posés.

Face au bouleversement géopolitique de 1989, notamment en Europe centrale et orientale, les dignitaires européens décident de dépoussiérer la communauté européenne. Lors du Traité de Maastricht du 7 Février 1992, l'Union Européenne est créée, sur la base de trois piliers, et des nouvelles politiques ambitieuses d'union politique sont décidées, comme la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC) ou la création d'une monnaie commune, l'Euro. En 1995, un énième élargissement est réalisé ; la Suède, la Suède et la Finlande rejoignent l'Union Européenne. Toutefois, l'euro-scepticisme semble grandir, dans la plupart des pays membres, notamment deux des pays fondateurs de l'UE – France, Pays-Bas.

Quant à la dernière décennie, celle des années 2000, elle est marquée par trois cataclysmes de grande envergure : l'élargissement à l'est lors du 1^{er} Mai 2004 et lors du 1^{er} Janvier 2007, avec l'entrée successive des Pays Baltes, de Malte, de Chypre, de la Slovaquie, de la Hongrie, de la République Tchèque et de la Pologne, puis de la Roumanie et de la Bulgarie ; l'échec du Traité Etablissant une Constitution pour l'Europe (TECE), suite à la victoire du « non » lors des référendums français et néerlandais ; l'adoption du Traité de Lisbonne, le 13 Décembre 2007, qui fait office de solution à la crise engendrée par l'échec du TECE, et qui modifie l'organisation institutionnelle de l'Union Européenne.

Sentiment, Nation et Identité européens.

Mais l'Europe est aussi une idée, dont l'histoire est millénaire. Cette idée, cette représentation de l'Europe a sans cesse évolué au cours du temps, n'adoptant jamais la même silhouette géographique, linguistique, politique. Et cette idée a été créatrice, à terme, d'une identité, d'un patrimoine. Jean-Baptiste Duroselle, dans son ouvrage « *L'idée d'Europe dans l'histoire* », préfacé par un des Pères de la communauté européenne, Jean Monnet, retrace les contours successifs ce « sentiment européen ». Au fil des chapitres, il distingue plusieurs « Europes », avec des héritages tantôt complémentaires, tantôt antagonistes. Et cela est possible car « *l'Europe étant une construction de l'esprit humain à partir d'une réalité géographique mal délimitée, il y a eu, depuis que les hommes réfléchissent, une immense variété d'Europes* »³². La construction politique communautaire, qui est une idée européenne parmi d'autres, est très récente en la matière. Elle a été dessinée afin que « *le comportement des peuples d'Europes vis-à-vis les uns des autres se modifie [et que] que leurs intérêts, leur destin [deviennent] communs* »³³, comme l'écrit Jean Monnet, et enfin, comme le complète Jean Baptiste Duroselle plus loin, l'idée d'Europe contenue dans le projet communautaire est bien plus « *une invention du comte de Coudenhove-Kalergi, de Jean Monnet, d'Alcide de Gasperi, de Konrad Adenauer, de Robert Schuman, et d'une pléiade d'autres hommes illustres qu'un phénomène immanent et antique* »³⁴. Ainsi, il semble peu judicieux d'assimiler l'idée

³² Jean Baptiste Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Les Editions Denoël, 1965, Paris, p.12

³³ Ibidem.

³⁴ Jean Baptiste Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Les Editions Denoël, 1965, Paris, p.23

européenne à la simple construction d'institutions politiques à l'échelle d'une Europe à 27. Aux époques successives, une idée ou des idées différentes de l'Europe ont émergé à travers l'Histoire, notamment car l'Europe « *cesse d'être géographique* »³⁵ à partir de l'Est, et ainsi sa définition n'est pas induite par une frontière naturelle précise. Malgré l'existence d'une certaine continuité du contenu de cette idée européenne, l'auteur Carlo Curcio, dans un ouvrage de 1958 intitulé *Europa, storia di un'idea*, relève qu'il n'existe pas une « vraie Europe, une seule Europe ». Ainsi, l'essence de l'Europe peut aussi bien être chrétienne (*Respublica Christiana*) que laïque (Révolution Française), impériale (Empire romain, Empire napoléonien) que démocratique (Union Européenne), aussi bien reluisante (philosophie gréco-romaine, les Lumières, les droits de l'homme) que négative (l'Europe d'Hitler). Il est ainsi peu pertinent de créer une division à l'intérieur des habitants d'Europe entre pro-européens et anti-européens. Tous sont finalement pro-européens, c'est seulement l'idée qu'ils se font de l'Europe qui diffère. Même les plus nationalistes ne rejettent pas l'Europe en tant que telle, car ils s'accommodent très bien de l'idée d'Europe de Metternich, ou d'Europe des Nations de De Gaulle. Enfin, même l'idée européenne prise en tant que sentiment d'appartenir à l'Union Européenne n'est pas une idée figée et monolithique. Comme toute institution politique, cadre politique, on ne peut résumer l'Union Européenne en un seul et unique sentiment. Par ailleurs, Duroselle dépasse rapidement ce paradoxe ontologique – tout le monde est européen puisque tout le monde peut se retrouver dans une idée de l'Europe – en établissant une distinction méthodologique. Il faut prendre l'Europe comme un cadre politique, dans lequel figure le concept de « communauté supérieure »³⁶, à l'intérieur de laquelle on se sent membre d'une certaine collectivité. Ainsi, « *l'un des critères essentiels entre diverses conceptions de l'Europe est la place prise par l'Europe, communauté supérieure, dans l'échelle des valeurs* »³⁷. C'est à partir de cet outil méthodologique que l'on peut distinguer les pro-européens des anti-européens, c'est-à-dire que seraient « pros » ceux qui ont le sentiment d'appartenir à une communauté européenne, et non pas nationale ou locale, et seraient « antis » ceux qui n'ont pas l'impression d'être européen dans leur identité. Et l'un des rouages fondamentaux du sentiment « anti » a été, au cours des siècles, l'apparition puis la consolidation d'Etats, entités politiques qui ont brisé l'unité réalisée auparavant par l'empire, la papauté, et qui alimenteront les nationalismes aux dépens du cosmopolitisme à partir des Lumières. Malgré tout l'éclairage nécessaire qu'apporte cet élément à la compréhension du sentiment européen, il comporte des limites éprouvées par l'Histoire ; il est ainsi paradoxal de constater que les artisans les plus importants de la construction européenne étaient issus de la démocratie-chrétienne. En se battant pour créer une communauté européenne, ils ont été les défenseurs les plus ardents d'une identité européenne. Toutefois, comme le note Duroselle, « *les hommes de la chrétienté [in fine] considéraient l'Europe que comme un cadre provisoire puisque l'essence de la chrétienté était d'être universelle* »³⁸.

Ainsi, l'Union Européenne a pu être « vaticane » selon certains auteurs, lors de ses prémises, du fait de l'influence de la démocratie-chrétienne sur ses principes fondateurs, pour devenir de nos jours d'inspiration « néo-libérale ». Ainsi, quand il y a un rejet de l'Union Européenne, il est intéressant d'étudier quelle conception de l'Union Européenne est repoussée à un moment précis de l'histoire, pour étudier quelle « Europe » est rejetée, car elle change incessamment de visage : tantôt capitaliste, tantôt keynésienne, tantôt

³⁵ Ibidem

³⁶ Jean Baptiste Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Les Editions Denoël, 1965, Paris, p.23

³⁷ Ibidem

³⁸ Jean Baptiste Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Les Editions Denoël, 1965, Paris, p.23

atlantiste, tantôt tournée vers les pays émergents. Comme certains auteurs de la tradition socialiste européenne l'ont écrit, l'Union Européenne reste « une grande bouteille vide », donc neutre, dont le contenu reste à remplir : Bernard Dreano écrit ainsi « *la bouteille est là, à nous d'en modifier le contenu ...* »³⁹. Ainsi, il faut toujours étudier le contenu même de l'Europe qui est désapprouvé dans les urnes. Il ne faut donc jamais réduire le rejet d'une Europe au rejet de l'Europe.

Ainsi, l'étude du sentiment européen est consubstantiellement liée à celle de l'identité européenne. Existe-t-il une identité européenne ? L'identité est, encore, une notion dont les définitions diffèrent d'un auteur à l'autre, notamment en Histoire. Certains aspects d'une culture comme la religion ou la langue peuvent être générateurs d'identité. Concernant la religion, l'héritage judéo-chrétien est indéniable. Paul-Henri De Spaak, un des Pères historiques de l'Union Européenne, l'affirme le 18 Septembre 1954, dans un discours devant le Conseil de l'Europe : « *je vous invite à vous rendre compte qu'il y a autre chose en Europe que les drapeaux déployés sur ces champs couverts de morts, il y a nos cathédrales qui dressent vers le ciel leur appel vers un même dieu* »⁴⁰. Même si la majorité des pays de l'Union Européenne à 27 ont des racines chrétiennes communes – catholicisme, orthodoxie, protestantisme, anglicanisme, calvinisme, luthérianisme – la métaphore la plus récurrente à propos de la communauté européenne est celle de la « Tour de Babel » ; effectivement, il y a presque autant de langues différentes qu'il y a de pays, voire plus avec la reconnaissance des langues régionales par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (1992) et la Charte européenne des droits fondamentaux (2007, article 22). Mais ce qui fonde une identité, c'est aussi l'Histoire commune et les valeurs partagées. Elisabeth Guigou, femme politique française, qui fût Ministre déléguée chargée des Affaires Européennes (1990-1993) ou encore députée au Parlement Européen (1993-1997), est venue s'exprimer à ce sujet à Sciences Po Lyon, lors d'une conférence organisée le 1^{er} Février 2010 ("L'Europe en quête d'identité laïque"). Elle s'interrogea sur les rapports entre Europe et valeurs, entre Europe et religion. Malgré l'apparence d'un continent unifié d'un point de vue extérieur, elle affirme que l'Europe reste un espace morcelé d'Etats-Nations, et donc d'identités différentes. Ces identités nationales ont été forgées par l'histoire, la culture, les langues, la citoyenneté, les institutions. Les valeurs communes qui ont alors transcendé ces identités nationales, voir ces nationalismes, sont apparues au lendemain des guerres de 1914-1918 et de 1939-1945. L'Union Européenne fût la réponse à la déviation de l'Etat-Nation vers le nationalisme, et la haine de l'autre. Dès lors, la valeur et l'héritage historique premier de l'identité européenne est celle de paix et de fraternité, message qui fût aussi porté, et notamment dans les campagnes des Monts du Lyonnais, par la religion chrétienne. D'autres valeurs communes se sont ajoutées à l'identité européenne : la démocratie et l'Etat de droit, la distinction entre sphère spirituelle et pouvoir temporel (Traité de Westphalie, 1648) et donc la création de la laïcité et de la tolérance religieuse, le mouvement des idées (l'Europe des villes, la Renaissance, l'Humanisme, les Lumières, le cosmopolitisme européen, la Révolution Française), les grandes découvertes et le progrès scientifique. Ensuite, à ces valeurs partagées, se sont greffées à partir de 1951 (Traité de Paris) une unité économique progressive, une union politique, pour donner, dans un savant dosage, les prémisses de cette « nation européenne », équilibre fragile. Ainsi, un mélange de chrétienté, d'unité culturelle, de solidarité économique et d'union politique

³⁹ Bernard Dreano, « L'Europe et la question de la bouteille », CAIRN, 2002 http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=MOUV_024_0074

⁴⁰ Paul-Henri de Spaak, 18 Septembre 1954, Strasbourg, Discours devant le Conseil de l'Europe, publié sur le site European Navigator <http://www.ena.lu/discours-paul-henri-spaak-strasbourg-18-septembre-1954-012600055.html>

compose l'identité européenne actuelle de l'Union Européenne, selon Mme Guigou, même si finalement, plus que toute autre entité politique sur la scène internationale, la particularité de l'Europe est son unité dans la diversité, comme le rappelle sa devise. Mais l'existence d'une identité européenne induit-elle une « nation européenne » ? Il faut dès lors définir ce qu'est une nation. Une des définitions les plus galvaudées est celle d'Ernest Renan (1823-1892), qui, dans lors d'une conférence à propos du thème « Qu'est-ce qu'une nation ? », déclame : « *une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis* »⁴¹. Ce qui caractérise une nation donc, c'est la volonté au quotidien de vivre ensemble, cette solidarité qui unit tout un peuple. Or, à l'échelle européenne, il est encore peu probable que ce lien soit aussi fort qu'à l'échelle d'un Etat-Nation, même s'il se renforce progressivement, et ce non sans accroc. Une nation est, pense Renan, un « *plébiscite de tous les jours* ». Ainsi, l'Europe peut-elle constituée une Nation alors qu'elle a été au début du nouveau millénaire contestée dans les urnes par deux de ses pays fondateurs (France et Pays-Bas) ? Ou alors, est-elle une nation en construction ? Ainsi, comme le dit Mme Guigou, on ne naît pas européen, mais on le devient. Dès lors, le sentiment européen serait un processus auto construit de socialisation. Ce sentiment européen ne serait pas figé et stable, mais en perpétuelle construction, mouvant, flou, et donc objet d'étude difficile à appréhender. De nombreux auteurs, intellectuels, universitaires ou hommes politiques, se sont interrogés sur cette question d'identité européenne, de nation européenne, de sentiment européen. Et les réponses sont toujours à l'image de l'Union Européenne : diverses, mais dans une certaine continuité. Par exemple, pour Hubert Védrine, ex Ministre des Affaires Etrangères, l'Europe doit s'affirmer sa différence, notamment avec les Etats-Unis, pour faire émerger son identité : « *L'Europe doit se comporter en acteur autonome émancipé, en partenaire, en allié pour les Etats-Unis, mais pas en sous-ensemble* »⁴². Pour un ancien collaborateur du Général De Gaulle, Alain Plantey, l'identité européenne n'est autre qu'une « *fierté européenne* »⁴³, et la communauté européenne est « *un espace d'amitié entre les peuples* »⁴⁴. Alors que pour Jean Marie Colombani, l'Europe, loin de comporter une identité européenne existante, possède néanmoins déjà les « *bases d'une civilisation de la solidarité, d'un modèle* »⁴⁵, - à savoir la paix, les libertés et la démocratie, la prospérité. Ces bases, qui doivent être sans cesse rappelées, sont finalement à la genèse, si ce n'est d'un sentiment ou d'une identité européenne, d'une conscience européenne. Pour Zbigniew Truchlewski, c'est la citoyenneté européenne qui serait « *l'effet [comme] la cause de l'identité européenne* »⁴⁶.

⁴¹ Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une Nation ? », Conférence faite à la Sorbonne le 11 Mars 1882, publiée sur la bibliothèque en ligne Rutebeuf <http://www.rutebeuf.com/textes/renan01.html>

⁴² Hubert Védrine, « Clarifier l'identité européenne », *Le Monde*, 13 Décembre 2002, http://www.hubertvedrine.net/index.php?id_article=76

⁴³ Alain Plantey, « L'identité européenne et ses défis », Octobre 2003 http://www.asmp.fr/fiches_academiciens/textacad/plantey/europe_roumanie.pdf

⁴⁴ Ibidem.

⁴⁵ Jean Marie Colombani, « L'identité européenne », *Le Monde*, 26 Juillet 2007 http://www.lemonde.fr/opinions/article/2007/03/26/l-identite-europeenne-par-jean-marie-colombani_887829_3232.html

⁴⁶ Zbigniew Truchlewski, « De l'identité à l'identification européenne », *Nouvelle Europe*, 11 Octobre 2007 <http://www.nouvelle-europe.eu/cultures/cultures-europeennes/de-l-identite-a-l-identification-europeenne.html>

Mais surtout, selon lui, la particularité de l'identité européenne est qu'elle « *réside dans une ouverture particulièrement généreuse à la généralité, ou l'universalité, humaine* »⁴⁷. Encore, on retrouve à l'intérieur de ce « sentiment européen » des principes qui ont innervé la philosophie démocrate-chrétienne du vingtième siècle. Ainsi, cette identité n'est pas exclusive mais inclusive. Ce que reprend Sylvie Goulard, député européen (Groupe ADLE), qui conçoit que la caractéristique première de l'identité européenne est « *d'admettre que l'identité est plus riche quand elle est multiple* »⁴⁸. Et elle précise, à juste titre, qu'il est difficile de débattre de façon abstraite d'une identité, car c'est un sentiment produit à la fois par données objectives et des éléments subjectifs. Ainsi, pour l'échelle européenne, il serait préférable non pas de parler d'identité, terme figé, mais d'identification européenne, comme processus créateur de d'identité, tel que l'écrit Sophie Duchesne dans son article « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification européenne »⁴⁹.

Définition et cadrage du sujet.

Au travers de ce mémoire de fin d'études, il sera étudié l'évolution du sentiment européen, dans les Monts du Lyonnais, lors de deux grands rendez-vous européens qu'ont été les référendums de Maastricht et sur le TECE (Traité Etablissant une Constitution pour l'Europe). Concernant la définition géographique des Monts du Lyonnais, on admettra une délimitation stricte de cet espace : les dix communes – Aveize, Coise, Duerne, Grézieu-le-Marché, La Chapelle sur Coise, Larajasse, Meys, Pomeys, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise – appartenant au canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, soit une population d'approximativement 15 000 personnes. Pour étudier le « sentiment européen » de ces autochtones, les outils méthodologiques qui seront utilisés seront les suivants : l'étude des scrutins européens depuis 1979, l'étude des résultats des référendums de 1992 et 2005, l'étude des articles de journaux parus dans la presse locale, à savoir les journaux *Le Progrès* (édition Monts du Lyonnais) et *l'Essor* pour l'essentiel, le premier étant un journal vieux d'un siècle et demi, d'orientation « républicaine et centriste », le second étant un journal vieux d'un demi-siècle (fondé en 1946), d'orientation catholique, et qui défend « *la foi, le Pape, l'Eglise persécutée, la morale, les droits de la personne humaine, les libertés scolaires et familiales* »⁵⁰. Ces deux journaux sont très présents dans les Monts du Lyonnais, et sont les principaux vecteurs d'information sur support papier.

Comme on a pu le constater précédemment, il est difficile de donner une définition de cet objet non-identifié qu'est « le sentiment européen ». Tout d'abord, je prendrais cette notion en tant qu'adhésion ou non à l'Union Européenne, afin de faciliter mes recherches. Ensuite, pour chaque scrutin, je rappellerais le contexte dans lequel ils se déroulent, afin de préciser quelle Union Européenne est approuvée ou rejetée. Ainsi, pour des raisons purement méthodologiques, on étudiera donc le sentiment européen seulement au travers d'une Europe, l'Europe communautaire, construite à partir des années 1950, car il est

⁴⁷ Ibidem.

⁴⁸ Sylvie Goulard, « Existe-il une identité européenne ? », 25 Mai 2010, Extraits de Conférence <http://www.sylvie-goulard.eu/articles2010/2505AmbassadeBelgiqueIDENTITE.pdf>

⁴⁹ Sophie Duchesne et André-Paul Frogner, « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification européenne », 2002, CAIRN http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RFSP_524_0355

⁵⁰ Site de l'ESSOR, Rubrique Historique http://www.lessor.fr/lessor_historique.htm

difficile d'appréhender l'Europe en tant qu'idée, que concept. Et l'utilisation de résultats électoraux et d'articles d'opinions parus dans les journaux locaux permettront de donner « la température » européenne de ce terroir rural français, dont la relation avec l'Europe a toujours été entre amour et désamour, entre relation orageuse et histoire féconde.

Dès lors, observe-t-on, entre 1992 et 2005, une mutation au niveau du sentiment européen des habitants de ce territoire rural ?

Après avoir vu que les Monts du Lyonnais sont un territoire à forte identité, dont les ressorts engendrent une conception particulière de l'Europe, il sera vu en quoi et pourquoi le sentiment européen de ce « pays » évolue et se modifie entre 1992 et 2005.

I°) Un territoire à forte identité

Disposition géographique.

Saint-Symphorien, Castello Sancti Symphoriani ou Sancti Simphoriani Castris, Saint-Symphorien-le-Castel, Saint-Symphorien-le-Château ou Saint-Symphorien-le-Châtel, Chausse-Armée, Saint-Symphorien-sur-Coise, « Vé la Villa » en patois : tous ces noms, marqués par une époque et un contexte historique précis, ont été, au fil des siècles, utilisés pour désigner la capitale historique des Monts du Lyonnais, aujourd'hui chef-lieu de canton. Dans la *Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône*, la situation géographique de la ville de Saint-Symphorien est décrite ainsi : « *la ville est implantée sur un promontoire granitique, qui surplombe au nord et à l'ouest la Vallée de l'Orzon, s'étale en pente douce vers l'est, et se creuse assez fortement au midi pour atteindre la vallée de la Coise* »⁵¹. Dans un ouvrage plus ancien, Théodore Ogier, observateur attentif des communes françaises, dépeint le Saint-Symphorien du milieu du dix-neuvième siècle ainsi : « *Sur une pente fortement inclinée, à mi-côte, et comme en amphithéâtre au devant de la Coise, ayant son exposition à l'est et au sud, [...] est située la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, entourée de montagnes hérissées de rochers et couvertes de bois, excepté à l'ouest* »⁵². Il poursuit sa description champêtre et bucolique en peignant le tableau de l'église de Saint-Symphorien, « *construite sur un rocher à pic, dominant le plateau sur lequel la ville repose* », et d'où « *on embrasse sur les autres points un horizon immense ; la vue est magnifique elle s'étend sur la plaine du Forez, on y jouit de la perspective de Chazelles, de plusieurs châteaux, villages, et des rochers de l'Auvergne, ce qui enchante et récrée à la fois le spectateur* »⁵³.

Moeurs et coutumes.

Les habitants sont appelés les pelauds. La première interrogation qu'un voyageur se pose, lors de son arrivée à Saint-Symphorien, est l'origine de ce nom donné aux autochtones : pourquoi les habitants de Saint-Symphorien s'appellent-ils en effet les « pelauds » ? Tout simplement du fait de l'activité artisanale reine au Moyen-Âge, l'industrie des peaux. En effet, « *les troncs de chêne que l'on écorçait et dont l'écorce broyée produisait le tan*

⁵¹ André Pelletier (sous la direction de), *Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône*, Roanne, Editions Orvath, 1989, p.471 et suivantes.

⁵² Théodore Ogier, *La France par cantons et communes : Département du Rhône*, Lyon-Paris, Balay et Conchon Editeurs, publié par la Maison Bajot (Guillotière, Lyon), 1856, pages 401-415

⁵³ Ibidem

s'appelaient les "pelards", en patois "lo pelords" »⁵⁴. Ce pseudonyme, qui désignait au départ les ouvriers-tanneurs, fut progressivement attribué à tous les habitants de la localité. Par ailleurs, en patois, la lettre « R » ne se prononce pas lorsqu'elle n'est pas en tête d'un mot. Dès lors, « lo pelords » devint phonétiquement « lo pelods », puis prit l'orthographe suivante de « pelauds ». Et c'est ainsi que se nomment depuis les natifs de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Concernant les mœurs et caractères de ces pelauds, Nicolas-François Cochard, dans une monographie sur Saint-Symphorien, en 1827, observe ceci : « *des mœurs simples et sévères, dit un auteur, soutiennent l'agriculture : j'ajouterai qu'elles contribuent essentiellement au maintien de l'ordre public et au bonheur des individus, puisqu'elles éloignent le remords et entretiennent la santé. On remarque avec plaisir que ces qualités précieuses se rencontrent parmi les habitants du canton de Saint-Symphorien. Les hommes sont généralement d'une taille avantageuse, laborieux, robustes, d'un commerce doux et sociable ; les femmes ont de la fraîcheur, de l'amabilité et un grand attachement à leurs devoirs* »⁵⁵. Ce que confirme Théodore Ogier en 1856, en donnant une description généreuse : « *les habitants sont généralement d'une haute stature ; leur teint est coloré ; ils sont vifs et robustes, et parviennent facilement à un âge avancé. [...] Leur nourriture est assez saine et le vin de bonne qualité* »⁵⁶.

Dans les traditions et coutumes locales, on en retient une particulièrement. Pour la fête de Saint-Symphorien, le 22 Août de chaque année, la population disposait du droit d'élire un roi, non dépourvu de certaines prérogatives. Cet éphémère monarque pouvait établir un juge, un sergent et d'autres officiers avec qui ils tenaient cour, le jour de la Saint-Barthélémy (24 Août). Tous les crimes commis entre la Saint-Symphorien et la Saint-Barthélémy relevaient de sa compétence, sauf crimes comportant une peine corporelle. Ce privilège cessera en 1565.

Un signe de la qualité de la vie dans les Monts du Lyonnais est la présence d'établissements sanitaires et hospitaliers, notamment de petits établissements « *ad pauperes Christi* », servant de refuges aux pèlerins et voyageurs malades, et ce dès le XII^{ème} siècle.

Les armoiries de la ville sont « d'azur à un château de trois tours d'or accompagné de trois fleurs de lys du même »⁵⁷.

Les grandes dates de l'époque médiévale.

Les grandes dates médiévales qui ont marqué la cité sont les suivantes : 1173, 1332, 1408, 1562.

⁵⁴ André Pelletier (sous la direction de), Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône, Roanne, Editions Orvath, 1989, p.471 et suivantes.

⁵⁵ Nicolas-François Cochard, *Saint-Symphorien-sur-Coise et ses environs*, 1827, réédité en 1989 par Res Universis, Paris, p.11

⁵⁶ Théodore Ogier, *La France par cantons et communes : Département du Rhône*, Lyon-Paris, Balay et Conchon Editeurs, publié par la Maison Bajot (Guillotière, Lyon), 1856, pages 401-415

⁵⁷ Daniel Delattre (sous la direction de), *Le Rhône, les 293 communes*, Editions Delattre, 2007

En 1173, un traité met fin aux multiples querelles entre les Comtes du Forez et les Chanoines de Lyon. Après avoir été propriété des Comtes du Forez au début du XI^{ème} siècle, Saint-Symphorien est rattachée définitivement à l'Eglise de Lyon. En effet, avant le XI^{ème}, le bourg était placé sous la puissante et importante juridiction des Comtes du Forez, qui avaient construit un manoir « *au sommet du piton rocheux qui surplombe les vallées de l'Orzon et de la Coise* »⁵⁸. Mais ils cèdent aux offres du Chapitre de Lyon qui désire étendre son pouvoir et son influence sur les Monts du Lyonnais. Peu après, en 1210, les chanoines de Saint-Jean font construire à la place du château une nouvelle église, de style roman, en même temps que la maison de l'Obéance, au pied de la colline, appelée plus tardivement « château des Comtes ».

Puis, en 1332, Saint-Symphorien devient une châellenie royale, coseigneurie de l'Eglise de Lyon et de la famille de Tournon.

Le 19 Août 1408, sont approuvées par une Charte les coutumes et franchises dont les habitants étaient en possession. Cette charte de franchises, « *escalier de liberté* », comporte 32 articles. Cet accord entre bourgeois de Saint-Symphorien et le chapitre de Lyon assura « *des libertés suffisantes pour permettre l'exercice du commerce* »⁵⁹. Cochard pense que c'est un des actes les plus importants que la ville ait connu, et il écrit que cet acte « *devint dès-lors la base [du] code municipal, et influa sur le bien-être de cette commune* »⁶⁰, car les droits de chacun étaient établis sur des règles fixes.

En 1562, en pleine période de guerre de religion, marquée notamment par la terrible – et sanglante – figure du Baron des Adrets⁶¹ dans la région, un groupe d'huguenots s'empare de la ville de Saint-Symphorien, et se livrent à de nombreuses exactions impitoyables, relatées par Théodore Ogier : « *le sépulcre du Cardinal Girard fut violé, sa statue détruite, les vases sacrés souillés et volés, les habitants pillés et plusieurs égorgés ; quatre d'entre eux furent précipités du haut du clocher ; les traces de leur sang se voient encore au bois rougi du clocher* »⁶². Mais les habitants repoussèrent héroïquement les attaques calvinistes, et ils mirent leur cité en état de défense. Puis, quelques mois après, c'est au tour du capitaine de Châtelus, huguenot lui aussi, d'avoir des velléités de conquête. Profitant de l'absence des habitants à cause d'une expédition, il attaque avec ses hommes la ville pelarde. Ce sont les femmes qui cette fois prirent les armes pour défendre la ville, et comme le souligne Théodore Ogier, de « *tels faits d'armes* » méritent d'être considérés à leur juste valeur.

Durant l'époque médiévale, la bourgade était ceinte de murailles, percées de trois portes – la Porte Gouvard, la Porte Chadu et la Porte Riverie, dont ne subsiste aujourd'hui plus que la dernière.

⁵⁸ André Pelletier (sous la direction de), Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône, Roanne, Editions Orvath, 1989, p.471 et suivantes.

⁵⁹ Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.15

⁶⁰ Nicolas-François Cochard, *Saint-Symphorien-sur-Coise et ses environs*, 1827, réédité en 1989 par Res Universis, Paris, p.101

⁶¹ François de Beaumont, Baron des Adrets (1512-1587). À la tête d'une armée de protestants, il est l'auteur de pillages et de massacres dans le Lyonnais et le Forez au cours des années 1560.

⁶² Théodore Ogier, *La France par cantons et communes : Département du Rhône*, Lyon-Paris, Balay et Conchon Editeurs, publié par la Maison Bajart (Guillotière, Lyon), 1856, pages 401-415

Ses grands hommes.

Saint-Symphorien a aussi été, malgré une taille modeste, un vivier de personnages illustres, passés à la postérité, du la période médiévale au siècle dernier.

Le premier et le plus célèbre reste Pierre Girard (1330-1414), évêque du Puy, nonce⁶³ apostolique en Dauphiné et en Provence, honoré du chapeau rouge, qui « *par son assiduité, ses talents et ses vertus, fut élevé au comble des honneurs* »⁶⁴. Ce prélat se distingua par sa une libéralité et une générosité sans égales. Comme le note Théodore Ogier, « *il fut grand sans orgueil, généreux sans prodigalité, et, ce qui honore le plus son mérite, c'est qu'il ne le dut qu'à lui-même* »⁶⁵. Il demande à être enterré dans l'église qu'il fit construire à ses frais, chef d'oeuvre gothique, trônant au milieu de l'écrin de verdure que sont les Monts du Lyonnais.

Le Moyen-Âge fût une période faste pour Saint Symphorien, qui donna plusieurs personnages illustres. Pierre Charpin (fin XIV^{ème}-1448), était docteur en décrêts, puis official et vicaire-général de l'archevêque Amé de Talaru en 1429. Claude Champier (milieu XV^{ème}-1539), était un riche commerçant, administrateur de la Maison Grenette à Lyon. Symphorien Champier (1472-1533), était médecin et humaniste, créateur du collège des Médecins de Lyon, avec l'aide de son ami François Rabelais. Benoît Court (fin XV^{ème}-1553), était docteur en droit, membre de l'Académie de Fourvière. André et Jean-Edouard Debais (XVII^{ème} siècle) se distinguèrent dans la carrière des armes, et furent respectivement Lieutenant-Général et Maréchal de bataille des armées du roi, grades qu'ils obtinrent par leur bravoure et leur mérite. Enfin, Bernard Giraud fut cardinal-archevêque de Ferrare, et nonce du pape Clément XIV. Au crépuscule du Moyen-Âge et de la Renaissance, Saint-Symphorien est aussi la patrie d'origine de Marie Gavaud, marraine d'Alphonse de la Lamartine, et préceptrice des enfants du Régent (famille d'Orléans).

Dans l'époque moderne, deux grands hommes qui ont marqué leur époque naquirent à Saint-Symphorien : Monseigneur Pierre-Joseph Geay (1845-1919), qui fut évêque de Laval puis de Samos, farouche partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et Antoine Pinay (1891-1994), député et sénateur de la Troisième République, Président du Conseil de la Quatrième République (1952), Ministre des Finances et « père du nouveau Franc » (1958), aussi appelé « le Sage de Saint-Chamond ».

A°) Une situation géographique historique de carrefour

Depuis sa fondation, la ville de Saint-Symphorien et son futur canton sont un endroit stratégique, situé à la croisée des chemins. Tantôt territoire-carrefour, tantôt territoire-frontière, cette bourgade des Monts du Lyonnais est un lieu de passage, à la rencontre de

⁶³ Un nonce est un agent diplomatique du Saint-Siège.

⁶⁴ Théodore Ogier, *La France par cantons et communes : Département du Rhône*, Lyon-Paris, Balay et Conchon Editeurs, publié par la Maison Bajat (Guillotière, Lyon), 1856, pages 401-415

⁶⁵ Ibidem

routes commerciales importantes qui traversent les montagnes. Dès la conquête romaine, Saint Symphorien est au croisement de l'Iter Viennensis, qui relie Vienne à Roanne, et de la grande voie d'Aquitaine, qui relie Fourvière à Montbrison. Puis, durant l'époque médiévale, Saint-Symphorien est un carrefour commercial, plein de vitalité et de dynamisme, étape obligée pour les nombreux commerçants de « bestiaux auvergnats ».

Saint-Symphorien-sur-Coise, au coeur de la Ségusie.

Les Ségusiaves, ou Celtes de Ségusie, qualifiés de « *Segusiani Liberi* » (peuple libre) par Pline, étaient une tribu gauloise qui était établie, selon Jules César, « au delà du Rhône, les premiers ». Leur territoire était délimité par six *equaranda* (rivière-frontière selon l'étymologie celtique), qui les séparait des Eduens au Nord, des Arvernes à l'Ouest, des Vellaves au Sud, des Allobroges du Dauphiné et des Ambarres des Dombes à l'Est, mais aussi de la Gaule Narbonnaise (ou Province Romaine, Provincia) au Sud-Est, avant que la Gaule ne perde progressivement son indépendance lors de la Guerre des Gaules (58 à 50 avant Jésus-Christ). Honoré d'Urfé (1567-1625), célèbre auteur de l'Astrée, esquisse une lyrique représentation de la partie forézienne du pays des Ségusiaves dans son ouvrage pastoral du même nom : « *auprès de l'ancienne ville de Lyon, du côté du soleil couchant, il y a un pays nommé Forests ; qui, en sa petitesse, contient ce qui est de plus rare au reste des Gaules ; car, estant divisé en plaines et en montagnes, les unes et les autres sont si fertiles et situées en un air si tempéré, que la terre y est capable de tout ce que peut désirer le laboureur* »⁶⁶.

Leur première capitale historique attestée était le Forum Segusiorum, aujourd'hui Feurs, ville ligérienne à 30 kilomètres à peine du coeur des Monts du Lyonnais. Mais, comme l'écrit Amable Audin dans l'Araire, « *s'impose le point fort de Saint Symphorien, magnifique oppidum* ⁶⁷ *préparé par la nature pour être la capitale des Ségusiaves avant que ne s'impose le site de Feurs (Forum Segusiorum), qui semble avoir tardé à s'imposer. Mais, sur ce point, l'absence de toute découverte significative à Saint-Symphorien impose la prudence* »⁶⁸. Saint-Symphorien-sur-Coise serait donc, dès l'Antiquité, la capitale historique du peuple ségusiave. Et ce notamment grâce à sa position de carrefour⁶⁹ et de croisée des chemins entre la Route d'Aquitaine et la Route de Strabon. Même si il est indubitable que Saint-Symphorien jouait un rôle majeur, par sa position géographique au coeur du territoire de cette peuplade, ce rayonnement supposé reste toutefois à confirmer et à prouver.

Les Ségusiaves étaient et se reconnaissaient gaulois, et ils parlaient la langue celtique. Il étaient les héritiers d'une culture qui « *s'infiltra entre Rhin et Atlantique, plus par la supériorité technique, le prestige de la culture et les échanges pacifiques, que par la guerre et l'invasion* »⁷⁰.

Les Monts du Lyonnais étaient « *à peu près vierges de domaines romains et restent dissimulés sous un manteau de forêts, hêtres et pins sylvestres, coupées de noires*

⁶⁶ Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, 1607

⁶⁷ « Lieu fortifié de type celtique, établi sur une hauteur », *Larousse Encyclopédique Universel*, 1998. Chez les Celtes, ce lieu de refuge public était souvent situé sur un lieu élevé, et les défenses naturelles étaient renforcées par des murs de pierre ou de terre, ainsi que des traverses de bois.

⁶⁸ « Les Ségusiaves », *L'Araire*, par Amable Audin, numéro 57, Été 1984, p.3-11

⁶⁹ Cf. Carte du Territoire Ségusiave, en annexe.

⁷⁰ « Les Ségusiaves », *L'Araire*, par Amable Audin, numéro 57, Été 1984, p.3-11

vallées »⁷¹. Contrairement aux principales zones de colonisation que sont les abords de Lugdunum, « *colonie militaire, puis capitale politique, administrative, religieuse et commerciale* »⁷², les Monts du Lyonnais marquent déjà leur indépendance et leur originalité par rapport à leur voisin. Puis au II^{ème} siècle, l'Empire romain abandonne une Gaule qu'il ne peut plus défendre, pour laisser place à un éphémère « Empire gaulois », de 258 à 273, avant la première invasion germanique des Francs et des Alamans. Le nom des Ségusiaves se perd alors peu à peu, et, parallèlement, le culte impérial disparaît, « *gommé par le triomphe du christianisme* »⁷³. Une nouvelle ère de civilisation commence alors dans les Monts du Lyonnais.

Une prospérité dès le Moyen-Âge.

Durant la période du Moyen-Âge, du fait d'un climat rude, d'un sol peu fertile et d'une géographie montagneuse, les Monts du Lyonnais ne sont composés que de villages, les bourgades commerciales étant situées, pour la plus grande majorité, sur les rives de la Saône et du Rhône, profitant des courants commerciaux qui alimentent la vallée du Rhône, en provenance du bassin méditerranéen. À l'exception de Saint-Symphorien, qui, encore une fois, se démarque par son originalité. Saint-Symphorien, devenue Saint-Symphorien-le-Château, située à 558 mètres d'altitude, et non au fond d'une vallée, « *dépasse de beaucoup, par son peuplement, par son activité artisanale, par sa richesse* »⁷⁴, les autres bourgades commerciales comme Tarare, Rive-de-Gier, Villefranche, toutes disposant d'un débouché fluvial, comme le note Marie-Thérèse Lorcin.

L'atout premier de cet enrichissement par le commerce et l'artisanat est la situation géographique stratégique de la cité. Saint-Symphorien est sur la route qui relie Lyon à Montbrison, dont le tracé est le suivant : Lyon, Thurins, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise, Chazelles, Saint-Galmier et la vallée de la Coise, plaine du Forez.

Les autres facteurs explicatifs de cette prospérité sont la sécurité et la salubrité dont dispose la ville. Tout d'abord, Saint-Symphorien est épargnée des ravages de la peste, qui déciment la population de la vallée du Rhône en 1348 et en 1361. Les villages de montagne, comme les Monts du Lyonnais, souffrent généralement beaucoup moins des épidémies de ce siècle : « *les villages des Monts du Lyonnais partagent avec Saint-Symphorien le bénéfice de la salubrité* »⁷⁵. Par ailleurs, Saint-Symphorien bénéficie d'un autre atout fondamental en cette période, qui est celui de la sécurité. En effet, la cité a résisté aux assauts successifs des Routiers⁷⁶ (1361) et aux Grandes Compagnies⁷⁷, aux Bourguignons et aux Ecorcheurs⁷⁸

⁷¹ Ibidem.

⁷² Ibidem.

⁷³ Ibidem.

⁷⁴ « Une Bourgade artisanale des Monts du Lyonnais ; Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles », *L'Araire*, par Marie-Thérèse Lorcin, numéro 31, Hiver 1977, 16 pages.

⁷⁵ Ibidem

⁷⁶ Mercenaires privés d'employeurs durant la période de paix qui suivirent la Guerre de Cent ans, et qui vivaient au détriment des populations. Ces bandes parcouraient les routes afin de piller campagnes et villes, non sans ravages.

⁷⁷ Cf. Note de bas page ci-dessus.

⁷⁸ Certaines Grandes Compagnies qui sévirent dans la France du XV^{ème}, sous le règne de Charles VII.

(XV^{ème} siècle), et a été fortifié via un renforcement des défenses, notamment lors des guerres que se livrent Comtes du Forez et archevêques de Lyon. La conséquence première de cette situation est une certaine stabilité démographique. Protégés, les résidents de la ville n'avaient pas à fuir, Saint-Symphorien, par ses fortifications, attiraient les habitants des villages voisins. Et la mortalité était moindre grâce à la relative salubrité existante dans la cité, où « *les lignages semblaient durer plus longtemps* »⁷⁹.

Concernant le développement de l'artisanat, « *à Saint-Symphorien, l'artisanat occupe plus de la moitié des personnes qui ne sont point employées dans l'agriculture* »⁸⁰. Les deux activités notoires sont alors le textile et la tannerie (traitement des cuirs et peaux). Vêtements, souliers et draps sont les productions d'abondance principales de l'artisanat local d'alors. Une tradition locale originale et unique résulte de cette profusion, lors d'enterrements : « *les testateurs les plus fortunés [font] distribuer aux pauvres, à l'occasion de leurs funérailles, des vêtements et des chaussures, voire des pièces de drap. [...] Cette forme de legs aux pauvres semble propre à Saint-Symphorien* »⁸¹. La spécialité des tisserands est un drap de couleur noir, appelé « drap de serge noire », dont l'étoffe n'est pas d'une grande finesse, car elle faite par ou pour des gens de la campagne. La deuxième spécialité est la fabrication de souliers, « *distribués aussi généreusement que les vêtements* »⁸². Les escoffiers (fabricants de chaussures) installent leur(s) tannerie(s) le long de l'Orzon, petit cours d'eau qui s'écoule au pied de la butte sur laquelle est construite la ville de Saint-Symphorien. Les matières premières, même si il est difficile d'établir avec véracité d'où elles proviennent, sont acheminées, en partie, depuis les communes des Monts du Lyonnais, car « *il est certain que les Monts du Lyonnais étaient très riches en arbres et en troupeaux* »⁸³, et où les arbres à tan, qui fournissent le tanin, indispensable au traitement du cuir, ne manquent pas, et où l'élevage abonde sur les nombreux terrains de pâture. La pléthore de bétail dans les villages environnants est confirmée par les menus des repas de funérailles, véritables ripailles.

Ainsi, ces deux activités, produits du terroir, que sont le tissage et la tannerie, prospèrent à Saint-Symphorien du XIV^{ème} ou XV^{ème} siècles, grâce à un environnement favorable (troupeaux et forêts des Monts du Lyonnais, force hydraulique (Coise, Orzon). Il est indéniable que Saint-Symphorien a tiré profit, très tôt, de sa situation de carrefour régional, entre Lyonnais et Forez, pour diffuser ses produits et développer son économie. De cette activité naquit une classe fortunée, les drapiers, tanneurs et cordonniers, si l'on en croit les testaments et legs d'époque : « *les drapiers sont probablement tout aussi riches que les notaires, et peut-être davantage, mais leur fortune est constituée différemment. [...] L'élite de la fortune se compose principalement de notaires, drapiers, cordonniers, tanneurs et marchands* »⁸⁴. Et cette élite sociale, enrichie grâce à cet artisanat, « *jouit d'un privilège*

⁷⁹ « Une Bourgade artisanale des Monts du Lyonnais ; Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles », *L'Araire*, par Marie-Thérèse Lorcin, numéro 31, Hiver 1977, 16 pages.

⁸⁰ Ibidem.

⁸¹ Ibidem.

⁸² Ibidem.

⁸³ « Une Bourgade artisanale des Monts du Lyonnais ; Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles », *L'Araire*, par Marie-Thérèse Lorcin, numéro 31, Hiver 1977, 16 pages.

⁸⁴ Ibidem.

d'ordre démographique »⁸⁵, car ils peuvent maintenir en vie deux fois plus d'enfants que les autres professions (paysans, tisserands et autres). L'artisanat est une étape indispensable de mobilité sociale dans la bourgade de Saint-Symphorien : « aucune famille ne passe de l'agriculture à la robe sans l'étape intermédiaire de l'artisanat »⁸⁶. Toutefois, même si le commerce et l'artisanat permettent un enrichissement rapide d'une génération à l'autre, le notariat reste la profession par excellence qui reste vue comme garante de prestige et de stabilité, et « ils savent utiliser judicieusement leur fortune foncière, qui accroît leurs revenus et leur influence en ville et prépare leur accès à la noblesse »⁸⁷.

Enfin, il faut remarquer le poids prépondérant de l'Eglise catholique dès cette époque dans la bourgade de Saint-Symphorien. Abritant un clergé nombreux et trente prébendes⁸⁸, ces hommes d'église vivaient dans l'abondance grâce à la générosité des habitants et donc de cet artisanat prospère, mais aussi grâce à leurs biens fonciers qu'ils possédaient dans les Monts du Lyonnais, le Forez, le Jarez. La ville exerçait une influence religieuse certaine sur les Monts du Lyonnais, et les « fonctions administratives, judiciaire, religieuse se seraient peut-être étioilées si elles n'étaient soutenues par le développement de l'artisanat »⁸⁹. Et de cette époque, « la belle église construite par le Cardinal Girard, et le lieu-dit « Les Tanneries », au pied de la butte, [...] sont les seuls témoins de l'activité et de la richesse de Saint-Symphorien à la fin du Moyen-Âge »⁹⁰. Enfin, l'activité de fabrication de souliers trouvera toute ses lettres de noblesse trois siècles plus tard, lorsque dans le sillage de la Révolution Française, on donnera le surnom de Chausse-Armée à la cité pelaud, pour fabriquer ces fabriques de chaussures ; en effet, en 1793, « Saint-Symphorien-le-Château fut surnommé Chausse-Armée, à cause des cuirs et des souliers qu'on y fabriquait, et enfin, pour faire disparaître tout signe de la féodalité, il a pris ensuite le nom de Saint-Symphorien-sur-Coise, par rapport à cette rivière qui coule près de ses murs »⁹¹. Il faut aussi rappeler une production locale restée célèbre : les « galoches », du nom d'une antique fabrication gauloise, qui étaient des chaussures dont le dessous était en bois et le dessus en cuir.

L'importance des Marchés.

Saint-Symphorien a été depuis des temps immémoriaux un lieu de passage et de halte, un lieu à la croisée des chemins, un espace frontière entre Province Romaine et Gaule chevelue, puis entre Lyonnais et Forez. C'est une des caractéristiques majeures de son histoire, que l'on retrouve à tout âge, à toute époque, et ce au travers d'une institution bien ancrée dans les Monts du Lyonnais : les foires et les marchés. Comme l'écrit Pierre Lhopital, érudit pelaud et gardien de la mémoire collective : « En effet, la bourgade qui allait devenir Saint-Symphorien est née à la croisée de grands et vieux chemins ; et ce

⁸⁵ Ibidem.

⁸⁶ Ibidem.

⁸⁷ Ibidem.

⁸⁸ Revenu attaché à un ecclésiastique.

⁸⁹ « Une Bourgade artisanale des Monts du Lyonnais ; Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles » Suite de l'article précédent, *L'Araire*, par Marie-Thérèse Lorcin, numéro 32, Printemps 1978, 14 pages.

⁹⁰ Ibidem.

⁹¹ Théodore Ogier, *La France par cantons et communes : Département du Rhône*, Lyon-Paris, Balay et Conchon Editeurs, publié par la Maison Bajot (Guillotière, Lyon), 1856, pages 409

carrefour d'importance, ce lieu de passage obligé au coeur d'une région montagneuse fut de tout temps un point d'étape. Ces arrêts, cette pause, indispensables à la récupération des fatigues des hommes et de leur montures, provoquèrent des rencontres, sans doute assez régulières entre voyageurs et sédentaires, et c'est ainsi que naquirent les habitudes de transactions, nos premiers "marchés" il y a de cela peut-être plus de vingt siècles »⁹².

Comme le reconnaît Théodore Ogier, « *ce qui a contribué à développer l'industrie et le commerce dans la ville de Saint-Symphorien, c'est l'établissement d'un marché [...] et de foires »*⁹³.

Ces marchés étaient un moment-clé de socialisation et d'animation pour Saint-Symphorien et alentours. Les nombreux marchés aux bestiaux (chevaux, cochons, veaux, moutons) faisaient la réputation de la cité pelarde. Ce succès entraîna des travaux d'aménagement du centre-ville, notamment la création de la Place du Marché, afin de pouvoir mieux accueillir baudauds et bêtes lors des marchés. Cette émulation économique attirait même des négociants de Saint-Anthème, accompagnés d'Aubrac, de Salers, « *de longues et hautes bêtes, à grandes cornes, dont le pelage du plus beau roux est encore dans biens des mémoires »*⁹⁴. Deux foires annuelles rythmaient par ailleurs le quotidien des pelards : l'une au Mercredi suivant le Dimanche de la Passion, l'autre au Mercredi suivant la fête de la Croix (14 Septembre).

Ces événements étaient un lieu de rencontre privilégié pour ces négociants, ces marchands de vaches, aisément reconnaissables par leur allure : « *portant feutre mou ou canotier*⁹⁵, [...] *chemise blanche au col empesé, courte blouse toujours noire, très ample, ne gênant ni la démarche, ni les entourures, et bien sûr l'inséparable bâton de noisetier. C'était des hommes bien de chez nous »*⁹⁶. Tous paysans de père en fils, ils communiquaient via le patois, langue locale héritée de mélanges d'arpitan et de français. Françoise Salmon et Antoine Françon en retracent les contours dans un ouvrage consacré à cette langue si particulière qui se parle seulement dans les Monts du Lyonnais, avec un accent reconnaissable entre mille, à mi-chemin entre gaga stéphanois et dialecte lyonnais. La tradition orale du patois était forte, notamment chez les travailleurs de la terre et artisans. Ainsi, comme le remarque Françoise Salmon, « *lorsque l'étranger met le pied en terre pelarde et plus largement dans les Monts du Lyonnais, il est surpris d'entendre, au milieu d'un français "classique", des termes pittoresques, originaux, sonores, dont l'emploi est encore courant et qui constituent une langue spécifique et savoureuse, à laquelle il ne lui reste plus qu'à s'initier »*⁹⁷. Ce dialecte, transmis pour l'essentiel oralement, était ponctué de « *piaillée* », « *débarouler* », « *tarabate* », « *milles* », « *taune* », « *matrus* », « *piautrer* », « *guenille* » ou autres expressions incompréhensibles pour toute personne non-initiée, comme « *vois-tu-le* », « *avoir la lourde* » ou « *on va d'abord y aller* ».

⁹² « Foires et Marchés à Saint-Symphorien-sur-Coise », *L'Araire*, par Pierre Lhopital, numéro 58, Automne 1984, p.35-40

⁹³ Théodore Ogier, *La France par cantons et communes : Département du Rhône*, Lyon-Paris, Balay et Conchon Editeurs, publié par la Maison Bajat (Guillotière, Lyon), 1856, pages 409

⁹⁴ « Foires et Marchés à Saint-Symphorien-sur-Coise », *L'Araire*, par Pierre Lhopital, numéro 58, Automne 1984, p.35-40

⁹⁵ Le canotier était une production-phare de Chazelles-sur-Lyon, capitale du chapeau et ville ligérienne conséquentes des Monts du Lyonnais, où régnaient les « *princes du feutre* » selon le bon mot de Pierre Lhopital.

⁹⁶ « Foires et Marchés à Saint-Symphorien-sur-Coise », *L'Araire*, par Pierre Lhopital, numéro 58, Automne 1984, p.35-40

⁹⁷ Françoise Salmon & Antoine Françon, *A Cha Peu – Mots et expressions de la langue de chez nous*, Pomeys, Comité de Coordination des Monts du Lyonnais, 1995, Avant-Propos

Ces journées étaient marquées par le commerce et la négoce, mais aussi par le plaisir de la rencontre, et ce, souvent, autour d'un pot dans les nombreux cafés et « *estaminets* » que comptaient Saint-Symphorien. Durant l'entre-deux-guerres, on a ainsi pu dénombrer quatorze bistrotts sur la Place du Marché, ouverts même le Dimanche, pour une population pelarde ne dépassant pas les deux mille habitants.

Implantation définitive dans le Rhône.

L'Ancien-Régime avait divisée la France en provinces. La province du Lyonnais, dans laquelle se trouvait Saint-Symphorien-Le-Chastel, « *n'était pas une province comme les autres comme l'Auvergne ou la Bourgogne* »⁹⁸. En effet, c'était un assemblage hétéroclite, composé de trois territoires féodaux – le Lyonnais à l'est, le Forez à l'ouest, le Beaujolais au nord – tous placés sous autorité de Lyon. Dès le départ, les Pelauds étaient géographiquement à la limite entre deux de ces divisions féodales, chacune marquée par une identité propre : celle du Lyonnais et celle du Forez.

Elles furent réunies dans un seul et même département durant la Révolution, avec le Beaujolais, dans un agrégat administratif appelé le Département de Rhône-et-Loire, et dont les contours rappelaient aux historiens locaux ceux du mythique territoire ségusiave. Ce fût un département à la vie éphémère, entre Janvier 1790 et 12 Août 1793, notamment à cause de l'ombrage que Lyon portait à toute la province, mais aussi à cause de la velléité d'affirmation des petits territoires ruraux comme les Monts du Lyonnais ; en effet, « *même les villages du lyonnais étaient réticents [et] le vieux conflit ville-campagne avait la peau dure* »⁹⁹.

Dès la mise en place de l'Assemblée Constituante, on s'inquiète de la prépondérance de Lyon, et « *une adresse demande même que tous les cantons se liguent pour se libérer de l'aristocratie de la ville de Lyon* »¹⁰⁰. Suite aux événements lyonnais de 1793, le pouvoir jacobin décide de la création du Département de la Loire, afin de punir la rébellion des contre-révolutionnaires et des girondins. Cette décision irrévocable fixera les frontières définitives – et actuelles – entre Rhône et Loire, en scindant en deux les Monts du Lyonnais, dont deux cantons auront une identité rhodanienne, et le troisième sera ligérien. « *Ce découpage brutal fait à la hâte – ou plutôt à la hache* »¹⁰¹ ne sera jamais remis en cause. Ainsi, se référer au découpage politico-administratif n'est que vaine tentative pour comprendre l'identité de ce territoire, qui est plus un territoire-frontière, une zone-tampon.

B°) L'importance de la religion dans les Monts du Lyonnais

⁹⁸ « Le Département de Rhône-et-Loire », *L'Araire*, par Jacques Rivoire, numéro 133, Été 2003, p.53-59

⁹⁹ Ibidem.

¹⁰⁰ Ibidem.

¹⁰¹ Ibidem.

Malgré une christianisation tardive des montagnes ...

Contrairement à la proche ville de Lugdunum, qui, dès 177 après Jésus-Christ, est le théâtre des premiers martyrs chrétiens en Gaule – Sainte Blandine, Saint Pothin, les Monts du Lyonnais connaissent une propagation des idées chrétiennes beaucoup plus diffuse et lente que dans le reste de l'Europe de l'Ouest ; même des régions plus au Nord des foyers d'émission du christianisme, comme en atteste le baptême de Clovis I^{er}, Roi des Francs, à Reims, en 496. En effet, « *tout au long des premiers siècles de notre ère, les essais de christianisation de cette région montagneuse et sauvage ne furent pas couronnés de succès* »¹⁰², et les paysans païens (les *pagani*) restaient très attachés à l'antique mythologie celtique gauloise, marquée par le culte druidique.

La première incursion chrétienne dans les Monts du Lyonnais serait celle de Martin de Tours, dit Saint-Martin, connu pour avoir sillonné une grande partie du territoire de la Gaule. Ainsi, selon la légende, au IV^{ème} siècle, cet « *apôtre des campagnes aurait obtenu les premières adhésions en convertissant au christianisme, lors des passages successifs dans ces montagnes, quelques lieux culturels gaulois* »¹⁰³. De ces légendes subsistent deux fontaines portant son nom : la « font-bénite » de Saint-Martin-en-Haut, et la fontaine « Saint-Martin » sur la commune de Pomeys. Selon certaines fables locales, on peut encore distinguer le sabot de son cheval, inscrit dans la pierre de cette dernière : « *de retour de sa patrie hongroise, et faisant route vers son évêché [de Tours], le grand apôtre des campagnes aurait arrêté sa monture auprès d'une source qui, depuis, est intarissable. [...] On distingue sur la margelle de la fontaine, la trace du bâton du voyageur et le sabot de son mulet a laissé son empreinte sur un rocher tout proche* »¹⁰⁴.

Mais l'évangélisation date probablement du VI^{ème} siècle. Les moines de l'Abbaye de l'Île Barbe sont envoyés dans les Monts du Lyonnais pour apprendre les principes de la « nouvelle religion » aux habitants. Ces missionnaires efficaces fondent alors, un peu partout dans les Monts du Lyonnais, des prieurés, des abbayes, mais aussi les premières églises et chapelles des différentes paroisses. À cette époque, l'église primitive, dite « Saint-André-des-Arcs » de Saint-Symphorien aurait été dédiée à Saint André.

Mais un deuxième mythe fondateur, après celui de l'évêque Martin de Tours, va venir parachever la christianisation de ces bourgades montagnardes. Au VIII^{ème} siècle, lors du transfert des reliques de Saint Symphorien¹⁰⁵, entre Autun et Saint-Bonnet-le-Château, un événement « miraculeux », « fabuleux » se produit : « *le mulet chargé du précieux fardeau se serait arrêté avec obstination aux abords de la bourgade [Saint-Symphorien]. Alors que les gens de l'escorte tentaient en vain de vaincre ce subit entêtement, la cloche de l'église Saint-André se mit à tinter d'elle-même à toute volée et avec tant d'insistance que tout le*

¹⁰² André Pelletier (sous la direction de), *Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône*, Roanne, Editions Orvath, 1989, p.471 et suivantes.

¹⁰³ Ibidem.

¹⁰⁴ Jean-Pierre Houssel (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais*, Saint-Symphorien-sur-Coise, Editions La Taillanderie, 2009, p.178

¹⁰⁵ Symphorien d'Autun (159-180), est un martyr chrétien sanctifié par l'Eglise catholique. Malgré l'édit de l'empereur Marc-Aurèle qui proscribit la religion chrétienne en Gaule, Symphorien refuse de se prosterner devant une statue de Cybèle en 180, lors d'une procession, et il se moque ouvertement des païens. Emprisonné, condamné puis décapité, il préfère donner sa vie plutôt que de renier sa foi.

peuple y vit le signe évident d'une volonté céleste. On vint se prosterner, prier, et c'est alors seulement que le bon mulet accepta de conduire les reliques jusqu'en l'église »¹⁰⁶. Ainsi, la capitale des Monts du Lyonnais prit alors le nom du martyr gaulois, qui devient le saint patron de la commune. On expose ses reliques pendant quelques heures dans l'église du village, en posant comme condition première que celle-ci prenne désormais, le nom de Saint-Symphorien, ce qui se produisit. Le nom de Saint-Symphorien n'apparaîtra pour la première fois qu'en 984, dans un dénombrement des biens de l'Eglise de Lyon de l'archevêque Burchard : il sera fait mention de Castello sancti Symphoriani (Saint-Symphorien-le-Castel).

Enfin, il est nécessaire de rappeler le rôle fondamental que joua Pierre Girard, « *l'enfant cardinal de Saint-Symphorien* »¹⁰⁷, qui par ses nombreux retours dans sa bourgade d'origine afin de se reposer, tint au courant les habitants de la région des événements religieux d'époque, et il les confirma dans leurs convictions religieuses.

... les Monts du Lyonnais sont qualifiés de « Petite Vendée » lors de la Révolution.

La Révolution française fût une période sombre de l'histoire des Monts du Lyonnais. Telles la Vendée « blanche », ou encore la ville rebelle et fédéraliste de Lyon, les populations catholiques des montagnes lyonnaises subirent l'ire révolutionnaire, ainsi que le mouvement de déchristianisation entrepris par la Convention.

Ainsi, durant la Révolution Française, les Monts du Lyonnais, et notamment la commune de Saint-Martin-en-Haut, firent preuve d'une ferveur religieuse remarquable, malgré la répression du pouvoir central. Par exemple, l'Abbé Linsolas écrit, dans ses Mémoires, que « *la paroisse de Saint-Martin-en-Haut, une des plus étendues du diocèse, se distingua toujours par son grand zèle et sa constance à soutenir l'autel et le trône* »¹⁰⁸. Les principes royalistes et catholiques des Saint-Martinois et autres habitants des Monts du Lyonnais leur occasionnèrent de multiples et diverses persécutions, « *plus vives les unes que les autres* »¹⁰⁹, entre 1791, commencement du « schisme », et 1803. Mais, « *malgré ces violences, l'on ne put jamais détacher ces bons chrétiens de l'unité de l'Eglise, ni de la fidélité envers le souverain légitime* »¹¹⁰, et il était de notoriété publique que cette paroisse offrait asile aux missionnaires dans le besoin, malgré les risques de représailles.

Ainsi, l'Abbé Linsolas est amené à raconter cette anecdote, qui se passe dans le courant des années 1790, et qui rapporte les faits d'armes des habitants de Saint-Martin en faveur de la religion catholique : « *les jeunes gens de Saint-Martin se réunirent, après s'être noircis le visage et les bras, [et], armés de fusils, il arrivèrent de bon matin près de la prison [d'Yzeron] où le camarade et le catéchiste étaient [emprisonnés]. [...] Peu de jours après, quarante*

¹⁰⁶ André Pelletier (sous la direction de), *Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône*, Roanne, Editions Orvath, 1989, p.471 et suivantes.

¹⁰⁷ Ibidem.

¹⁰⁸ « Persécution à Saint-Martin-en-Haut en 1798 », *L'Araire*, par Louis Vignon, numéro 68, Printemps 1987, p.37-40, d'après les Mémoires de l'Abbé Linsolas, vicaire général du diocèse de Lyon pendant la Révolution Française.

¹⁰⁹ « Persécution à Saint-Martin-en-Haut en 1798 », *L'Araire*, par Louis Vignon, numéro 68, Printemps 1987, p.37-40, d'après les Mémoires de l'Abbé Linsolas, vicaire général du diocèse de Lyon pendant la Révolution Française.

¹¹⁰ Ibidem.

gendarmes ou dragons furent envoyés à Saint-Martin »¹¹¹, et ils châtièrent les présumés coupables avec une grande violence. Mais, voulant fendre en deux la tête d'un supposé réquisitionnaire, un des gardes nationaux coupe par mégarde le doigt d'un des gendarmes, et ce sans que le pauvre malheureux ne soit touché. Bénédiction divine ? L'Abbé Linsolas y voit là le signe d'une « *protection particulière de Dieu* »¹¹² sur les Monts du Lyonnais, qui le lui rende bien par un attachement – et une générosité matérielle – tout particulier à ses serviteurs sur terre.

L'abbé Fleury Berdiel (1883-1961) retranscrit quant à lui dans son ouvrage¹¹³ la chronologie des différents épisodes de l'affront que des communes comme Saint-Martin-en-Haut ou Duerne infligèrent à l'Eglise constitutionnelle.

Il date le début de cette mésaventure funeste à la « grande alarme » de l'été de 1789, qualifiée de « Grande Peur » par les historiens. Les habitants des Monts du Lyonnais, comme tant d'autres en France, anticipent l'ère de turbulences à venir. Puis la série de mesures de l'Assemblée Constituante entre le 2 Novembre 1789 au 14 Mai 1790, et le vote de la confiscation des biens d'Eglise, ou biens nationaux, précipitent les événements. Le 12 Juillet 1790, est votée la Constitution civile du Clergé, qui est ressenti comme un vrai schisme pour les ecclésiastiques français. Le 27 Novembre de la même année, on oblige les prêtres religieux et les officiers civils à prêter un serment de fidélité à cette constitution. Dès lors, la France connaît une division entre les prêtres jureurs, dépendant de l'Eglise dite Constitutionnelle, et les prêtres réfractaires, qualifiés comme étant les représentants de l'Ancien Régime.

Suite à l'instauration de ce culte nouveau, le clergé est entièrement renouvelé dans les Monts du Lyonnais ; ainsi, M. Gabriel Gardès, à la tête de la paroisse de Saint-Martin, son vicaire, M. Claude Frangin, M. Louis Calemard, curé de Duerne et M. Jacques Epinat, curé de Rochefort, qui rétractent leur serment, sont remplacés par des curés constitutionnels, M. Alexandre Montagnon, prébendier de Grézieu-le-Marché, et M. Jacques David, à la cure de Saint-Martin. Ces nouveaux venus sont accueillis avec une certaine réticence : « *les fidèles vivent sans enthousiasme l'entrée en fonctions des prêtres intrus* »¹¹⁴, et le Dimanche 25 Septembre 1791, le curé Jacques David, qui vient prendre possession de son église, est cordialement insulté par plusieurs personnes. Ce n'est que le début d'une grande histoire de désamour entre Saint-Martinois et la furie révolutionnaire. La semaine suivante, le 2 Octobre 1791, alors que M. David s'apprête « *à faire la bénédiction de l'eau, une foule de 200 personnes réussit à forcer les portes de l'église et refoule dans la nef la gendarmerie et la garde nationale* »¹¹⁵. Les forces de l'ordre et M. David se font violemment huer dès la fin de l'office. L'administration civile devra nommer un commissaire civil, M. Desgouttes de la Salle, pour ramener le calme dans cette « *paroisse indocile* »¹¹⁶, qui montre une « *antipathie obstinée* »¹¹⁷ à l'égard de M. David. Par ailleurs, les désobéissants Gardès et Frangin continuent à exercer les fonctions publiques du ministère, sans gêne aucune. Mais

111 Ibidem.

112 Ibidem.

113 « Un coin du Lyonnais pendant la Révolution », *L'Araire*, par Fleury Berdiel, numéro 93, Été 1993

114 « Un coin du Lyonnais pendant la Révolution », *L'Araire*, par Fleury Berdiel, numéro 93, Été 1993

115 Ibidem.

116 Ibidem.

117 Ibidem.

un arrêté du Directoire du département ordonne à tous les prêtres réfractaires de cesser leurs fonctions et de se retirer à dix lieues de leur paroisse respective, sous la menace de peine sévère. Ce qui renforce l'indignation populaire à l'encontre de M. David ; c'est pourquoi, « *peu rassuré, il ne consent à revenir à Saint-Martin que sous la protection de la force armée* »¹¹⁸. On craint surtout que cette paroisse ne soit « *bientôt entièrement infectée de fanatisme* »¹¹⁹, et que ce mouvement fasse tache d'huile, notamment dans les communes alentours de Duerne, Aveize ou La Chapelle, dénoncées dans une pétition envoyée au Directoire comme nids à prêtres réfractaires.

Dans toutes ses communes, l'installation du curé constitutionnel rencontre d'importantes difficultés, et la population montre une hostilité certaine à leurs égards. A Rochefort¹²⁰, l'abbé Jacques Epinat est caché dans le voisinage. A Duerne, une opposition invincible ne faiblit guère ; « *toute la paroisse reste soumise à l'ancien curé et ne veut rien avoir de commun avec le nouveau* »¹²¹. Les enfants manquent de respect à M. Montagnon, des ordures sont déversées devant la porte de son presbytère, quand des charognes n'y sont pas pendues, ou encore des coups de fusil sont tirés à proximité. Une nouvelle chapelle est aménagée, sans autorisation, et l'inscription suivante est peinte sur la façade : « Culte religieux. Paix et Liberté », inscription que le Directoire prend comme un nouvel outrage. Ainsi, les communes insoumises de Duerne et Saint-Martin ne verront pas de prêtres constitutionnels jusqu'en Septembre 1792, et l'église saint-martinoise restera fermée au culte catholique pendant trois ans. Cette résistance du clergé et des populations aura comme conséquence le regain de la persécution dans les campagnes. On arrête, on déporte, on exécute sur l'échafaud.

Mais la résistance catholique s'organise autour d'un personnage, l'Abbé Animé est envoyé en 1793 sur la commune de Saint-Martin. Un prêtre lui présente la paroisse en ces mots : « *la Providence veille sur votre paroisse d'une manière particulière et surtout à cause de l'attachement et de la soumission de presque tous vos co-paroissiens à la doctrine et à l'autorité de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine* »¹²². On recommande à M. Animé la prudence et la discrétion, à cause du péril que courent les prêtres réfractaires. Mais il échappe, miraculeusement selon Fleury Berdiel, à toutes les embusques, et même au plus fort de la Terreur, il ne souffre pas de dénonciations. La population locale lui offre gîte et couvert, malgré le prix élevé à payer en cas de complicité avec les prêtres réfractaires. Les fiers montagnards des Monts du Lyonnais montrent un zèle et une fidélité à toute épreuve à l'égard du culte catholique.

Le Conseil Général du département décide le 4 Septembre 1792 que cette situation ne peut durer, et il envoie dans les Monts du Lyonnais trois commissaires – Messieurs Steinman, Saillier et Curret, accompagnés de 200 hommes de la garde nationale, pour « *rétablir la paix dans ce canton et ramener les habitants aux principes du patriotisme et à l'amour de la liberté* »¹²³. On les charge de faire plier les communes de Duerne, Saint-Martin, Montromant et Aveize. Des prêtres réfractaires sont arrêtés. Même s'ils remarquent que les « *esprits sont mitigés par la crainte, mais étrangement préoccupés par le fanatisme et l'entêtement* »,

¹¹⁸ Ibidem.

¹¹⁹ Ibidem.

¹²⁰ Aujourd'hui hameau rattaché à la commune de Saint-Martin-en-Haut.

¹²¹ « Un coin du Lyonnais pendant la Révolution », *L'Araire*, par Fleury Berdiel, numéro 93, Été 1993

¹²² « Un coin du Lyonnais pendant la Révolution », *L'Araire*, par Fleury Berdiel, numéro 93, Été 1993

¹²³ Ibidem

ils partent « avec l'espérance que la paix ne sera plus troublée dans ces contrées et que le fanatisme, occasionné par les machinations des prêtres réfractaires cèdera peu à peu à la saine raison et à l'empire des lois »¹²⁴. Mais dès que les soldats quittent le pays, les Monts du Lyonnais retrouvent leur physionomie, et « la même énergie indomptée anime toujours les cœurs »¹²⁵. Ainsi, le 23 Mars 1793, lorsque les habitants de Duerne doivent choisir les cinq volontaires qu'ils doivent fournir à l'armée, est organisé non pas un tirage au sort, mais un scrutin, dont le résultat est l'élection du citoyen Pierre Ballyat comme soldat de la République, qui n'est autre que le curé constitutionnel. Quant à Saint-Martin, elle sera envahie quatorze fois par des détachements révolutionnaires durant la décennie.

Pendant la Révolution, les Monts du Lyonnais souffrent durement du mouvement national anti-chrétien, attisé par les hébertistes et les partisans du théophilantropisme, dont l'apogée est la Terreur. Vers la fin de 1793, les autels d'église sont démolis, les croix détruites, les cloches transformées en canon. Le 7 Janvier 1794, la Convention décrète qu'elle ne reconnaît plus d'autre culte que celui « de la raison et de la morale universelle ». Le culte de l'Être Suprême est instauré. Les rumeurs de l'écrasement des fédéralistes lyonnais par les Conventionnels arrivent dans les Monts du Lyonnais. On promet que quiconque fera la guerre à la liberté ne sera plus. La toponymie de l'Ancien Régime est supprimée, et Saint-Martin devient Martin-l'Espérance, tandis que Saint-Symphorien prend le nom de Chausse-Armée. On chasse toute personne – prêtres réfractaires, notaires, procureurs, commissaires – susceptible de « menées sourdes tramées pour entraver la sainte Révolution »¹²⁶. On multiplie les arrestations pour raison de fanatisme. La tradition orale rapporte qu'environ quarante pères de famille saint-martinois ont été, durant la Terreur, emprisonnés. Enfin, on décerne le surnom de « Petite Vendée » au pays des Monts du Lyonnais.

La période du Directoire, qui suit la chute de l'« incorruptible » Robespierre, permet un début de réconciliation solennelle. La confiance revient peu à peu, et des arbres de la liberté sont plantés dans chaque commune des Monts du Lyonnais. Mais c'est sans compter sur la deuxième période de Terreur qui s'ouvre à partir de Septembre 1797. De nouveau, une vaste entreprise de déchristianisation est lancée depuis Paris. Mais c'est sans compter sur « la répugnance de nos montagnards pour les usages révolutionnaires »¹²⁷. Ainsi, dans la nuit du 15 au 16 Pluviôse de l'An III – ou nuit du 3 au 4 Février 1795, l'arbre de la liberté est coupé dans les communes de Duerne, Pomeys, Aveize, Coise, La Chapelle, Saint Symphorien. Cet acte est vu par les autorités républicaines comme une profanation, et un geste d'humiliation. Mais que faire face à tant de fidélité pour le culte catholique ?

Puis le coup d'état du Général Bonaparte, le 18 Brumaire de l'an VIII, permet de tourner cette page difficile, et inaugure selon les mots de Fleury Berdiel une « ère de paix et de liberté », notamment grâce à la signature du Concordat avec le Pape Pie VII, le 15 Juillet 1801.

Enfin, on ne peut évoquer cette période marquante pour les Monts du Lyonnais sans mentionner le célèbre « Roi de Chevrières ».

Chevrières est une commune du canton de Chazelles-sur-Lyon, à quelques dix kilomètres de Saint-Symphorien, qui dispute le surnom de « Petite Vendée » avec Saint-Martin. En effet, pendant la révolution, un habitant chevrotin, du nom d'Antoine Crozier, et

¹²⁴ Ibidem.

¹²⁵ Ibidem.

¹²⁶ Arrêté de l'administration du district, pris le 25 Février 1794.

¹²⁷ « Un coin du Lyonnais pendant la Révolution », *L'Arrière*, par Fleury Berdiel, numéro 93, Été 1993

aidé par une armée de paysans dévoués à Dieu et au Roi, organisa la protection des nobles et des prêtres réfractaires du pays.

Cet épisode historique fait suite à l'assassinat du roi puis l'ère de terreur, menée dans le Forez par l'ultra-jacobin Claude Javogues. Les massifs montagneux – monts du Forez, du Pilat, et surtout Monts du Lyonnais – sont alors le refuge de mouvements contre-révolutionnaires, notamment de royalistes qui ont préalablement évacué Montbrison ou Feurs.

Antoine Crozier, paysan et fermier à La Badouillère, à Chevrières, est doté, selon la tradition orale, d'une grande ressemblance avec le roi Louis XVI. Pendant la Terreur, en 1793, il lève alors une petite armée, qui jure de mourir « pour sa foi et son roi ». Celui qu'on surnomme le « Roi de Chevrières » dirige alors une milice locale de résistance royaliste, composée de plus de 2 000 personnes plus ou moins recherchées. Il mena « *une lutte héroïque pour la défense de la religion ; il donnait asile aux proscrits, les arrachant aux soldats républicains* »¹²⁸.

C°) Un territoire rural particulier.

Depuis toujours, le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise est caractérisé par son rapport à l'agriculture et la paysannerie. Comme l'écrit le géographe Jean-Pierre Houssel, « *il n'y a pas que des agriculteurs, mais ce sont eux qui donnent le ton* »¹²⁹.

Malgré un paysage escarpé et un climat rude, la culture de la terre et l'élevage ont pu prospérer. Dès 1827, Nicolas-François Cochard remarque « *la fertilité qui se manifeste dans des lieux où la végétation semble engourdie par les frimats* »¹³⁰. En effet, il poursuit en remarquant que « *dans un pays comme celui-ci [...] les vicissitudes des saisons sont fréquentes, [et] privent quelquefois le canton des ressources qu'il se promettait* »¹³¹. Mais les prairies sont abondamment irriguées par les eaux de montagne.

Dans une description méticuleuse de l'activité agricole des Monts du Lyonnais, il énumère les différentes récoltes fourragères, céréalières, fruitières, mais aussi le nombre de têtes de chaque espèce du bétail en présence, au chapitre « Agriculture » de sa monographie. Ainsi, on apprend que la culture du trèfle, dans des prairies artificielles, est monnaie courante, et que les récoltes de froment sont prolifiques. La fécula la plus cultivée est la pomme de terre, qui fournit, selon ses mots, une ressource vitale aux indigents. Toutefois, il remarque que l'instruction des cultivateurs et des éleveurs fait défaut, et il recommande de remédier à cette carence pour que le territoire continue de prospérer.

Jusque vers les années 1950, le paysage des Monts du Lyonnais était composé d'une multitude de petites fermes, qui avaient en moyenne jamais plus de 15 têtes de bétail.

¹²⁸ Jean-Pierre Houssel (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais*, Saint-Symphorien-sur-Coise, Editions La Taillanderie, 2009

¹²⁹ Article « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais » par Jean-Pierre Houssel, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.163

¹³⁰ Nicolas-François Cochard, *Saint-Symphorien-sur-Coise et ses environs, 1827*, réédité en 1989 par Res Universis, Paris, p.19

¹³¹ Ibidem.

De ce passé, reste un ouvrage édité en 1994 par les résidents de la Maison de retraite de Saint Martin en Haut, qui retrace la vie rurale d'autrefois dans les Monts du Lyonnais. Dans un langage mêlant français et patois, ce livre retrace les activités quotidiennes de ces « paysans » des Monts du Lyonnais : le travail des hommes, le travail des femmes, les habitudes alimentaires, les modes vestimentaires, les aménagements d'intérieurs, ... Ainsi, on apprend grâce à ce livre que « pendant la période des foins, les repas étaient copieux. Lorsque le pré était loin de la ferme, le sêtre (faucheur) ne rentrait pas manger à la maison. On lui portait son repas au pré, dans un bichon, où tout était mélangé, soupe et lard [...] Les quatre heures étaient souvent composés de socane (vin sucré étendu d'eau dans lequel trempaient des tranches de pain) »¹³², que « les hommes buvaient principalement du vin, mais très peu alcoolisé, vins de pays (de Chaussan, Thurins, Rontalon) »¹³³ ou encore que lors des journées de batteuse, les hommes « avant de se mettre au travail buvaient le café arrosé de gnôle »¹³⁴.

Aujourd'hui, cette agriculture a évolué, et les Monts du Lyonnais ont gardé une agriculture certes différente, mais relativement importante, notamment grâce à la proximité des bassins stéphanois et lyonnais, qui absorbent la production des maraîchers et cultivateurs du pays, notamment sur les marchés urbains.

Mais ce territoire rural comporte de nombreuses particularités propres, qui lui confèrent une identité spécifique, dont certains traits sont remarquables.

Un paysage de fermes à la cour fermée.

Dans les Monts du Lyonnais, où l'unité familiale se traduit par l'emploi de la locution « chez »¹³⁵, particularité du patois local, le foyer et l'espace privé sont symboliquement et visuellement représentés par des fermes aux allures caractéristiques. Dès les années 1770-1780, de profondes transformations architecturales dans le « pays »¹³⁶ ont lieu, et révolutionnent le décor. Une réelle uniformisation stylistique se traduit par la fermeture de la cour intérieure des fermes. Cette modification majeure dans l'art de bâtir, d'habiter et de travailler est le résultat d'une volonté de protéger son « chez soi » du monde extérieur, et de donner à sa famille un marcadage géographique. La ferme, avec cette cour fermée, remplit alors une double fonction protectrice ; elle est un abri contre les humeurs climatiques telles le vent froid qui « sibère »¹³⁷ l'hiver, mais aussi une forteresse, qui préserve du monde extérieur, des étrangers.

Ainsi, Michel Rautenberg, ethnologue dont la thèse portait sur une analyse typologique et anthropologique de la maison rurale des Monts du Lyonnais, explique que « la forme

¹³² COLLECTIF, Maison de Retraite de Saint-Martin-en-Haut, Les « Autrefois dans les Monts du Lyonnais », La vie rurale, Février 1994, IML (Imprimerie des Monts du Lyonnais), Saint Martin en Haut, p.7

¹³³ COLLECTIF, Maison de Retraite de Saint-Martin-en-Haut, Les « Autrefois dans les Monts du Lyonnais », La vie rurale, Février 1994, IML (Imprimerie des Monts du Lyonnais), Saint Martin en Haut, p.93

¹³⁴ Ibidem, p. 95

¹³⁵ Pour parler d'une famille, les habitants locaux utilisent des expressions de ce type : « Chez Besson sont partis en vacances », au lieu de « La famille Besson est partie en vacances ».

¹³⁶ Le mot pays est utilisé ici dans son acception de région naturelle, de pays traditionnel, aux caractères physiques homogènes, et dont la population possède une identité culturelle propre.

¹³⁷ Expression locale pour désigner un vent glacial.

en U [des fermes] exprime trois codes symboliques et pragmatiques qui ont profondément marqué les Monts du Lyonnais : la ferme enracine une famille dans un terroir, elle est une protection contre l'extérieur, elle affiche une certaine rationalisation des espaces »¹³⁸. Cet enracinement des familles à leur territoire est visible dans les dates et les initiales gravées à même la pierre, lors de la construction et des agrandissements des bâtiments.

Ainsi, cette cour fermée a deux origines. La première est climatique, car elle protège, durant l'hiver, des vents froids et elle permet d'éviter la formation de congères à l'intérieur de la cour. La seconde est historique : les paysans ont construit « ces fermes forteresses » durant la Révolution pour se protéger à la fois des bandits et miliciens, mais aussi des soldats républicains qui étaient envoyés dans les Monts du Lyonnais pour chasser prêtres réfractaires et mater les populations « blanches ». Ce « peu d'espace extérieur introduit dans l'unité domestique qu'est la ferme »¹³⁹, comme l'écrit Michel Rautenberg, permet aussi à ses occupants de se protéger des regards extérieurs. Cette cour rectangulaire fermée accompagnera toutes les grandes mutations socio-économiques du dix-neuvième siècle – le resserrement de la taille des exploitations, la généralisation de la petite propriété paysanne, le développement d'un système de polyculture-élevage (pomme de terre, bovins, porcs).

Ainsi, durant la période charnière de la Révolution française, « l'uniformisation des pratiques agricoles et des formes de l'habitat donnent aux collines des Monts du Lyonnais une identité paysagère forte »¹⁴⁰, élément culturel qui se rajoute aux précédents traits du pays, que sont, selon Michel Rautenberg, « un système de production relativement égalitaire, une pratique religieuse unanime et une vie politique qui valorise le plus souvent le consensus »¹⁴¹.

Une pratique sociale unique : le rapport des Pelauds au saucisson.

Saint-Symphorien, dans sa période moderne, ajoute une dimension nouvelle à son identité. Après la découverte inattendue de saucisses oubliées dans un placard par M. Martel, charcutier local, puis le rapide essor de l'industrie salaisonnière, Saint-Symphorien-sur-Coise s'est progressivement reconnue et définie comme la capitale mondiale, sinon nationale, du saucisson. Des rumeurs locales expliquent ce succès par la qualité climatique toute particulière de l'air des Monts du Lyonnais, propice au séchage ; cet air est sec, et surtout, la situation géographique de Saint-Symphorien « la met à l'abri des brouillards »¹⁴².

Mais c'est encore une fois sa situation géographique qui explique cette réussite. Saint-Symphorien est située sur la légendaire Route d'Aquitaine, « celle la même destinée à faire parvenir sur Lyon des produits et des marchandises acheminées depuis Bordeaux, mais aussi de tout le centre de la France », et la ville était la dernière halte pour tous « les animaux [voyageant sur pied] qui devaient finir leur transit chez les traiteurs et bouchers de

¹³⁸ Article « Un trait caractéristique de la ferme des Monts du Lyonnais » par Michel Rautenberg, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.138

¹³⁹ Ibidem

¹⁴⁰ Ibidem

¹⁴¹ Ibidem

¹⁴² André Pelletier (sous la direction de), *Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône*, Roanne, Editions Orvath, 1989, p.471 et suivantes.

Lyon »¹⁴³. Ainsi, de nombreux artisans-charcutiers quittèrent les communes environnantes des Monts du Lyonnais pour venir travailler la matière première sur place.

Ce pôle artisanal d'excellence de boucherie-charcuterie, dont les pionniers fondateurs sont Loste et Martel, donne alors une valeur singulière au produit issu de ce secteur, le saucisson. Il obtient un véritable rôle d'utilité sociale. En effet, aucune des « *réunions sociales, comme manifestations institutionnelles, comme la messe ou l'après messe, mais aussi festives et sportives* »¹⁴⁴, réunions sociales prises ici au sens strict de relations internes aux villages, ne se fait sans manger de « *cochonaille* ». Les concours de belotes priment régulièrement leurs participants de rosettes, Jésus ou saucissons, et les manifestations festives du Dimanche matin se font très souvent autour de soupes aux choux ou saucisson chauds. Chaque événement organisé est placé sous l'aune de la consommation de charcuterie, et de boisson, qui fait recette régulièrement, le tout dégusté généralement sur place.

Enfin, dans les Monts du Lyonnais, l'offre de saucisson est une « *marque de gratitude ou d'amitié* »¹⁴⁵, et il n'est « *pas rare de se voir offrir, un ou plusieurs saucissons industriels, ou domestiques* »¹⁴⁶, selon la nature du lien qui unit l'hôte à son invité.

On a pour ainsi dire une véritable culture du saucisson, qui est un trait de caractère spécifique de la population locale.

De la « France Blanche » à un territoire « rural progressif ».

Dans son article « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais », Jean-Pierre Houssel qualifie le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise de milieu rural progressif, dont la définition est la suivante : un milieu rural progressif, en opposition au milieu rural marginalisé, qui est en cours de désertification, est un milieu « *qui s'adapte au progrès de façon autonome et aussi progressive, à son rythme* »¹⁴⁷. La caractéristique principale de ce développement de la société paysanne est qu'il s'est fait au travers d'une promotion collective, selon les principes catholiques-sociaux défendus par les multiples mouvements chrétiens (Chronique Sociale, Jeunesse Agricole Catholique, Action Catholique) présents dans cette « terre blanche ».

En effet, ce développement exemplaire n'est pas à expliquer par des déterminismes géographiques ou naturels. Ce sont les hommes en présence, tout au long du vingtième siècle, qui ont œuvré à cette métamorphose du territoire. Mieux formés que la moyenne, ils ont pu introduire le progrès technique dans les montagnes. Par ailleurs, ils ont développé les « formes de coopération », marqueur du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise : CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples). Dès lors, un progrès

¹⁴³ « Ethnographie du phénomène de salaison autour de Saint-Symphorien-sur-Coise », *L'Araire*, par Jérôme Martin, numéro 127, Hiver 2001, p.9-34

¹⁴⁴ « Ethnographie du phénomène de salaison autour de Saint-Symphorien-sur-Coise », *L'Araire*, par Jérôme Martin, numéro 127, Hiver 2001, p.9-34

¹⁴⁵ Ibidem.

¹⁴⁶ Ibidem.

¹⁴⁷ Article « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais » par Jean-Pierre Houssel, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.163

à double facette va opérer ; il sera collectif et appuyé par l'Eglise. Ainsi, les Monts du Lyonnais deviennent « *un paradigme de la France blanche devenue progressive* »¹⁴⁸.

Cette « France Blanche », pourtant, au sortir de la guerre, est une France surpeuplée, mal reliée aux centres de dynamisme économique, où les conditions naturelles sont ingrates. Mais c'est cette « *difficulté créatrice* » qui va motiver les jeunes générations à introduire le progrès dans les Monts du Lyonnais. Mais ce qui la caractérise le plus est la religion ; « *ce bastion de hautes terres est aussi un bastion de la chrétienté* »¹⁴⁹. En effet, le taux de messalisants est plus élevé dans les Monts du Lyonnais que dans tout autre territoire rural de Rhône-Alpes¹⁵⁰. Et le nombre d'écoles privées est très important. Enfin, le dernier trait culturel de ce territoire est un vote plus à droite qu'à gauche, cette dernière représentant la laïcité voir la haine de l'Eglise.

Cette contre-société est donc propice à l'émergence d'hommes marqués par le fait religieux. Mais leur spécificité est qu'ils agissent à contre-courant de la hiérarchie religieuse et d'un environnement politique conservateurs. Ainsi, les Monts du Lyonnais sont un berceau d'un progressisme catholique, et de la démocratie chrétienne. Ces hommes, fils de commerçants et d'artisans, sont influencés, pour la première génération, par le Sillon et la Chronique Sociale de France, mais aussi par le Cercle Catholique, qui dynamise la vie associative – la clique, la société de gymnastique, la chorale, le théâtre, le patronage. La deuxième génération fréquente le siège de la Chronique Sociale, à Lyon, et fonde une section du Parti Démocrate Populaire, parti républicain et démocrate-chrétien, dont Robert Schuman est membre de 1931 à 1939. La troisième génération, marquée par la guerre, et dont le leader local est Benoît Carteron, se retrouve dans les positions du Mouvement Républicain Populaire, et est imprégnée de l'héritage de la JAC. Matthias Bernard retrace son cursus honorum, en le qualifiant « *d'administrateur d'exception* »¹⁵¹. Elu sans discontinuité au Conseil Général du Rhône de 1945 à 1982, dont il occupe le poste de Président pendant 22 ans, Benoît Carteron aborde la politique au travers du militantisme catholique social. Dès les années 1930, la Chronique Sociale de Lyon – fondée par Marius Gonin et Victor Berne, puis présidée par Joseph Folliet – le charge de défendre une loi sur les assurances sociales, et ce contre la droite représentée par la Fédération Républicaine. Il s'oppose aussi au Front Populaire, fort de ses convictions antimarxistes. Ce qui caractérise cet homme politique hors-normes, c'est son indépendance, vis-à-vis de tous les partis, et ses convictions héritées du catholicisme social, à savoir le libéralisme, l'humanisme et une doctrine sociale. Ainsi, tout naturellement, il rejoint le Parti Démocrate Populaire, fer de lance de la démocratie-chrétienne dans l'entre-deux-guerres, qui compte dans ses rangs un des Pères de l'Europe (Schuman) et des membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, créée par Albert de Mun fin dix-neuvième, qui fixe alors les principes du catholicisme social et du syndicalisme chrétien, principes reconnus par l'Eglise le 15 Mai 1891 lors de l'Encyclique *Rerum Novarum*¹⁵² publiée par le Pape Léon XIII. Ainsi, Benoît Carteron est marqué par les principes du catholicisme social, présent alors dans de

¹⁴⁸ Ibidem.

¹⁴⁹ Ibidem.

¹⁵⁰ Cf. Carte de la pratique religieuse dominicale des adultes en zone rurale dans la Région Rhones Alpes, de F.-A. Isambert et J.-P. Terrenoire (d'après les travaux du Chanoine Boulard).

¹⁵¹ Article « Les conseillers généraux de Saint Symphorien sur Coise aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles » par Matthias Bernard, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.158

¹⁵² Texte inaugural de la doctrine sociale de l'Eglise.

nombreux organes politiques (Le Sillon de Marc Sangnier, le Parti Démocrate Populaire puis Mouvement Républicain Populaire, puis le Centre des Démocrates Sociaux) et syndicaux (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, Jeunesses Ouvrières Catholiques, Jeunesses Agricoles Catholiques, Jeunesses Etudiantes Chrétiennes). Le PDP bénéficie d'une implantation importante dans la région lyonnaise, et au niveau national, il est le principal parti d'opposition à l'Action Française dans les milieux catholiques.

La doctrine du PDP peut se résumer, selon Jean-Claude Delbreil, « *en quatre points cardinaux* »¹⁵³, à savoir l'attachement à la République et aux libertés politiques (liberté de conscience, liberté d'enseignement et d'association, liberté de la presse et de réunion) (1), la volonté de réaliser la démocratie dans l'organisation économique et sociale par une évolution hardiment réformatrice et par une collaboration sincère des divers éléments de la production (2), l'éducation civique des esprits et des consciences par l'appel aux forces morales et le respect des consciences religieuses (3), une politique extérieure à la fois résolument française et nettement favorable aux méthodes de conciliation internationale (4). Quant à leurs positions sur l'Europe, elles sont en accord complet avec la politique briandiste d'alors (1918-1932), marquée par l'optimiste « esprit de Locarno », suite aux Accords d'Octobre 1925, puis au projet d'Union Fédérale Européenne contenu dans le Mémoire Briand (1929). La pierre d'achoppement de la politique internationale d'Aristide Briand, député de la Loire de 1902 à 1919, est une collaboration franco-allemande, à l'image de son entente avec son homologue allemand Gustav Stresemann. Le PDP accepte sans condition cette politique de rapprochement avec la République de Weimar. Ainsi, le PDP se démarque par un total « *désengagement par rapport au nationalisme catholique traditionnel* »¹⁵⁴. D'ailleurs, Briand demande aux catholiques sociaux, français et allemands, d'être ses « auxiliaires » dans le projet de paix sur lequel il œuvre. Concernant l'Europe à proprement parler, le « *PDP parle officiellement d'une politique transnationale* »¹⁵⁵. Ils soutiennent les projets de Briand quant à la Fédération Européenne, ou encore le projet pan-européen du comte autrichien Richard Nikolaus de Coudenhove-Kalergi, au travers de leur organe de presse principal « *Politique* ». Lors du Congrès de 1930, le PDP affirme une nouvelle fois son attachement à l'avènement d'une « Europe organisée »¹⁵⁶, dans un article de son journal interne, « *le Petit Démocrate* ». Enfin, lors du Congrès de 1931, le parti « *proclame qu'il faut plus que jamais l'Union Européenne* »¹⁵⁷ et qu'il faut « *définir les voies de l'entente européenne* »¹⁵⁸. Quant à la scène internationale globale, le parti est très favorable à l'entente internationale, type Société des Nations. Pour conclure, ce parti est résolument pro-européen, et reste un des partis de la Troisième République française qui la plus soutenu, avec force et conviction, les principes de « Fédération Européenne ».

Au sorti de la guerre, les Monts du Lyonnais peuvent être qualifiés de « *société paysanne* », c'est-à-dire que même s'il n'y a pas que des agriculteurs, ce sont « *eux qui*

¹⁵³ Jean Claude Delbreil, *Centrisme et Démocratie-Chrétienne en France, Le Parti Démocrate Populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Publications de la Sorbonne, 1990, Paris.

¹⁵⁴ Jean Claude Delbreil, *Centrisme et Démocratie-Chrétienne en France, Le Parti Démocrate Populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Publications de la Sorbonne, 1990, Paris.

¹⁵⁵ Ibidem.

¹⁵⁶ Ibidem.

¹⁵⁷ Ibidem.

¹⁵⁸ Ibidem.

donnent le ton »¹⁵⁹. Ce mélange de ruralité, de paysannerie et de religion progressiste crée alors une société de « promotion collective », dont le vecteur principal est l'Eglise, principalement au travers d'organisations comme la JAC, société aussi marquée par un développement rural réussi. Le progrès ne s'impose que collectivement, par entraide et solidarité. Surtout, à la Libération, et c'est fondamental, « *les agriculteurs veulent participer à la modernisation de la France et n'acceptent plus des conditions d'existence que le brassage humain de la guerre – les prisonniers en Allemagne, les réfugiés, les maquis – leur a fait apparaître inacceptables* »¹⁶⁰. De l'expérience de la Seconde Guerre Mondiale est née toute une génération, imprégnée d'humanisme et d'universalisme ; cet état d'esprit va être un ciment puissant d'union européenne à la fin de ce conflit.

¹⁵⁹ Article « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais » par Jean-Pierre Houssel, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.163

¹⁶⁰ Ibidem.

II°) 1992-2005, la fin d'une époque

Les héritages de l'après-guerre.

Tout d'abord, Benoit Carteron (1908-1996), homme d'exception, est contemporain d'un autre pelaud resté célèbre : Antoine Pinay (1891-1994). En effet, ces deux hommes occupent des postes d'importance locale et nationale dans l'immédiate après-guerre, et malgré une orientation politique à peine différente – l'un est proche du MRP, l'autre au Centre des Indépendants, mais tous deux sont influencés par les principes démocrates-chrétiens d'après-guerre. Antoine Pinay est l'homologue ligérien de Benoit Carteron – l'un conseiller général de la Loire, l'autre du Rhône. Ils ont tous deux un enracinement dans les Monts du Lyonnais. Une anecdote rapporte même que lors d'une rencontre entre ces deux hommes politiques, Antoine Pinay aurait proposé à Benoit Carteron, avec humour, « *de faire de leur village [d'origine, Saint-Symphorien-sur-Coise] le chef-lieu d'un utopique département de Rhône et Loire. Pour ne vexer ni les Stéphanois, ni les Lyonnais* »¹⁶¹.

Antoine Pinay est l'homme incontournable de la Quatrième République, avec Pierre Mendès-France. Sûrement, ses positions, ses idées ont eu un écho tout particulier dans les Monts du Lyonnais, d'où il était originaire. Lorsque Pinay devient Président du Conseil, en 1952, il garde aux Ministères des Affaires Etrangères l'inamovible Robert Schuman, à ce poste de 1948 à 1953. Ainsi, tacitement, il accepte, et il consent à la politique européenne mise en œuvre par la France depuis la fameuse Déclaration Schuman : c'est sans « *la moindre réserve qu'il reprend au compte de son gouvernement la politique de Robert Schuman et préside à la naissance de la CECA, première réalisation concrète de la future construction européenne* »¹⁶². C'est aussi un moment décisif dans la construction européenne, avec le projet de Communauté Européenne de Défense (CED), qui est débattu au Parlement. Sans ambiguïté, Antoine Pinay soutien ce projet, malgré les difficultés rencontrées : « *je suis intervenu, mais je me battais, et je le savais, sur un terrain perdu d'avance* »¹⁶³. Malgré son courage politique sur ce dossier, le projet, signé mais pas ratifié, restera sur le bureau de Schuman durant toute l'année 1952, et ce n'est qu'en 1954, lors du célèbre « crime du 30 Août » , que le projet échouera sur les bancs du Palais Bourbon. Et très clairement, Antoine Pinay affirme : « *j'étais moi-même très européen et favorable au projet de CED. A l'époque, je soutenais très spontanément les projets de Jean Monnet* »¹⁶⁴, même s'il avoue sans détours avoir été séduit, à parti de 1958, par les positions du Général de Gaulle sur l'Europe, notamment à propos de l'importance et de la persistance des nationalismes en Europe. Mais avant le retour de Charles de Gaulle aux

¹⁶¹ Un Week-end en hommage à Antoine Pinay, Portail Régional Forez Info. <http://www.forez-info.com/actualite/culture/3256-un-week-end-en-hommage-a-antoine-pinay.html>

¹⁶² Christiane Rimbaud, *Pinay*, Perrin, 1990, Paris.

¹⁶³ Antoine Pinay, *Un Français comme les autres, Entretiens avec Antoine Veil*, Jean-Cyrille Godefroy, 1984, Paris.

¹⁶⁴ Ibidem.

affaires, Antoine Pinay est résolument européen, malgré les réticences de son propre parti – « *Antoine Pinay fait figure de précurseur* »¹⁶⁵, de pionnier au sujet de l'Europe » - que ce soit comme Président du Conseil ou lors de son passage d'un an au Quai d'Orsay, en 1955, sous la Présidence de René Coty (Président de la République) et d'Edgar Faure (Président du Conseil). Selon certains auteurs, son positionnement européen est principalement généré par son hostilité au communisme. A l'intérieur du CNIP, il peut compter sur le soutien de Paul Reynaud, de Jacques Rueff et d'Edmond Giscard d'Estaing pour défendre la cause européenne. Et il rejoint les positions du MRP sur ce sujet, notamment lors du projet de la CED. Enfin, il faut se souvenir que sous la Quatrième République, les ministres et membres d'un gouvernement étaient tenus à éviter toute polémique avec d'autres membres du gouvernement, mais d'étiquette politique différente, et ce afin d'assurer la pérennité de coalitions fragiles. Ainsi, lorsqu'il est Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement Faure, « *sa conviction européenne est même plus profonde que ne laisse croire la position pragmatique et prudente que lui impose sa participation à un gouvernement* »¹⁶⁶, où figurent des MRP (pro-européens), des ex-gaullistes (anti-européens) et Edgar Faure (européen mou).

« L'homme au petit chapeau » adhère par ailleurs au comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet, auquel il s'est lié d'amitié, et duquel il dit « *que c'était vraiment l'homme de la transcendance européenne* »¹⁶⁷. En 1984, lorsqu'il rédige son testament politique – plus que des mémoires, le livre écrit avec Antoine Veil résonne encore aujourd'hui comme un livre plein d'enseignements – il écrit qu'il souhaite que l'Europe s'unifie, et que Jean Monnet avait raison, mais trop tôt peut-être. Il réaffirme son engagement pro-européen dans un numéro de l'Essor (n° 1533) du Vendredi 12 Mars 1976, à la page 5, lors d'une interview intitulée « *M. Pinay, témoin de son temps* ». Ainsi, il affirme toujours avoir été « *un chaud partisan de l'Europe dès l'origine [...] j'ai même cru en une Europe fédérale* ».

Un autre héritage d'après-guerre est celui du MRP, parti résolument européen, qui incarne corps et âme la construction européenne d'après-guerre, et qui est très populaire dans les Monts du Lyonnais dans le courant de l'après-guerre. Lors du premier scrutin¹⁶⁸ d'après-guerre, le 21 Octobre 1945, le MRP obtient dans le canton de Saint Symphorien sur Coise 2649 voix, soit 49,7% des suffrages exprimés¹⁶⁹, alors que leur niveau national est seulement de 23,91%¹⁷⁰. Lors de la campagne du référendum relatif à un projet de Constitution (Mai 1946), le MRP s'oppose virulemment à ce projet. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir un net décalage entre les résultats nationaux et les résultats des Monts du Lyonnais : alors que le Non remporte « seulement » 52,8% des suffrages exprimés au niveau national, il fait un score sans appel de presque 90% dans les Monts du Lyonnais¹⁷¹. Et ce non n'est pas un rejet de la nouvelle République en cours de gestation, car lors du référendum du 21 Octobre 1945, 4 995 votants (contre 155) répondent oui à la question « Voulez-vous que l'assemblée élue à ce jour soit constituante ? », et qui donc signe la fin de la Troisième République. Ils approuvent par ailleurs massivement le gouvernement de

¹⁶⁵ Christiane Rimbaud, *Pinay*, Perrin, 1990, Paris.

¹⁶⁶ Ibidem.

¹⁶⁷ Ibidem.

¹⁶⁸ Scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle dans le cadre du département.

¹⁶⁹ Voir les tableaux de résultats en Annexe.

¹⁷⁰ Chiffres fournis par le Site www.france-politique.fr, édités par Laurent de Boissieu.

¹⁷¹ Ibidem.

facto en place, composé en grande partie d'hommes du MRP (avec la SFIO et le PCF), en votant oui par 4709¹⁷² (contre 432) à la deuxième question, qui énonce « Si le corps électoral a répondu oui à la première question, approuvez-vous que les pouvoirs publics soient, jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution, organisés conformément au projet ci-contre ? ». Puis lors des scrutins du 2 Juin 1946 et du 17 Juin 1951, le MRP obtient respectivement 44,4% et 21,6% des suffrages exprimés, contre respectivement 28,22% et 12,49% des suffrages exprimés au niveau national.

Ainsi, le MRP a une implantation locale très marquée dans les Monts du Lyonnais après 1945. Or, il se trouve que ce parti incarne, dans l'opinion française, la construction européenne, notamment au travers de la figure de Robert Schuman, un des Pères de l'Europe, notamment suite à sa fameuse déclaration du 9 Mai 1950.

Le MRP s'inscrit dans une tradition démocrate-chrétienne qui est européenne plus que nationale en 1945, malgré les spécificités françaises. Cette tendance politico-spirituelle est affirmée par trois Papes successifs, Benoit XV (pape de 1914 à 1922), Pie XII (pape de 1939 à 1958) et Paul VI (pape de 1963 à 1978), dont les textes ont un écho particulier dans les formations politiques européennes démocrates chrétiennes. Le premier condamne sans appel « *le massacre inutile* » de la Première Guerre Mondiale, et, dans une lettre au Cardinal Pompili (4 Mars 1916), dénonce dans la Première Guerre Mondiale « *le suicide de l'Europe civilisée* », le second est acquis à l'idée d'une « *petite Europe supranationale* »¹⁷³, multiplie les appels à la paix et condamne le « *nationalisme immodéré* » (encyclique Ubi Arcano du 23 Décembre 1922), et le troisième déclare qu'il faut rechercher « *l'idéal d'une Europe intégrée et unie* »¹⁷⁴ et que « *le processus d'intégration européenne se poursuive sans retards inutiles* »¹⁷⁵. A leurs yeux, l'Europe unie paraît être la condition du salut de la civilisation chrétienne et occidentale. Dès lors, la plupart des partis démocrates-chrétiens en Europe sont acquis à la cause européenne, espérant être fidèles aux vœux du Saint-Siège, et un célèbre mythe historique apparaît : celui de l'Europe vaticane. La question européenne, au cœur des années 1950, se cristallise comme une question catholique, et la gauche anticédiste n'hésite pas à torpiller l'idée d'union européenne, en la qualifiant de reconstruction discrète du Saint Empire Germanique. Ainsi, on peut lire dans la presse d'alors que « *l'Eglise fait la triple alliance, Adenauer, Schuman, Gasperi, trois tonsures sous la même calotte* » (Vincent Auriol, SFIO, dans son *Journal du Septennat*) ou encore que se construit « *une Europe rhénane sentant à la fois le goupillon et le haut-fourneau* » (Robert Lacoste, Congrès SFIO de Puteaux en 1954). On dénonce violemment cette Europe noire, de la couleur des soutanes du clergé, qui serait « *l'enfant commun de l'Eglise romaine, du capitalisme et de l'Allemagne* »¹⁷⁶. Les opposants à la construction européenne lancent le mythe de la résurgence du Saint Empire romain germanique afin de faire apparaître le projet européen comme clérical et germanique. Enfin, les opposants de gauche communiste rajoutent une pierre à l'édifice en qualifiant cette Europe d'atlantiste.

Mais de nombreux historiens sont venus démontrer l'absurdité de cette mystification, notamment Etienne Borne, qui écrit : « *la trinité Adenauer, Schuman, Gasperi, tous trois simultanément au pouvoir, tous trois démocrates-chrétiens, avait fait crier à l'Internationale*

¹⁷² Archives Départementales du Rhône, Côtes 3101 W1 / 3102 W1 / 209 W5.

¹⁷³ Jean-Marie Mayeur, *Des partis catholiques à la Démocratie Chrétienne, XIX-XX^e siècles*, Armand Colin, 1980, Paris.

¹⁷⁴ Ibidem.

¹⁷⁵ Ibidem.

¹⁷⁶ Dominique Durand, *L'Europe de la Démocratie Chrétienne, Questions au XX^e siècle*, Editions Complexe, Bruxelles, 1995

Noire, ce qui n'était qu'une plaisante fabulation »¹⁷⁷. Il démontre que cette fable de restauration du Saint Empire est en fait une création de Joseph Hours, journaliste lyonnais, et, pour appuyer son propos, il rappelle que le numéro 35 de *L'Actualité Religieuse dans le Monde* (1954) énonce que « ce que Rome a appuyé de son autorité morale, c'est une orientation générale, que l'on pourrait appeler le dépassement des nationalismes ». Enfin, il rappelle que depuis la césure de 1789, en France, il existe deux courants catholiques très différents et concurrents ; le premier est ultramontain, fidèle à Rome, mais minoritaire, et le second gallican. Dès lors, seulement le premier courant est tourné vers l'Europe, qui pourrait réaliser l'idéal de chrétienté, même au prix de la souveraineté nationale, alors que le second est tourné vers l'Etat qui a su protéger cette culture particulière d'une religion catholique française et non vaticane. Dès lors, comme l'écrit Yvon Tranvouez dans son article « Europe, chrétienté et catholiques français ; Débats en marge du MRP »¹⁷⁸, « *l'Europe devient source de division pour les consciences catholiques lorsqu'elle semble, à tort ou à raison, incarner un modèle de chrétienté* ». On trouve d'autres lignes de fracture chez les catholiques, notamment celle entre les maximalistes et les minimalistes. Les premiers rappellent que l'horizon catholique est par essence un horizon universel, et donc mondial, alors que les seconds voient dans l'Europe l'expression concrète d'un idéal chrétien, comme l'illustre une « Lettre des cardinaux et archevêques de France sur la paix » du 14 Juin 1950, dans laquelle est écrit « *considérez que les responsabilités d'un chrétien ne s'arrêtent pas aux frontières de son pays, mais qu'il doit se donner à lui-même une mentalité supranationale. Dites-vous que vous n'avez pas le droit de vous désintéresser des efforts qui sont tentés aujourd'hui pour donner à l'Europe, en dépit de tant de rivalités séculaires et actuelles, une unité assez forte pour garantir sa liberté, sa sécurité et son bien-être. Ne soyez pas, en face de cette tâche difficile certes, mais indispensable, des railleurs ou des sceptiques. Soyez plutôt des hommes de bonne volonté, qui croient à l'Europe unie, parce qu'ils veulent la construire* »¹⁷⁹. Certains, comme Joseph Folliet, animateur de la Chronique Sociale à Lyon, sont des européens convaincus. Ainsi, si l'Europe n'est pas une idée catholique en soi, il existe bien une doctrine chrétienne de l'Eglise sur l'Europe. Cette doctrine chrétienne est marquée principalement par la volonté de dépasser les nationalismes destructeurs, et ce pour le bien commun européen et international. Et « *à la construction d'une Europe organisée, reposant sur des valeurs démocratiques, le respect mutuel, le développement de réalisations créant une vraie interdépendance et le sentiment d'un destin commun, la Démocratie chrétienne paraît avoir apporté une contribution notoire* »¹⁸⁰, même si, comme le souligne Edgar Morin dans son livre « *Penser l'Europe* », on est en présence, en France notamment, non pas d'un monopole mais d'un « *double souffle idéologico-politique* », social-démocrate et démocrate-chrétien. Quel est alors le projet de ces démocrates-chrétiens, représentés par le MRP pour l'essentiel en France, pour l'Europe ?

Tout d'abord, c'est l'adhésion à un esprit bien particulier, celui de Locarno comme de Bierville, mais aussi à la croisée des chemins de courants spirituels tels que le popularisme, le l'universalisme découlant du christianisme et le personnalisme. Cet esprit européen est aussi caractérisé par une volonté de reconstruire l'Europe, spirituellement et politiquement, et ce sur des fondements chrétiens ; ainsi, dans une lettre du 23 Août 1951 adressée à Robert Schuman, Konrad Adenauer écrit qu'il souhaite « *réaliser le nouvel édifice de*

¹⁷⁷ BERNSTEIN Serge, MAYEUR Jean-Marie et MILZA Pierre (sous la direction), *Le MRP et la construction européenne*, Actes du colloque organisé les 18 et 19 Janvier 1990 au Sénat, Questions au XX^e siècle, Editions Complexes, Bruxelles, 1993, p.93.

¹⁷⁸ Ibidem.

¹⁷⁹ Ibidem.

¹⁸⁰ Dominique Durand, *L'Europe de la Démocratie Chrétienne*, Questions au XX^e siècle, Editions Complexes, Bruxelles, 1995

l'Europe sur des fondements chrétiens »¹⁸¹. L'Europe des démocrates-chrétiens, c'est aussi trois valeurs fondamentales : le christianisme, la paix et la démocratie pour atteindre un objectif : l'Europe fédérale communautaire. Selon un proche d'Alcide de Gasperi, « *le christianisme est le plus puissant ferment de la restauration de l'unité spirituelle de l'Europe* »¹⁸². Quant à l'idéal de paix, il est conditionné par le refus du nationalisme intégral, tel que mis en œuvre par le Pape Pie XI lors de sa condamnation de l'Action Française en 1926. La paix passe aussi par une réconciliation franco-allemande. Enfin, il faut préserver l'Europe de toute nouvelle expérience totalitaire, communiste ou fasciste. C'est pourquoi il faut construire son unité, tout en mettant en avant des principes tels que les valeurs humanistes, le pluralisme, la laïcité, les droits de l'homme et tout en ouvrant cette construction à tous les courants idéologiques démocratiques. Et comme le rappelle De Gasperi à propos des reproches sur la construction d'une « Europe noire », il faut « *laisser tomber les fantaisies autour de Charlemagne et du Moyen-Âge, car il s'agit avant tout d'une coalition de démocraties, fondée sur le principe de liberté* »¹⁸³. L'Europe apparaît alors comme le meilleur rempart contre le totalitarisme et l'autoritarisme, qui est aux portes de la communauté (URSS et démocraties populaires). Enfin, ce projet communautaire s'inspire de concepts. Le premier est celui des corps intermédiaires, selon lequel « *la construction d'une communauté était, pour la Démocratie chrétienne, le moyen dont disposaient les nations d'Europe occidentale pour survivre en tant que nations en s'unissant sans perdre leur identité* »¹⁸⁴. Le deuxième est celui de communauté solidaire, fondé sur le personnalisme de Mounier, qui dégage les principes de solidarité, responsabilité et consentement mutuel. Le troisième est celui que Pierre Méhaignerie (ancien président du CDS) qualifie d' « Europe fédérale à haut degré de subsidiarité », c'est-à-dire le transfert de pouvoirs nationaux vers des pouvoirs infra et supranationaux. Le quatrième est celui du gradualisme, « *pour aboutir finalement à la création d'une fédération européenne dont la compétence s'étendrait, au-delà de l'économie, à la politique étrangère et la défense* »¹⁸⁵, comme le résume Pierre Pfmilin.

Toutefois, il ne faut pas céder, comme pour le mythe de « l'Europe vaticane », à un unanimité réducteur concernant le MRP. Selon Pierre Letamendia, c'est à Robert Schuman seul, et lui seul qu'il faut attribuer la conversion totale du MRP à l'idée européenne. On distingue à l'intérieur du MRP un George Bidault pour qui la construction européenne est un « *acte de raison* » alors qu'elle est un « *acte de foi* » pour Robert Schuman¹⁸⁶, et le projet européen est porté par « les ultras » de l'Europe tels que Germaine Peyroles, Robert Bichet, François de Menthon ou Pierre-Henri Teitgen. Ensuite, le MRP ne regroupe qu'une partie de l'électorat catholique, notamment chez la frange gallicane. Et l'Eglise de France est très divisée entre gaullistes souverainistes gallicans, communautaires centristes et internationalistes de gauche. Enfin, on trouve des démocrates-chrétiens dans des courants autres que le MRP, notamment chez les gaullistes (Edmond Michelet, Marcel Prélot, Léo Hamon, Maurice Schumann). On ne peut donc faire une identification complète entre Eglise catholique française, démocratie chrétienne et construction européenne. Par

¹⁸¹ Ibidem.

¹⁸² Ibidem.

¹⁸³ Ibidem.

¹⁸⁴ Ibidem.

¹⁸⁵ Ibidem.

¹⁸⁶ François-Georges Dreyfus, Histoire de la démocratie chrétienne en France, De Chateaubriand à Raymond Barre, Albin Michel, Paris, 1988.

ailleurs, il faut préciser que pour le MRP, « *l'Europe joua bien le rôle d'une idéologie de substitution. Elle prit le relais d'un catholicisme social qui perdait de sa nouveauté dans les programmes démocrates chrétiens* »¹⁸⁷. Et l'engagement européen du MRP est tardif – tous les auteurs s'accordent à le dire. Certains le font remonter au discours du Général Marshall du 5 Juin 1947 (Francisque Gay). D'autres à 1948, lorsque Pie XII prend parti pour une unification européenne. D'autres encore au 9 Mai 1950, lorsque Schuman tire le parti dans cette direction. Quand à René Rémond, il qualifie ainsi le projet européen du MRP : « *le MRP s'est identifié à l'Europe. Pour quels motifs ? C'est probablement un impératif pour toute formation politique que de nourrir un grand dessein capable de susciter adhésion et enthousiasme, de mobiliser énergies et dévouements, de donner un sens à l'engagement individuel et à l'action collective* »¹⁸⁸. Ainsi le ralliement par étapes progressives du MRP à l'idée européenne sera quelque peu opportuniste, mais pas seulement. Le thème européen a aussi contribué à une certaine homogénéité du parti, et enfin, la référence à l'Europe était inscrite dans ses gènes et son éthique même, car il restait, dans son essence, un parti démocrate-chrétien. Ce qui est sûr, c'est que le MRP, lors de la Quatrième République, est un moteur essentiel de la construction européenne, et il est l'héritier d'une tradition de pensée démocrate-chrétienne, qui condamne le nationalisme intégral, notamment maurassien, qui a mené aux affrontements européens, notamment franco-allemands, et à l'inverse prône le pacifisme et l'universalisme. Dominique Durand rend un hommage plus appuyé à l'héritage des démocrates chrétiens, en écrivant que « *le courant de la Démocratie chrétienne, convaincu de la nécessité de construire une Europe unie [...] a su, à un moment donné, mettre à profit le climat de confiance créé entre des hommes partageant la même foi religieuse, une commune adhésion aux mêmes valeurs absolues* »¹⁸⁹. Cet apport a été une vision du monde spécifique – basée sur la démocratie, une organisation communautaire de la société et une volonté de mettre l'économie au service de l'homme – et une politique inédite, dont la force d'entraînement a été spectaculaire. Et dont de nombreux principes seront repris en 1992, dans le Traité de Maastricht.

Cette force politique cesse d'exister en tant que telle en 1966, mais leur revers principal est l'affaire du Volapük, en 1962, quand De Gaulle leur fait un affront public lors d'une conférence de presse, et change ostensiblement la politique extérieure française en matière d'union européenne, ce qui sera ressenti comme une rupture – douloureuse pour certains. Enfin, il ne faut pas exagérer l'importance de ces polémiques. En effet, « *elles ne touchent que les intellectuels et les militants du mouvement catholique, guère les paroisses ordinaires* »¹⁹⁰ et donc le « Français moyen ».

Il est aussi important de noter qu'on retrouve par ailleurs ces idées d'unification européenne dans les mouvements de Résistance qualifiés de démocrate-chrétien, notamment en Italie, notamment dans la Déclaration des résistances européennes d'Ernesto Rossi, Altiero Spinelli et Henri Frenay à Genève le 7 Juillet 1944. En effet, face à l'horreur des deux conflits mondiaux, et les pertes humaines importantes, un sentiment de pacifisme prit forme. Certaines régions de la France étaient exsangues. Et les Monts du

¹⁸⁷ Ibidem.

¹⁸⁸ BERNSTEIN Serge, MAYEUR Jean-Marie et MILZA Pierre (sous la direction), *Le MRP et la construction européenne*, Actes du colloque organisé les 18 et 19 Janvier 1990 au Sénat, Questions au XX^e siècle, Editions Complexes, Bruxelles, 1993, p.365.

¹⁸⁹ Dominique Durand, *L'Europe de la Démocratie Chrétienne*, Questions au XX^e siècle, Editions Complexes, Bruxelles, 1995

¹⁹⁰ BERNSTEIN Serge, MAYEUR Jean-Marie et MILZA Pierre (sous la direction), *Le MRP et la construction européenne*, Actes du colloque organisé les 18 et 19 Janvier 1990 au Sénat, Questions au XX^e siècle, Editions Complexes, Bruxelles, 1993, p.365

Lyonnais ont été tout particulièrement meurtris lors de la Grande Guerre, comme l'attestent les monuments aux morts des différentes communes, ou encore les témoignages édités par le magazine « Le Coq Pelaud », qui dès son premier numéro rappelle qu'« *ils sont cent quatre de St-Symphorien à avoir versé leur sang pour leur patrie durant la terrible guerre de 1914-1918* »¹⁹¹. 104 habitants pour un village de taille modeste comme Saint Symphorien sur Coise, ceci signifie que chaque foyer a été endeuillé. L'impact psychologique de la « Grande Guerre » est donc colossal. Lors du conflit de 1939-1945, les Monts du Lyonnais, encore, ne sont pas en reste, et sont le théâtre d'un maquis combatif. Joseph Besson – Bertrand relate l'histoire de son activité clandestine dans un livre, « *Chronique des années sombres ; 1940-1944, Secteur de Saint-Symphorien-sur-Coise* »¹⁹². Il raconte le tragique parachutage sur le secteur « Saphir » (Duerne), durant lequel périssent 7 membres de l'équipage lorsque l'avion s'écrase sur le col¹⁹³, ou encore l'arrivée porteuse d'espoir du commandant Mary-Basset (Compagnon de la Libération) sur le secteur (nuit du 9 au 10 juillet 1944), lors de l'Opération Gingembre, personnage qui contribuera grandement à la libération du secteur Sud-Est de la France. Beaucoup de ces hommes du maquis, après-guerre, ne se sont retrouvés ni dans le Parti Communiste Français, ni dans le Mouvement Gaulliste, comme une grande majorité de leurs homologues au niveau national, mais dans les mouvements de démocratie-chrétienne. Ainsi l'atteste l'expérience personnelle de M. René Valette, comme le confirme cet extrait de notre entretien : « *le beau-père de M. Valette était dans la Résistance dans les Monts du Lyonnais. Certes, ce n'était pas le Vercors, comme nuance M. Valette, mais il existait un réseau réel de Résistance, qui s'est illustré notamment pour des opérations de parachutages. Par ailleurs, certains membres de ce réseau ont été sommairement fusillés. Après-guerre, le beau-père de M. Valette est devenu un militant local du M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire), le parti français démocrate-chrétien. Même s'il n'était ni politicien, ni politologue, M. Valette remarque qu'il avait un idéal clairement identifiable : un idéal de réconciliation et de pardon. Ce courant de pensée était issu du christianisme social, dont le leitmotiv était « plus jamais la guerre », et il était incarné en France par Robert Schuman* »¹⁹⁴. Et cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours. L'avant-dernier maire de Saint Symphorien sur Coise, Louis Véricel, est lui issu de cette famille politique ; il était en effet membre du CDS (Centre des Démocrates Sociaux), héritier du MRP. Il est à noter par ailleurs que : « *la construction européenne, via la mise en place d'institutions communautaires, a toujours été perçue par M. Véricel comme une bonne chose, qui remarque qu'il était par ailleurs très influencé par le MRP de Robert Schuman, mais aussi Jean Monnet* »¹⁹⁵.

Enfin, un autre symbole de cet héritage européen dont dispose les Monts du Lyonnais est le nom qui a été donné au Lycée rural professionnel privé de Saint Symphorien, le Lycée Jean Monnet, créé au début des années 1960. Dans les archives personnelles de M.

¹⁹¹ Paul Grange, *Le Coq Pelaud*, Numéro 1, Novembre 2004

¹⁹² Joseph Besson – Bertrand, « Chroniques des années sombres ; 1940-1944, Secteur de Saint Symphorien sur Coise », IML, Saint Martin en Haut, 1993.

¹⁹³ « *Comme c'est l'usage, l'avion a fait un premier passage sur le terrain pour pouvoir larguer au second passage son chargement. Mais l'altitude est alors trop basse : les parachutes ne peuvent s'ouvrir correctement et le matériel se disperse et se brise en partie. Dans la nuit noire, l'avion n'évite pas le sommet des arbres, puis le flanc de la colline.* », sur le Site Internet www.memoire-net.org : http://www.memoire-net.org/article.php3?id_article=210

¹⁹⁴ Voir entretien avec M. Valette en annexe.

¹⁹⁵ Entretien réalisé avec M. Véricel.

Louis Véricel¹⁹⁶, j'ai retrouvé le discours de celui-ci lors du parrainage de l'établissement. Il établit une courte biographique du personnage de Jean Monnet, dont il rappelle « *les racines paysannes* ». Il retrace sa brillante carrière internationale, de Cognac à Paris, de Washington à Londres, et explique son goût pour les voyages, les langues et le changement, source d'expansion et de prospérité. Jean Monnet fut surtout l'artisan principal d'unification européenne, et, avant de mourir, il aura ces mots : « *continuez, continuez, il n'y a pas, pour les peuples d'Europe, d'autre avenir que dans l'union* ». Et son idéal aura été, tout au long de sa vie, le suivant : « *favoriser l'entente entre les hommes, organiser l'action commune, établir le cadre d'une société internationale plus civilisée* ». Dès lors, donner comme nom à un établissement celui de Jean Monnet n'est pas anodin ; c'est baptiser son école, collège, lycée du nom de « *l'homme de l'Europe* ». Et donc montrer un attachement tout particulier des Monts du Lyonnais à cette idée européenne !

Le vote européen d'avant 1992 dans les Monts du Lyonnais.

L'analyse des précédents scrutins européens dans les Monts du Lyonnais est aussi riche en enseignements. Dans les archives départementales du Rhône, on peut avoir accès aux résultats des élections de 1984 et de 1989, concernant le canton de Saint Symphorien sur Coise.

Pour l'élection du 17 Juin 1984¹⁹⁷, plusieurs spécificités sont à relever. Tout d'abord, la participation pour ce genre de scrutin est exemplaire. Alors qu'elle est d'environ 55% pour le Rhône et la France, elle dépasse la barre des 60%¹⁹⁸ pour les Monts du Lyonnais. Ainsi, les habitants du canton de Saint Symphorien sur Coise se mobilisent plus que les autres français pour un scrutin à enjeu européen. Quant aux résultats, il montre que le Parti Communiste n'a presque aucun électeur dans la région : alors que son niveau national est de 11%, il n'obtient qu'à peine 1% des électeurs dans la circonscription. Et le Parti Socialiste ne fait guère mieux : 21% au niveau national pour à peine 10% au niveau local. Quant au Front National, alors qu'il enregistre un score de 11% au niveau national, il n'obtient un peu moins dans les Monts du Lyonnais (8,40%). Le réel vainqueur de ce scrutin dans les Monts du Lyonnais est la force de centre-droit et de droite représentée sur la liste RPR-UDF : elle obtient 43% au niveau national, mais plus de 65% au niveau local. C'est un véritable plébiscite pour cette liste qui compte en son sein l'UDF (Union pour la Démocratie Française), hériter du MRP et de la démocratie chrétienne, et parti pro-européen. Pour résumer : au niveau cantonal, le PCF (Parti Communiste Français) a un score quasi dérisoire, l'extrême-droite n'est pas choisie comme elle peut l'être au niveau national ou régional, le parti gouvernemental (Parti Socialiste) est clairement sanctionné, et le parti d'opposition obtient un score important, car sa base électorale d'alors est clairement celle des agriculteurs et du monde rural. On peut donc se demander si, par ce

¹⁹⁶ Cf. Annexes pour son portrait.

¹⁹⁷ Election selon une représentation proportionnelle dans une circonscription nationale unique, sans panachage ni vote préférentiel. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation sur les listes. Les listes qui obtiennent moins de 5% des voix sont exclues de la répartition des sièges.

¹⁹⁸ Tous les résultats de ce scrutin proviennent de des Archives de la Préfecture et du Journal Officiel du 27 Juin 1984, suivant l'échéance électorale.

vote, l'Europe est plébiscitée (la liste est conduite par une ardente européenne, à savoir Simone Veil) ou si la politisation de la campagne (et le contexte national morose pour la gauche socialiste) explique réellement ce résultat. D'ailleurs la plupart des commentaires des Renseignements Généraux vont en ce sens : « *certaines membres de l'opposition, oubliant peut-être un peu vite l'enjeu de ce scrutin, y voient l'occasion de sanctionner la politique gouvernementale. Ainsi M. Jacques Chirac pour qui l'élection du 17 Juin pourrait avoir valeur de référendum* »¹⁹⁹. Une autre note de la Direction des RG confirme ceci : « *« lorsqu'un intérêt est accordé à cette échéance, il est caractéristique de constater combien sont aujourd'hui démodés les facteurs historiques ou culturels qui, dans l'esprit de ses pères, faisaient de l'EUROPE une fin de soi [...] Pour les uns, [...] le scrutin de juin prochain [...] sera l'occasion d'approuver ou de rejeter la politique du gouvernement* ». Il faut donc faire attention à la vision plus hexagonale qu'européenne du scrutin. Enfin, le fait marquant, à moindre mesure dans le canton, est l'irruption spectaculaire du Front National, qui ne disposait d'aucune structure ou leader dix mois avant le scrutin. Ce qui fait dire aux renseignements généraux « *qu'aucune famille politique classique ne peut se prévaloir d'un succès, hormis le Front National* ». Il est nécessaire de rappeler qu'à l'inverse de l'UDF, le FN a des positions très anti-européennes, souverainistes et nationalistes. Son score est donc, à l'inverse de celui de l'UDF, un marqueur naissant du sentiment anti-européen.

Aux élections du 18 Juin 1989, un scénario identique semble se répéter. Toutefois, la participation est moindre, aussi bien localement qu'au niveau national – respectivement 49,8% et 48,8%. Les forces de gauche obtiennent des scores ridicules, à savoir 1% pour le PCF et 12,7% pour le PS, et le FN reste au même niveau (7,8%) alors qu'il progresse au niveau national. Comme au niveau national et régional, le groupe écologiste Les Verts fait une percée remarquable : à 10,5% au niveau national, ils obtiennent 8,5% des suffrages dans les Monts du Lyonnais, concurrencés par la Liste Chasse-Pêche et Tradition. Quant aux forces de droite, elles sont divisées entre deux listes principalement, mais les deux sont « pro-européennes » : la Liste « Le Centre pour l'Europe », conduite par Simone Veil, qui obtient 11% des suffrages (alors que le niveau national est de 8,4%), et la liste « Union UDF-RPR », conduite par Valéry Giscard d'Estaing, qui est plébiscitée à hauteur de 48% dans les Monts du Lyonnais (contre 28% au niveau national). Encore une fois, le sentiment européen semble fort dans les Monts du Lyonnais, et les listes déclarées europhobes n'obtiennent que peu de suffrages. Comme le notent les RG, « *la droite parlementaire obtient ses meilleurs résultats dans des bastions traditionnels de la droite : les Monts du Lyonnais avec les cantons de Saint Symphorien sur Coise et de Saint Laurent de Chamousset* ». Et il relève le moindre score du Front National dans les zones rurales : « *si son influence a connu parfois des pointes ou des reculs là, il est frappant de voir que son implantation actuelle correspond très largement à celle d'il y a cinq ans ; ce sont les 4 ou 5 mêmes cantons ruraux qui restent sous la barre des 10%* », dont celui de Saint Symphorien sur Coise. Enfin ils constatent une campagne électorale qui s'est déroulée dans le calme, sans enthousiasme des militants, des partis, et dans l'indifférence des électeurs, pour conclure que l'intérêt du corps électoral pour ce scrutin reste très faible.

A°) 1992, le début du désamour

¹⁹⁹ Archives Départementales,

Les Résultats.

Ci-dessous, les résultats de la « Consultation par voie de référendum du 20 Septembre 1992 ». Soit le référendum sur le projet de loi soumis au Peuple français par le Président de la République en application de l'article 11 de la Constitution sur la ratification du Traité de Maastricht dans le canton de Saint-Symphorien sur Coise.

Résultats par territoire	National (France)	Régional (Rhône Alpes)	Cantonal (Saint Symphorien sur Coise)
Abstention	30,3%	30,41%	24,38%
OUI	51,04%	54,42%	50,65%
NON	48,96%	45,58%	49,34%

Les résultats²⁰⁰ dans les Monts du Lyonnais sont très serrés. Le véritable vainqueur du scrutin, c'est la mobilisation autour de cet enjeu. En effet, seulement un quart des électeurs a boudé les urnes, contre un tiers au niveau national. La première chose que l'on peut donc affirmer, c'est que ce sujet intéresse. Par contre, on note un premier décrochage en 1992. En effet, l'Europe n'est pas plébiscitée comme auparavant, et on a une ligne de fracture 50%-50% très claire dans les Monts du Lyonnais. Par ailleurs, si on regarde les résultats détaillés de ce scrutin par commune, on constate que 5 communes se prononcent pour le référendum, et 4 communes contre – la dixième, Coise, n'a pas réussi à départager le oui du non !

Résultats par territoire	Abstention	OUI	NON
Aveize	20,10%	47,22%	52,78%
La Chapelle	17,54%	53,67%	46,33%
Coise	20,10%	50%	50%
Duerne	22,22%	43,83%	56,17%
Grézieu le Marché	21,47%	54,59%	45,41%
Larajasse	23,59%	44,34%	55,66%
Meys	23,40%	37%	63%
Pomeys	20,88%	61,61%	38,39%
Saint Martin en Haut	26,80%	51,96%	48,04%
Saint Symphorien sur Coise	27,15%	62,30%	37,70%

Il est intéressant de noter que sur les 4 communes qui disent non au traité, ce sont des communes « plus rurales » que la majorité du canton, où les agriculteurs sont majoritaires.

Pour conclure sur ces résultats, l'écart entre le oui et le non est très tenu, mince, dans les Monts du Lyonnais, et on a une division presque parfaite de la population sur le sujet. Ce bastion d'autrefois du vote européen commence donc déjà à tourner une page, ce que confirmera le scrutin de 2005.

Les positionnements nationaux.

Au niveau national, deux camps se dessinent à l'aune du scrutin du 20 Septembre 1992 : les partisans du Traité de Maastricht, dont le Président de la République Française (François Mitterrand), ou encore les leaders de l'opposition de droite (Jacques Chirac, Valéry Giscard

²⁰⁰ Source : Ministère de l'Intérieur

d'Estaing). Le camp du « non » se structure aussi, autour de figures telles que Philippe Seguin, Marie-France Garaud pour la droite parlementaire, voire Philippe de Villiers, tous qualifiés de souverainistes, mais aussi de Jean-Pierre Chevènement pour le Parti Socialiste et de certains écologistes (Dominique Voynet).

La campagne politique et médiatique.

Un vieux « fonds d'humanisme chrétien ».

Je reprends ici les mots de René Valette, qui décrit ainsi un mouvement influent dans les Monts du Lyonnais, qui peut prendre plusieurs noms : catholicisme social, démocratie chrétienne, vieux fonds chrétien, humanisme chrétien. Après la guerre, ce courant spirituel a beaucoup insisté sur « *l'idée de pardon et de réconciliation, qui est une des bases fondatrices de l'Union-Européenne* »²⁰¹. On retrouve ce courant spirituel chez élus locaux, Benoit Carteron notamment, mais aussi des responsables syndicaux. Pour M. Valette, deux humanismes ont contribué à créer l'Europe : un humanisme chrétien et un humanisme laïc (type Lumières et Jaurès). Dans les Monts du Lyonnais, c'est l'humanisme chrétien qui était à l'origine de cette ferveur en faveur de l'Europe, humanisme issu du militantisme catholique et de la Résistance. Ce courant social-démocrate, nourri d'un profond réformisme et d'un généreux progressisme, était totalement en phase avec la construction européenne. Par ailleurs, on insiste sur la dimension collective, communautaire du progrès. La meilleure illustration de cette importance du collectif humain est le modèle de développement mis en place après la guerre dans les Monts du Lyonnais, notamment grâce à des structures et des formations comme la JAC, la JOC, la CFDT ou l'Action Catholique, et que Jean Pierre Houssel décrit très bien dans son article qu'il écrit lors des journées d'études sur Saint Symphorien et sa région²⁰². Il analyse les héritages de ces formations dans les Monts du Lyonnais. Après 1945, la JAC sort de l'orbite religieuse, et devient le mouvement décrit par Jean Pierre Houssel de cette manière : « *une vision générale et humaniste, fondée sur une théologie – celle de Teilhard de Chardin – et une philosophie – le personnalisme d'Emmanuel Mounier, mais aussi une pédagogie orientée sur la recherche-action (le voir-juger-agir) et adaptée aux différents niveaux de participation* »²⁰³. La JAC a été le moteur principal de la modernisation et de la révolution agricole des Monts du Lyonnais, et a donné « *à ces rustres mal instruits une surprenante capacité d'imagination (Henri Mendras)* »²⁰⁴, notamment par le principe d'association et de solidarité, afin de résoudre les problèmes à une échelle plus grande (le canton et non pas la commune). Ainsi, à moindre échelle, dès le départ, une habitude de solidarité est créée. On crée des CETA (Centre d'Etudes Techniques Agricoles), des CUMA et des GAEC (voir plus-haut), puis le SIMOLY. Cette solidarité se traduit par le fait que les modernistes refusent de laisser sur le bord du chemin les plus réfractaires au progrès. Une révolution des mœurs est aussi en cours : le paterfamilias considère différemment femmes et enfants, et ces derniers peuvent poursuivre leurs études. Cette éducation leur permettra de développer par la suite un esprit critique –

²⁰¹ Entretien avec M. Valette

²⁰² Article « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais » par Jean-Pierre Houssel, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.163

²⁰³ Ibidem.

²⁰⁴ Ibidem.

et donc de changer les habitudes de vote²⁰⁵. Le développement agricole est la locomotive du développement de la région des Monts du Lyonnais, et les agriculteurs sont alors les leaders d'opinion. Mais ce bastion de hautes-terres est lui aussi touché par la révolution culturelle de Mai 1968, et se rend compte de la richesse de son identité. On décide aussi que le développement rural sera basé sur la co-responsabilité, méthode très efficace selon Paul Houée, spécialiste du développement rural. Jean Pierre Houssel souligne l'importance des jacistes – catholiques sociaux donc, dans les Monts du Lyonnais en écrivant : « *les anciens jacistes ont exercé des responsabilités importantes dans les organisations professionnelles, dans les collectivités locales et dans les associations jusqu'à un âge avancé* »²⁰⁶. Et il caractérise les Monts du Lyonnais comme « *un milieu ouvert [sensible] à la responsabilité collective* ». Ainsi, des années 1950 aux années 1970, le développement des Monts du Lyonnais s'est fait sous la houlette des agriculteurs jacistes et des jeunes démocrates-chrétiens. Or quelle est la plus belle expérience collective qu'aient connus les Français si ce n'est la communauté européenne ? Dans un ouvrage plus récent²⁰⁷, M. Houssel affine ses analyses. La vitalité de ce pays rural et son aisance s'explique par la réussite de l'esprit collectif, qui participe « *à la fois de l'attachement à la tradition et de l'aspiration à mener une vie moderne* »²⁰⁸. Même en 2009, il écrit que le sentiment religieux reste affirmé, car l'on se trouve dans une région de pratique catholique unanimiste, ce qui reste perceptible dans les paysages – « *grande taille des églises et abondance des croix de chemin* »²⁰⁹. La vie paysanne par ailleurs rythme le calendrier des Monts du Lyonnais, « *les agriculteurs donnent le ton* »²¹⁰. Or ils sont encadrés par la JAC et l'Action Catholique, qui « *réalisent l'interpénétration du spirituel et du temporel en organisant l'apostolat par milieu professionnel* »²¹¹, et qui sont un réel mouvement de masse. Après-guerre, les voies d'accès à la modernité tiennent à deux courants convergents : l'effondrement de la droite classique compromise avec l'Etat Français de Vichy et le brassage des hommes et des idées créé par la Seconde Guerre Mondiale, dans les camps de prisonniers et dans la Résistance. Dès lors, le petit groupe démocrate-chrétien des Monts du Lyonnais se voit confier municipalités et conseil général. Quant à la JAC, elle est à l'origine de nouveaux comportements chez les agriculteurs, et surtout le sens du collectif, dans l'apprentissage (GVA, ou Groupements de Vulgarisation Agricoles, MFR, ou Maisons Familiales Rurales) ou encore la production (CUMA). On bat en brèche le cloisonnement des villages pour promouvoir une solidarité « *consciente et volontaire* », comme l'écrit le Pierre-Claude Collin²¹². Finalement, le mot d'ordre est le suivant : « *la JAC nous a ouvert l'esprit* »²¹³. Mais il serait erroné de croire que ce courant progressiste et démocrate-chrétien est unanime dans les Monts du Lyonnais. Déjà, en 1956-1962, le leader d'extrême-droite Henri Dorgères trouve un écho certain chez

²⁰⁵ Cf. Entretien avec André et Agnès Dupeyron

²⁰⁶ Article « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais » par Jean-Pierre Houssel, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.177

²⁰⁷ Jean-Pierre Houssel (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais*, Saint-Symphorien-sur-Coise, Editions La Taillanderie, 2009

²⁰⁸ Jean-Pierre Houssel (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais*, Saint-Symphorien-sur-Coise, Editions La Taillanderie, 2009, p.69

²⁰⁹ Ibidem.

²¹⁰ Ibidem.

²¹¹ Ibidem.

²¹² Ibidem.

²¹³ Ibidem.

certaines paysans traditionnalistes et réfractaires au changement. Pour conclure, un des principes fondamentaux hérités de ce courant spirituel, fort dans les Monts du Lyonnais, est le suivant : « *le souci de ne pas laisser les autres à l'écart est permanent* »²¹⁴. On a donc bien une habitude de solidarité qui est établie. Par ailleurs, d'autres héritages sont laissés par ce courant, comme la perception que le développement n'est pas seulement technique et quantitatif, mais aussi humain, social et culturel, que le développement ne concerne pas seulement une élite, mais tout le groupe social. Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que de nombreux jacistes participeront à la création de la Confédération Paysanne des Monts du Lyonnais, une des structures qui obtient les meilleurs résultats du département du Rhône.

On retrouve ce courant spirituel d'humanisme chrétien dans un journal très lu dans les Monts du Lyonnais, l'Essor, qui s'identifie clairement comme chrétien. Ce journal « catholique, régional et populaire », fondé par le Chanoine Joseph Dusserre, est une source d'information privilégiée des Monts du Lyonnais. Il est, en 1992, l'unique source d'information papier avec le Progrès, car les deux autres feuilles de chou qui paraissent sur Saint Symphorien sur Coise et alentours sont « La Piaillée », dont le contenu rédactionnel est uniquement la publicisation des activités associatives des Monts du Lyonnais, et « Vivre Ensemble », le bulletin mensuel d'information municipale. Ces deux dernières sources d'information ne sont pas positionnées politiquement, et ne mentionnent nullement des opinions ou partis pris sur des sujets dont le niveau dépasse les Monts du Lyonnais, comme l'Europe.

Prenons les éditions de l'Essor du Rhône, hebdomadaire chrétien, du Vendredi 11 Septembre 1992 (numéro 2394) et du Vendredi 18 Septembre 1992 (numéro 2395), et donc publiées à la veille du scrutin du 20 Septembre 1992 (référendum relatif au traité de Maastricht). Dans le numéro 2394, on trouve à la page 12 une brève dépêche, intitulée « A propos de Maastricht », qui rappelle finalement que le Traité de Maastricht « *est mal ou pas du tout connu* », et qu'une réunion d'information est organisée à ce titre dans les Monts du Lyonnais, à Aveize, le Mardi 15 Septembre, et l'animation est assurée par des membres de l'Action Catholique Rurale (Action Catholique des Enfants, Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne et Chrétiens dans le Monde Rural) et le Père Christian Baboin-Jaubert, professeur à l'Université Catholique de Lyon.

Mais le plus intéressant est le traitement médiatique de l'information. Une page entière – et stratégique – du journal est consacrée à l'événement. Ainsi, sous la rubrique « Europe », à la page 2, on peut lire trois éditoriaux qui se prononcent – mais pas clairement – pour la construction européenne d'une part, et pour un vote en faveur du Traité de Maastricht. En exergue, une photo de Jean Monnet organise l'agencement de la page, légendée de cette manière : « *Les événements m'ont enseigné que la nature humaine se découvre faible et imprévisible lorsque les règles lui manquent et que les institutions défont* ». On fait appel, on invoque des figures mythiques, voire mythifiées, qui font autorité, telles que Jean Monnet. L'argument principal peut ainsi être résumé : malgré les défaillances du projet, il est nécessaire de voter pour afin de donner des structures et des institutions solides au projet et à l'idée européens.

Dans le premier article, « *Etape* », titré « Maastricht organise l'Union européenne », l'auteur a clairement un objectif pédagogique d'explication et de vulgarisation du traité : dès la première phrase du chapeau, il annonce sa volonté de donner « *l'essentiel de ce qu'il faut savoir* ». L'auteur cite beaucoup le texte original du traité (50% de l'article), et il développe les principaux objectifs du projet. Préalablement, avant de débiter son article, l'auteur rappelle que « *l'Europe communautaire a déjà plus de trente ans et [que] rien ne*

²¹⁴ Ibidem.

permettra de revenir en arrière, pas même un non au référendum ». Il pose l'irréversibilité du processus européen, et il incite les hésitants à voter « oui », car de toute façon, l'Europe ne peut pas ne pas être selon lui. Ensuite, il décrit le Traité de Maastricht comme « *une étape nouvelle vers l'Europe de demain* », pour créer « *une union plus étroite entre les membres* ». Son argument est d'historiciser la construction européenne, avec un début, et surtout, une direction à suivre sans retour possible : « *Maastricht s'inscrit dans l'histoire* ». Son deuxième argument est aussi de rappeler que l'utilisation du terme « Communauté Européenne », aux dépens de la « Communauté Economique Européenne » est un changement sémantique fondamental : l'économique devient secondaire : on jette les bases d'une union politique qui complète l'union économique. Puis il rappelle que ce Traité est le fruit de deux éléments qui ont marqué l'histoire récente du projet européen : la poursuite d'actions communes, dans des secteurs variés comme l'environnement, la recherche, la cohésion économique et sociale, mais aussi l'Acte Unique de 1985, aux objectifs généreux (promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, affirmation d'une identité, mise en œuvre d'une politique de défense commune, renforcement de la protection des droits et intérêts des ressortissants, développement d'une coopération étroite dans le domaine de la justice, maintien de l'acquis communautaire). Par ailleurs, il rappelle que la construction européenne ne se fait pas aux dépens de l'identité nationale française, qu'elle « *doit respecter* ». Ensuite, il développe les trois étapes nécessaires pour l'Union Economique et Monétaire (UEM), héritière du Système Monétaire Européen, à savoir l'instauration d'une monnaie unique (l'Ecu à l'époque), la coordination renforcée des politiques économiques et enfin la création d'une banque centrale européenne indépendante. Après, il continue sa présentation thématique du sujet en évoquant la création d'une citoyenneté de l'union (article 8 du traité), et donc l'apparition d'un droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes. Enfin, il termine en exposant une notion chère aux démocrates-chrétiens, le principe de subsidiarité. Cette maxime politique et sociale se retrouve dans les pensées de Saint Thomas d'Aquin, le droit canonique, ou encore l'Encyclique Rerum Novarum de Léon XIII qui fonde la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Ainsi, même si le traité de Maastricht étend les compétences de la communauté (éducation, culture, industrie, ...), l'article 3B rappelle que la Communauté « *dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si [...] les objectifs de l'action [...] ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les états membres et peuvent donc [...] être mieux réalisés au niveau communautaire* ». Comme l'écrit l'auteur de l'article, les compétences de Bruxelles restent surveillées, et « *les autorités européennes ne réglementent que ce qu'elles pensent pouvoir faire mieux que les Etats seuls* ». Ainsi, les Etats restent les maîtres du jeu, même si la « *règle européenne est plus forte que les législations nationales* ». En résumé, l'auteur de l'article, avec un ton très professoral, nuance son propos et essaye de donner les clés de compréhension du scrutin à son lecteur, même si, en filigrane, on peut sentir sa conviction pro-européenne (« *Maastricht est une porte vers une Europe plus unie* »). Il ne prend aucun parti pris et donne seulement des « *explications* » qu'il veut neutres. Et il ne termine pas son article en appelant à voter « oui ou non », mais seulement en appelant à voter tout court. Selon lui, c'est un devoir citoyen que d'aller voter, en étant surtout « *soucieux de l'intérêt général plus que particulier* ».

L'éditorial d'Emile Granger, intitulé « *La frilosité ou la générosité* », fait lui aussi preuve d'une grande modération, et il ne souhaite pas « *donner de consignes de vote* ». Il dresse une liste « *des espoirs et des soucis* » inhérents au projet, tout en rappelant les racines en partie chrétiennes de l'Europe : « *ce bout de terre où, en partie seulement, le christianisme a modelé la culture* ». Il rappelle donc l'importance du fait religieux comme élément d'unité à l'échelle européenne. Il commence son propos par les espoirs que suscitent le projet,

à savoir un la consolidation de la paix et de la fraternité, de la reconnaissance mutuelle, de la tradition humaniste et des Droits de l'Homme, et enfin des progrès scientifiques et de la connaissance. Mais il nuance son billet d'humeur en rappelant le souci majeur de la construction européenne, à savoir le creusement des inégalités, aussi bien intérieures à l'Europe, mais aussi entre l'Europe et le reste du monde. Il a cette question rhétorique : « *quelle place sera faite aux pauvres dans la construction ?* », et il s'inquiète de la formation d'une société duale à l'intérieur de l'Europe où « *les puissants, les riches et les technocrates gouverneront quitte à abandonner aux laissés pour compte du pain et des jeux* ». Il s'interroge ensuite sur les relations qu'aura la Communauté européenne avec le Tiers-Monde, « *terres de détresse* » vis-à-vis duquel les nations européennes ont une « dette » certaine. Il termine son article par une phrase pleine de sens, notamment 18 ans après l'écriture de cet article, en mettant en garde : « Alors ? Europe, mon pays à venir, prends garde de perdre ton âme », en référence au premier numéro clandestin du « Cahier du témoignage chrétien » (1941) du Père lyonnais Pierre Chaillet, qui contient un vibrant appel œcuménique à lutter contre le nazisme.

Enfin, un article intitulé « Appel, l'Europe unie facteur de paix », est signé par le Comité Rhône-Alpes du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), qui « *se déclare totalement favorable à l'Union Européenne* ». Dès le départ, on a un parti pris réel en faveur du traité, parti pris des « *maires et élus de communes rurales, de villes moyennes et grandes villes, présidents et élus des Conseils généraux et des Conseils régionaux* ». Plus qu'un appel, « *c'est une supplication sans équivoque* » qu'ils lancent. Pour le Président du Comité rhônalpin, c'est une question de confiance, notamment envers l'Allemagne : voter non au référendum, ce serait briser quarante ans de dialogue avec l'Allemagne. Le CCRE, créé en 1951 sur initiative de Jacques Chaban-Delmas (maire emblématique de Bordeaux à cette époque), a dès le départ eu pour mission principale l'entente entre pays européens et un rapprochement franco-allemand – tout comme les jumelages entre communes françaises et allemandes. Il est ainsi aisé de comprendre que sa « *seule orientation politique soit celle de l'Europe* ». Ainsi, leur argument principal est de voter oui au traité pour consolider encore plus les remparts contre le nationalisme exacerbé.

Dans le numéro suivant (2395, 18 Septembre 1992), l'éditorial de René Coste, Professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, est sans ambiguïté aucune. Ce même René Coste, à travers ses editoriaux « Foi et Événement », a beaucoup écrit pendant l'année 1992 au sujet de l'Europe : « La Nouvelle évangélisation de l'Europe » (L'Essor du 10 Janvier 1992, p.2), « Le Congrès Mondial de Pax Christi sur l'Europe » (L'Essor du 10 Avril 1992, p.2), « Maastricht, un "événement fondateur" » (L'Essor du 24 Juillet 1992, p.2). Déjà, il expose ses arguments pro-européens, et l'engagement du mouvement Pax Christi en faveur de la construction européenne.

Dès le départ, dans le chapeau de l'article, à travers le vocabulaire utilisé, René Coste montre son parti pris : ceux qui voteraient « oui » feraient « *progresser [l'Europe] dans le sens d'une plus grande solidarité* » alors ceux qui voteraient « non » feraient acte « *d'un repli sur eux-mêmes* ».

Dès le départ, René Coste refuse le clivage partisan que certains veulent faire de ce scrutin. Ce serait une « *tragique méprise* » selon lui de politiser le scrutin. Il rappelle que le référendum ne porte pas sur « *un problème de politique partisane* » mais sur un « *grand problème de société* ». Il est nécessaire de faire ici un rappel historique de la pratique référendaire en France sous la Cinquième République et du contexte politique d'alors. Trois procédures principales de référendum existent depuis 1958 : le référendum de révision constitutionnelle (article 89 de la Constitution française), le référendum législatif

(article 11) et enfin le référendum consultatif local (art. 53). Le Général De Gaulle, qui laissa en héritage les institutions politiques de la Cinquième République, avait pour habitude de faire du référendum un véritable plébiscite présidentiel : cet appel au peuple lui permettait de contourner le Parlement et d'établir un lien direct entre lui en tant que Président et la population française. Même si formellement, rien n'est écrit dans la Constitution, il établit la pratique suivante : le résultat du référendum, s'il était négatif, devait entraîner la démission du Président de la République française. En 1992, François Mitterrand est Président de la République française depuis plus de 11 ans. De nombreux hommes politiques de l'opposition, dont certains se disent « héritiers du gaullisme » souhaitent alors faire du référendum sur l'Europe un vote sur la politique socialiste du gouvernement Bérégovoy. Ainsi, René Coste rappelle qu'on « *peut être légitimement pour ou contre le pouvoir socialiste [mais] si on est contre, on pourra le manifester à l'occasion des échéances ultérieures* ». Il en appelle donc à une non-politisation du scrutin.

Ceci étant dit, il organise son argumentation en deux parties, « Tragique méprise » et « Construire l'Europe ». Dans la première partie, il démonte le raisonnement des « contre le traité », puis il explique dans la seconde partie pourquoi il faut voter oui.

Dans son argumentaire contre les partisans du « non », il reprend uns à uns leurs arguments pour mieux les contrer. Tout d'abord, à ceux qui reprochent à Bruxelles son aspect bureaucrate et technocrate, René Coste rappelle « *l'extrême complexité des problèmes [traités] qui appelle un rôle essentiel des experts* ». Et il souligne que c'est le Conseil Européen (émanation de la volonté politique générale, car composée des chefs d'Etats et de gouvernement élus) qui prendra les grandes décisions. Ensuite, à ceux qui combattent « *la perte de souveraineté de la France* », René Coste rappelle que l'Union Européenne n'est pas une entité fédérale, et que chaque pays garde sa liberté pour l'essentiel. Et parler de souveraineté dans un monde contemporain marqué de facto l'interdépendance et la mondialisation est obsolète. C'est ainsi qu'il bat en brèche les opposants de droite et d'extrême-droite au traité, qui se disent « souverainistes » plus qu'« européistes ». Quant aux opposants de gauche et d'extrême-gauche (altermondialistes, écologistes), il leur rétorque ceci : « *d'autres voudraient une Europe moins capitaliste, plus sociale, plus écologique, plus solidaire de l'Europe centrale et orientale, et des pays sous-développés. Mais comment ne se rendent-ils pas compte qu'en refusant Maastricht, ils mettront des entraves supplémentaires à la réalisation de ces grands objectifs ?* ». En effet, Maastricht pose des fondations politiques et institutionnelles solides pour une Europe qui ne soit plus uniquement fondée sur des échanges économiques. Et l'argumentation de René Coste est habile, car il rappelle qu'il est à la fois pour le traité de Maastricht tout en étant un défenseur de l'enseignement social de l'Eglise. Selon lui, une dynamique créée par le traité permet de promouvoir, par la suite, une Europe plus sociale et plus solidaire, et donc moins capitaliste. Pour lui, Maastricht est « *un réel pas en avant* ». On peut remarquer son vocabulaire très partial : ainsi, ceux qui ne sont pas en faveur de l'adoption du traité ne font pas preuve « de hauteurs de vue », et surtout, se placent dans le camp « *du ressentiment, de la peur, du, de la bouderie ou de l'idéalisme* », ou encore « *c'est montrer que l'on saisit mal la réalité du monde contemporain* », alors que voter « oui », c'est aller dans « *le sens du progrès et de la solidarité* », c'est « *aller de l'avant* ».

Puis il commence son apologie du traité de Maastricht, qui s'inscrit, selon ses mots, « *dans le sillage de l'enseignement social de l'Eglise* », et qui est une vraie « *avancée de la construction européenne* ». Dans un monde interconnecté et interdépendant, la seule « *solution valable* » est la solidarité. Il utilise même, pour rallier les plus sceptiques et les plus hésitants, l'argument du moindre mal : les problèmes ne feraient qu'empirer si

l'Europe était désunie. Il prend l'exemple de la politique de l'emploi : un pays qui prend des décisions seul risque d'obtenir des résultats médiocres, « *en raison du poids des contraintes internationales* ». Il ne faut pas négliger, selon lui, le poids « économique et scientifico-technique » de la Communauté Européenne. Il affirme de nouveau qu'aller de l'avant, c'est aller dans le sens de la construction européenne, comme si l'Histoire avait un sens. Mais lui qui reproche aux opposants d'extrême-gauche d'être idéalistes, il semble être lui peu réaliste lorsqu'il parle de la construction d'une Europe comme « *maison ouverte* » à tous, notamment les pays sous-développés. Et il conclut en rappelant, une énième fois, que l'enseignement social catholique prêche pour la construction européenne, tout comme le Pape d'alors, Jean Paul II, qui déclara en 1988, devant le Parlement européen, que « *mon vœu de pasteur suprême de l'Eglise universelle [...] est que l'Europe puisse se déployer un jour aux dimensions que lui ont données la géographie, et plus encore, l'histoire* ».

Pour conclure sur cet article, René Coste schématise et simplifie le scrutin en donnant une vision très manichéenne des enjeux. On n'est plus dans le ton très pédagogique, comme celui d'un instituteur, de l'article de la semaine précédente. René Coste culpabilise les défenseurs du « non », en utilisant un vocabulaire très péjoratif, comme celui du « repli ». Ils caractérisent négativement tous ceux qui peuvent être en faveur du non, et il a finalement une vision très religieuse, proche plus de l'excommunication que de l'œcuménisme, de cet événement. Il a donc une position très normative. Il ne voit aucune alternative entre voter non et rejeter l'Europe d'un bloc, ou voter oui et être favorable à la construction européenne. Et même s'il saisit la nuance existante entre ces deux choix, à savoir voter non et être favorable à la construction européenne, pour lui, cette posture n'est pas tenable, car il faut répondre changer l'Europe de l'intérieur pour la rendre sociale et solidaire. Difficile alors de caractériser sa position : pragmatisme ou réalisme ? Avec le luxe des années passées, 18 ans après, il me semble qu'il a fait preuve d'une certaine naïveté, ce qu'il reprochait alors à ses opposants. En effet, l'Europe qui a été construite, notamment sous les présidences de Barroso, ont été caractérisées non pas comme « solidaires et sociales » mais au contraire « néo-libérales ».

A la même page de cette édition de l'Essor, on trouve deux autres articles plus courts. Le premier, intitulé « Maastricht vu de l'Est », souligne l'espoir que suscitent cet événement et la construction européenne, dans les pays d'Europe centrale et orientale, et donc, à l'inverse, les craintes et les inquiétudes de ces pays d'assister à un échec européen. Alexandre Ignatov, journaliste moscovite, rappelle que suite à l'effondrement de l'URSS, le projet européen reste un des derniers modèles d'idéal et d'optimisme de ce siècle, notamment face au « *retour des nationalismes aveugles* ». Le journaliste pragois Adam Novak souligne quant à lui les espoirs de son pays d'être intégré à la communauté européenne, et donc l'incompréhension des tchèques face à l'éventuel « non » français. Finalement, ce qui caractérise les pays de l'Est est leur impatience vis-à-vis de la construction de l'Europe. Il serait donc dommage de donner un coup de frein à tous ces « *désirs d'Europe* ». Le deuxième article, intitulé « Pour le bien commun, le dépassement de tout nationalisme », est écrit par le Père Baboin-Jaubert, le même qui se rendit à Aveize quelques jours auparavant pour informer la population des Monts du Lyonnais sur les enjeux du scrutin, et qui est présenté ainsi : « *professeur à l'Université catholique, qui a donné plusieurs conférences à propos de Maastricht dans le monde rural* ». Il livre un plaidoyer sans ambiguïté pour la construction de l'Europe. Alors que René Coste base son argumentaire sur l'enseignement social de l'Eglise et un texte de Jean Paul II, le Père Baboin-Jaubert choisit de souligner un autre texte catholique en faveur de la construction européenne. C'est celui du Cardinal Martini, archevêque de Milan, édité en 1990, lors d'un « séminaire international européen ». Dans son intervention, le

Cardinal Martini appelle à un « *dépassement de tout nationalisme* ». Le Père Baboin-Jaubert complète en affirmant que « *l'Etat nationaliste est germe de rivalité et de désordre* ». Par ailleurs, « *il est nécessaire de parvenir à une limitation toujours plus effective, authentique et correcte du principe de souveraineté des Etats* », et donc de dépasser l'Europe des Etats et des patries, au nom du bien commun des peuples. Selon Martini, « *le processus amorcé par les communautés européennes constitue un exemple significatif de dépassement de [cette] logique* », et promeut une « *culture de solidarité internationale authentique* », face à « *la gestion particulariste et égoïste des intérêts nationaux* » qui caractérise la souveraineté nationale.

Ainsi, à deux jours du scrutin, l'Essor, en consacrant l'entièreté de sa deuxième page à l'Europe, et en donnant la parole à un fervent partisan du traité de Maastricht, semble se prononcer clairement en faveur de la construction européenne. Cette posture semble s'inscrire dans les héritages de la grande tradition du catholicisme social, fondée sur l'humanisme du christianisme et contre le libéralisme économique, et dont les figures ont été le Pape Léon XIII ou Jean Paul II (Encyclique Centesimus Annus). Cette doctrine sociale de l'Eglise prône la justice sociale mais aussi la paix et la solidarité. Il est difficile de dire quel fut l'impact de cette campagne de presse en faveur de l'Europe, car outre les abonnés, il est difficile de dire combien d'habitants des Monts du Lyonnais eurent accès à ces numéros de l'Essor. Et combien furent convaincus par tous les arguments déployés. Et puis, quelle est le degré d'influence de l'Eglise dans le canton de Saint Symphorien sur Coise, car, comme le remarquent André et Agnès Dupeyron, « *une vague réelle de déchristianisation, marquée par une baisse d'influence de la famille de pensée catholique chez les jeunes générations* » caractérise les dernières décennies. Ce déclin, aussi bien national que local, est un fait marquant dans un territoire où la génération des 40-50 ans d'aujourd'hui reste encore imprégnée par ce fait religieux, et où la génération précédente des plus de 50 ans était encore fortement influencée par l'Eglise catholique, dont le rôle était, plus qu'important, déterminant. Initialement donc, l'influence religieuse était très importante. Il est difficile de mesurer l'influence de ces articles, mais il est certain que les démocrates-chrétiens et les catholiques sociaux, qui sont majoritaires chez les catholiques des Monts du Lyonnais, eurent leur place à jouer lors de la campagne en faveur du traité de Maastricht, même si, face à eux, une opposition solide commença à prendre naissance lors de ce scrutin ; ce qui explique la victoire à l'arrachée du « oui ».

La campagne médiatique du Progrès.

Le Journal « Le Progrès », « *journal républicain quotidien* », (édition locale) est sans aucun doute le journal le plus lu dans les Monts du Lyonnais. Il est intéressant de voir la couverture médiatique opérée en 1992 à propos de l'Europe, même si le traitement de l'information a été beaucoup national et lyonnais. En effet, le Progrès consacre généralement des pages aux Monts du Lyonnais pour fournir des informations sur la vie associative locale : chasse, pêche, football, tennis de table, foires, ... ou relater les records d'alcoolémie au volant de ces autochtones (!). Quelques articles sélectionnés ci-dessous peuvent tout de même avoir un écho particulier dans la population des Monts du Lyonnais.

Force est de constater que Le Progrès réalise une véritable couverture de la thématique de l'Europe pendant tout le mois de Septembre. Près de la moitié de ses unes du mois de Septembre sont consacrées au Traité de Maastricht, et les pages 2, 3 et même 4 sont souvent des pleines pages entièrement affectées au traitement de l'information sur la campagne de ratification du référendum européen. Des dossiers spéciaux sont même

ajoutés au journal, pour commenter l'événement, tels que « Le Progrès des enfants » consacré à Maastricht.

Dès le Mardi 1^{er} Septembre 1992, en page 2, Le Progrès expose les arguments nationaux des partisans et des opposants à Maastricht. Le premier article, « L'Allemagne, épouvantail de la campagne », souligne l'impact qu'aurait le résultat du référendum sur les relations franco-allemandes. Ainsi, Michel Rocard estime que voter oui au Traité, « *c'est préserver l'Allemagne de ses démons* ». D'autres qu'il vaut « *mieux une Allemagne européenne qu'une Europe allemande* ». L'Allemagne est au centre des débats, et suscite de nombreuses inquiétudes, notamment au niveau du réveil des sentiments xénophobes après les événements de Rostock²¹⁵. Le deuxième article étudie les lignes de fracture entre écologistes au sujet du Traité de Maastricht, mais insiste sur le « oui » enthousiaste de Brice Lalonde et Antoine Waechter. Le dernier article expose l'intervention de Michel Sapin, Ministre de l'Economie et des Finances socialiste, à l'université d'été du PS, en faveur du Traité de Maastricht. Très offensif, son argument phare est qu'il faut voter « oui » pour défendre l'économie française. Quant au Premier Ministre, il met en garde contre l'anéantissement « *de quarante ans d'efforts en faveur de l'Europe* ».

Dans son édition du 2 Septembre 1992, le Progrès, à travers une revue de presse européenne, souligne les inquiétudes suscitées par l'éventualité d'un « non » français à Maastricht²¹⁶. En effet, ce serait « *l'Apocalypse NON* » pour le Sunday Times (Grande-Bretagne) et « *un coup mortel à l'Union européenne* » pour L'Unita (Italie). La presse européenne est unanime : « *si le non français l'emporte, la CEE traversera une crise sérieuse* ». Et cette crainte est aussi très vivace dans les milieux économiques, qui prédisent les pires conjonctures possibles en cas d'un rejet français.

Le Progrès du 4 Septembre consacre sa une et une double page à l'intervention télévisée du Président de la République la veille au soir, et qui a donné « *une leçon d'Europe à la Sorbonne* », lors « *d'un vibrant plaidoyer pour le oui* ». François Mitterrand a insisté surtout sur ce point : « *je ne cherche pas à faire un plébiscite sur ma personne. C'est l'Europe qu'il faut maintenant plébisciter* ». Il a surtout livré un véritable travail pédagogique et d'explication selon le Progrès, puis a répondu aux questions d'un panel représentatif de français, notamment celle d'un agriculteur de 42 ans, proche du RPR et favorable au non, qui lançait « un appel au secours contre le génocide des paysans », de la manière suivante : « *la PAC a sauvé l'essentiel de l'agriculture française. Les agriculteurs auraient déjà disparus s'il n'y avait pas les règles communautaires agricoles* ». Un argument qui a sûrement du faire mouche dans les Monts du Lyonnais ... La deuxième partie de l'article, « Un traité, deux lectures », présente les positions des opposants à Maastricht comme ceux de Philippe Seguin, avec qui le Président de la République dut débattre la veille. Messieurs Mitterrand et Seguin firent preuve d'un profond désaccord sur trois points principaux : « *le poids de la technocratie dans la construction européenne, la souveraineté de la France dans cette nouvelle étape et l'élargissement de la Communauté aux nouvelles démocraties de l'Est* ».

L'édition du 5 Septembre 1992 marque le retour d'Antoine Pinay ! Dans un article intitulé « Le Oui d'Antoine Pinay », on peut lire qu'il votera oui « *des deux mains* ». Cet européen convaincu affirme : « *j'ai été l'un des premiers à parler de l'Europe et à signer le Traité de Rome. Celui de Maastricht va dans l'intérêt de la France et des Français. Si le non l'emportait, ce serait fâcheux pour le pays et son avenir* ».

²¹⁵ Agressions contre des étrangers dans le quartier Lichtenhagen.

²¹⁶ Dans un sondage IFOP accolé à l'article, le Non et le Oui semblent au coude à coude, à 50% chacun des intentions de vote.

Dans son édition du 10 Septembre 1992, page 3, le Progrès publie le « oui » de Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail, dont les racines proviennent du syndicalisme chrétien), pour qui l'Europe est « *la nouvelle frontière* » et un « *modèle démocratique* » ainsi que le « oui » de Charles Millon, Président du Conseil Général du Rhône, pour qui « *l'Europe est en train de construire quelque chose de spécifique* ».

Dans l'édition du 11 Septembre, le Progrès écrit un article sur le positionnement des syndicats ; on apprend ainsi que la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) est elle aussi « *très européenne* », et qu'elle défend le Traité de Maastricht afin de construire une Europe sociale. Une tribune libre de Pierre Cormoreche, Président de l'Assemblée permanente des chambres de l'agriculture, appelle clairement les agriculteurs à voter pour le Traité de Maastricht : « *je dis aux agriculteurs que, s'ils veulent voir changer les choses, il faut voter oui au traité de Maastricht, sinon il n'y a aucune chance de voir une évolution rapide se réaliser en faveur de l'agriculture* ». Il tente de convaincre un électorat paysan qui, selon les sondages, envisage majoritairement de voter non. Il leur explique ainsi que « *sortir de l'Europe est impensable et est un suicide total* », car la France ne peut vivre replier sur elle-même. L'Europe est un vaste marché d'écoulement de produits agricoles, composé de 340 millions de consommateurs. Et lorsque trois kilogrammes de blé sont produits en France, un kilogramme seulement est consommé en France. Défenseur de la construction européenne, Pierre Cormoreche explique que le Traité devrait véritablement rétablir une démocratie, une décentralisation des pouvoirs, mais aussi octroyer davantage de moyens aux zones rurales. A la page 4 de la même édition, un article rappelle l'opposition de l'amiral Philippe de Gaulle au Traité de Maastricht, car c'est la porte ouverte à une Europe dominée par l'Allemagne.

Le 15 Septembre 1992, le Progrès s'intéresse aux postures des représentants des grandes religions vis-à-vis du Traité de Maastricht, dans un article p.3. Mais, non sans déception, on peut lire que l'archevêque de Lyon, le Cardinal Decourtray, « *a pris la position de principe de ne pas s'exprimer sur la question* », alors que ses homologues – le colonel Chabaga, membre du Conseil de réflexion sur l'islam en France, le grand rabbin Richard Wertenschlag et le Pasteur Manoël, président du Conseil régional de l'Eglise Réformée – livrent un vibrant plaidoyer pour la construction européenne, cette « *Europe des citoyens fondée sur les bases de la démocratie, de l'égalité, de la fraternité et de la solidarité* ».

Enfin, je souhaite ajouter une note d'humour en relevant la caricature de Dubouillon dans l'édition du 16 Septembre ; on voit un couple de français moyens, assis sur leurs canapés, devant leur poste de télévision, être « *angoissés* » par l'Europe de cette manière : « *il paraît que Drucker va parler en italien, Poivre d'Arvor en allemand, et Dorothée en espagnol* ». Il est quelque fois difficile d'expliquer les sentiments de peur qu'inspirent l'Europe par des arguments politiques ou économiques uniquement.

Pour conclure, que ce soit l'Essor, ou même le Progrès, la campagne médiatique sur le Traité de Maastricht a plutôt été en faveur de celui-ci dans les Monts du Lyonnais, même si le Progrès réalise pour l'essentiel un travail d'information conséquent sans essayer de prendre parti, en expliquant les enjeux nationaux et locaux de ce Traité, et en présentant les positions de la plupart des figures politiques lyonnaises et rhodaniennes (Raymond Barre, Jean René Fourtou, Antoine Guichard, Bruno Gollnisch, Michel Mercier, Michel Noir ou encore l'Union du Centre, ou UDC).

La campagne politique du « Oui » dans les Monts du Lyonnais

Parallèlement à la campagne de presse, une véritable campagne politique éclata dans les Monts du Lyonnais lors du scrutin de Septembre 1992. Examinons les écrits et arguments d'un acteur fondamental de ce scrutin, le maire pro-européen de Saint Symphorien sur Coise, Louis Véricel, mais aussi les arguments des artisans du non au référendum. Pour ce faire, j'ai eu accès aux archives personnelles de M. Véricel, dont un dossier relatif au sujet, intitulé « L'Europe au quotidien », et contenant une mine d'informations sur le sujet, dont : les documents édités par les élus locaux sur le traité de Maastricht, une copie du traité, des travaux préparatoires des conférences que donnaient M. Véricel, une biographie sommaire de Jean Monnet, des bulletins d'information sur l'Europe d'élus locaux.

En 1992, M. Véricel est maire de Saint Symphorien sur Coise et Conseiller général du même canton. Il s'engage fermement dans la campagne en faveur du oui, en publiant un ouvrage sur le sujet, en donnant de multiples conférences ou en éditant des lettres d'information. Ainsi, il donne deux conférences (ou réunions publiques) dans les Monts du Lyonnais, les Mercredi 16 Septembre (20h30) et Jeudi 17 Septembre (20h30), dans les salles de cinéma, sur le sujet de « L'Europe d'aujourd'hui et l'Europe de Maastricht », pour « *comprendre les textes qui depuis 1957 organisent l'Europe* ». Sur les tracts d'invitation, il est clairement marqué : « *Pour l'avenir de l'Europe, pour l'avenir de nos enfants, il faut voter OUI* », avec le drapeau européen en arrière-plan.

Louis Véricel a aussi écrit un fascicule, en Janvier 1989, intitulé « L'Europe au quotidien, aujourd'hui et en 1992 » (non publié, non édité). Il réalise un véritable travail pédagogique, et essaye de décortiquer les rouages politiques, institutionnels et économiques de l'Europe, tout en rappelant les grands traits de son histoire. Dès les premières lignes de son ouvrage, il rappelle rôle moteur qu'a joué la France dans la construction européenne. Puis il écrit que « *l'Europe est déjà pour 320 millions d'Européens le creuset où se jouent leur destin historique, leur santé économique et l'affirmation de leurs singularités culturelles* ». Ainsi, pour Louis Véricel, la suite de l'histoire ne doit plus s'écrire nationalement, mais à un niveau supranational. Puis, dans une perspective didactique et éducative, il reprend les réalisations de l'Europe une à une ; il rappelle que l'Europe s'est dotée d'un système politique, d'un budget et d'un pouvoir judiciaire. Ensuite, il reprend les « *applications pratiques de l'Europe* » : le Système Monétaire Européen et l'ECU, la Politique Agricole Commune, le financement des investissements, les politiques concernant les jeunes, la recherche et l'enseignement, mais aussi l'environnement, le terrorisme, les droits sociaux. Enfin, dans une troisième partie, il traite de l'échéance de 1992, en rappelant que « *la tâche est immense* ». Mais, dans un chapitre sur l'Europe sociale, avec lucidité, il écrit déjà, en 1989, que si elle devient trop exclusivement « *l'affaire des marchands et des financiers, l'Europe pourrait un jour voir se déclencher un phénomène nationaliste de rejet* ». Avant de finir sa conclusion sur trois points fondamentaux. Le premier : « *l'Europe nous donne des chances immenses* ». Le second : « *le but véritable de la construction européenne, au-delà de l'ambition économique de constituer une puissance au plan mondial, n'est-il pas de réaliser une communauté d'hommes et de femmes, une véritable communauté européenne* ». Le troisième : « *le chemin sera sans doute plus long et plus tourmenté que la plupart ne l'imaginent* ». Pour conclure, ce livre, à visée instructive, marque une réelle foi en la construction européenne de la part de son auteur, et ce non sans un pragmatisme réel et une lucidité certaine quant aux difficultés à venir, à l'image des positions de deux piliers français de l'Europe souvent cités dans cet ouvrage : Jean Monnet et Jacques Delors. M. Véricel reprend son œuvre en Avril 1991, en opérant quelques ajouts. Ainsi, il développe plus longuement les enjeux politiques de la construction européenne, notamment de politique étrangère et de sécurité commune : « *l'effondrement du pacte de Varsovie dans un premier temps, puis la Crise du Golfe dans un second temps rendent désormais cet*

objectif prioritaire ». Ces événements mondiaux mettent en lumière l'inconsistance politique et diplomatique de l'Europe, et ravivent la volonté des partisans de l'Europe d'avancer sur le chemin de la construction européenne selon Louis Véricel. Sinon, l'Europe est condamnée à être « *l'Europe, nain politique* », selon les mots durs de la presse d'époque.

Enfin, Louis Véricel, dans une lettre datée du 3 Septembre 1992, et adressée aux habitants du canton de Saint Symphorien sur Coise, appelle à voter oui. Sa lettre, comme son ouvrage, rappelle les grandes dates de construction de l'Europe (1957, 1962, 1973, 1981, 1986, 1987, 1992). Il écrit que le Traité de Maastricht, « *est la suite logique d'une grande ambition amorcée il y a 35 ans : sortir l'Europe du déclin* », et donne une dimension politique à une communauté essentiellement économique auparavant. Il insiste aussi sur la nécessité d'avoir une politique étrangère commune : « *toute prise de position, toute intervention sur la scène internationale a plus de poids si elle est collective* ». Ainsi, en résumé, les deux objectifs du Traité de Maastricht sont « *renforcer le marché unique et ses politiques d'accompagnement* » et « *donner à l'Europe davantage d'influence dans les affaires du monde* ». Et ce processus de construction communautaire, dont Maastricht n'est qu'une étape, a été voulu, encouragé et défendu par la France. Il conclut sa lettre sans ambiguïté : « **Il faut voter OUI** »²¹⁷.

J'ai aussi eu la chance de tomber sur des documents manuscrits de Louis Véricel qu'il utilisait lors de ses conférences. Ainsi, il construit son argumentation autour de deux axes : « les objectifs du Traité de Maastricht » et « les apports de ce traité ». Préalablement, il rappelle que la principale innovation du traité, par rapport au Traité de Rome (Mars 1957), déjà modifié par l'Acte Unique (Juillet 1987), est la création d'une « Union Européenne », en vue d'établir une communauté européenne. Puis, il donne les objectifs de ce traité, à savoir : « *promouvoir le progrès économique et social notamment par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant à terme une monnaie unique* », « *affirmer son identité sur la scène internationale notamment par la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune qui pourrait conduire le moment venu à une défense commune* », « *renforcer la protection des droits et intérêts des ressortissants de la communauté par l'instauration d'une citoyenneté de l'union* » et enfin « *développer une coopération étroite dans les domaines de la justice et des affaires intérieures* ». En transition, il rappelle que le traité précise que « *c'est le Conseil Européen (réunion des chefs d'Etat et de gouvernement) qui donne à l'Union les impulsions et les orientations nécessaires et que l'Union respecte l'identité nationale de ses Etats membres* ». Enfin, il liste les nouveautés et innovations du traité : le principe de subsidiarité, la citoyenneté européenne et le droit de vote d'éligibilité aux élections municipales (exception des maires et adjoints) et européennes, le droit de pétition populaire devant le Parlement européen et de recours à un médiateur, la protection consulaire généralisée et la politique commune en matière de VISA. Sur un autre document manuscrit, on peut lire que l'agriculture, ce doit être « *des prix corrects pour nos agriculteurs et pour les pays en voie de développement* », et que le « *oui ouvre la voie à l'Europe des hommes* », mais aussi qu'il faut réussir grâce à ce traité « *une alternance politique* », car « *la diplomatie est en lambeaux, les investissements en baisse, le chômage en hausse de cinq points* », mais aussi pour combattre « *la confusion politique* ».

Un autre élu apporte son soutien aux partisans du « oui ». René Trégouët, sénateur du Rhône, et conseiller général du canton de Saint Laurent de Chamousset, appelle dans une lettre ses électeurs à se prononcer en faveur de la construction européenne. Dès le début du document, il écrit « *pour l'avenir de la France, nous devons dire oui à l'Europe* ». Pour lui, le scrutin est crucial car « *pèsera sur le Destin de la France* », mais aussi car il donne pour la

²¹⁷ En gras dans le texte.

première fois l'occasion au peuple français de se prononcer sur la construction européenne. Et il rappelle que « *notre OUI ou notre NON ne sera pas perçu par tous les autres peuples d'Europe comme la ratification ou non d'un Traité mais bien comme un OUI ou NON à l'Europe* ». Il rappelle les millions de morts des deux guerres mondiales, et donc la nécessité de consolider « *ce havre de paix* ». Puis ils interpellent les agriculteurs, dont il « *comprend leur lassitude sinon leur révolte* », en leur désignant comme coupables de leur situation non pas Bruxelles mais le gouvernement socialiste. C'est pourquoi il affirme qu'il ne faut pas politiser ce conflit, et qu'il faut voter oui même si l'on n'est pas d'accord avec la politique gouvernementale française d'alors : « *à ceux qui par leur NON, dimanche, voudraient dire NON au Président de la République et à ses ministres qui actuellement gouvernent la France, je voudrais leur dire avec force qu'il n'est pas permis de se tromper d'échéance* ». Mais il souligne la pertinence de certains arguments avancés par les défenseurs du NON, qui pour certains se trouvent dans le même camp politique que lui (Union de l'Opposition, soit l'essentiel de la droite parlementaire). Il conclut ainsi sa lettre avec cette formule : « *Oui à l'Europe mais seulement à l'Europe* ».

Trois facteurs peuvent expliquer le « Oui » mou du 20 Septembre 1992 : une influence en baisse de la famille « catholique » dans les Monts du Lyonnais, malgré l'engagement de ceux-ci en faveur du oui, le ressentiment des agriculteurs vis-à-vis de l'Europe, mais aussi la division de la droite parlementaire sur Maastricht, ce qui décontenance les électeurs des Monts du Lyonnais. Par ailleurs, il est important de noter un argument supplémentaire utilisé par les partisans du « oui », celui du « *non bis in idem* »²¹⁸, en référence à l'échec de la Communauté Européenne de Défense (30 Août 1954). Cet argument est utilisé dans le Rhône par un cadre de droite, Michel Noir, mais dont l'influence, depuis Lyon, sur les Monts du Lyonnais, est certes moindre mais pas inexistante. Il développe son argumentaire dans le bulletin d'information « Opinions, Pour une nouvelle démocratie » (numéro 166, 15 Septembre 1992), qui est sa lettre politique. Il appelle à voter « Oui » clairement, et écrit : « *par le rejet de Maastricht, [...] nous repousserions de trente ans cette nécessaire naissance d'une structure commune qui seule pourra nous aider à surmonter les années dangereuses de réveil des nationalismes et des affrontements ethniques qui s'annoncent* ».

La campagne politique du « Non » dans les Monts du Lyonnais

Dans les Monts du Lyonnais, deux figures de politique locale, deux « barons » écoutés, du même camp politique que René Trégouët ou Louis Véricel, se prononcent à l'inverse clairement contre la construction européenne. Le premier est le député de la 10^{ème} circonscription du Rhône, dans laquelle se trouve Saint Symphorien sur Coise : Jean Besson (RPR). Dans le numéro 8 du « *Journal de l'Ouest Lyonnais* », en date de Septembre 1992, il signe un très engagé éditorial contre le Traité de Maastricht, intitulé « *Maastricht et le Chaos* », accompagné d'un argumentaire de plus de quatre pages.

Dans son éditorial, il affirme qu'au lieu d'assurer la paix et l'harmonie, Maastricht pourrait « *être la cause du chaos, en divisant l'Europe en deux et en poussant les nationalités à ne plus jouer que pour elles-mêmes* ». En effet, cette division serait due à la création d'une monnaie unique pour les pays riches, ce qui dresserait « *un mur de l'argent entre les pays de l'Est et ceux de l'Ouest, au mépris tant de la morale que de la sécurité collective du continent* ». Déjà, il anticipe la puissance des nationalismes flamands, catalans, basques ou d'Italie du Nord, qui pourraient miner l'Union Européenne. Ce qui lui fait conclure que « *Maastricht n'est pas un facteur de stabilité et de solidarité, tout au contraire. S'il*

²¹⁸ Ne répétons pas deux fois la même faute.

est mis en œuvre, le traité aggravera les divisions entre les nationalités, exercera des tensions nouvelles, accélérera dangereusement la décomposition des structures étatiques et engagera l'Europe dans les aventures les plus incertaines ».

Dans son argumentaire contre le Traité de Maastricht, Jean Besson construit son opposition autour de quatre arguments : la campagne est une opération de politique intérieure (I), l'Europe peut se faire sans Maastricht (II), le Traité comporte des risques pour l'Europe et la France (III) et la ratification du traité ne permettra pas d'accomplir aucune des promesses de campagne (IV).

Tout d'abord, Jean Besson dénonce la « *conception idéologique centralisée et technocratique* » de François Mitterrand, qui a commis, lors de la signature du traité de Maastricht, un crime de lèse-majesté envers tous ceux qui se réclament du gaullisme, à savoir l'abandon du droit de veto que De Gaulle avait obtenu lors du compromis du Luxembourg. Grâce à « *coup de Maastricht* », Mitterrand poursuit quatre objectifs selon lui : « *sauver du naufrage la fin de son second septennat* », « *tenter de diviser artificiellement l'opposition* », « *masquer [...] les échecs répétés de douze ans de pouvoir* » et enfin « *rentrer dans l'Histoire en faisant triompher sa conception supranationale et étatique de l'Europe, et par là même, casser les institutions de la Vème République, qu'il avait combattues avec force ... avant de s'en servir une fois arrivé au pouvoir, prenant ainsi sa revanche sur le Général de Gaulle devant l'Histoire* ». Ainsi, il pense que des raisons politiciennes ont motivé la décision du Président Mitterrand de soumettre le Traité de Maastricht au peuple français.

Ensuite, il explique que l'Europe peut très bien se faire sans Maastricht. Il oppose l'Europe de Mitterrand, « *idéologique et supranationale* », à celle des « *vrais Pères Fondateurs de l'Europe, De Gaulle et Pompidou* », c'est-à-dire une « *Europe des réalités* », dans un respect des souverainetés nationales, constituée comme un immense marché doté d'une monnaie commune et non pas unique. Pour lui, « *dire non à Maastricht, non à l'abandon de souveraineté nationale, non à la superpuissance d'un état supranational eurotechnocratique* », ce n'est en aucun cas dire « *non à l'Europe* », mais « ***non à l'Europe de Mitterrand*** »²¹⁹.

Quant aux risques inhérents à ce traité, ils sont au nombre de quatre : une Europe éclatée, l'abandon de la sacro-sainte souveraineté française – et à terme de son identité, la mise en place de la rationalité technocratique et un recul de la construction européenne. Premièrement, l'Europe supranationale ne peut qu'être mécaniquement « *une petite Europe* », car peu de pays pourront remplir les conditions draconiennes pour faire partie de l'union économique. Ainsi, de facto, les pays latins et d'Europe de l'Est seront mis à l'écart. Deuxièmement, la France risque de perdre sa souveraineté, notamment au travers de la monnaie unique. Cet outil, aux mains d'une entité indépendante, ne sera plus soumis à la souveraineté populaire selon lui. Plus que la politique économique et la monnaie, la France risque de perdre sa souveraineté en matière de politique d'immigration, notamment du fait de la politique de VISA décidée par le Conseil Européen. Enfin, par le droit de vote aux élections locales, les étrangers – mais ressortissants de la CEE – pourront influencer sur la composition politique du Sénat, et « *donc celle de son Président, susceptible d'assumer, par intérim, la Présidence de la République* ». Troisièmement, l'Europe va « *devenir l'empire des normes* ». Les technocrates, échappant à tout contrôle démocratique, deviendraient les décideurs tout-puissants, et les gouvernements nationaux que « *des courroies de transmission des directives et règlements de la Commission* ». Dès lors, « *Maastricht, loin d'apaiser les tensions nationales, porte en lui le germe d'un regain des nationalismes par le rejet du carcan supranational qu'il entend imposer aux*

²¹⁹ En gras dans le texte original.

peuples ». Quatrièmement, Maastricht serait un recul dans la construction européenne car il transformerait « *le mur de la honte en un mur des nantis* ». Finalement, on aurait la création « *d'un Etat omnipotent, supranational, dirigé par des eurocrates échappant à tout contrôle national et démocratique* ».

Enfin, Jean Besson écrit que la ratification du traité ne va ni permettre un meilleur fonctionnement démocratique de l'Union Européenne, ni assurer la paix sur le continent, ni empêcher l'hégémonie allemande en Europe centrale, ni garantir une plus grande prospérité pour les peuples. Il rappelle par ailleurs une déclaration du Général de Gaulle : « *On ne fera pas l'Europe si on ne la fait pas avec les peuples, en les y associant. Or la voie que l'on suit est complètement différente. On s'enferme dans des comités, on élabore des techniques. On se réunit dans des conseils entre augures intéressés. Or à cette confédération des nations, on doit donner une base populaire et démocratique* ». Il pense aussi que la paix européenne et la réconciliation franco-allemande n'a pas été faite par les « supranationaux », mais par De Gaulle et Adenauer qui l'ont scellée.

Il appuie sa position en insérant, dans son bulletin d'information, deux lettres dont les auteurs se prononcent contre Maastricht : le Sénateur du Rhône Emmanuel Hamel, farouchement contre, et le Député du Rhône Alain Mayoud. Le premier, qui parle de « *funeste traité* », écrit que le principe de subsidiarité, contrairement à ce que pense Charles Million, n'empêchera pas les empiètements bureaucratiques bruxellois. Selon lui, l'article 113 du traité est un danger pour l'agriculture française, notamment pour « *nos paysans, notre agriculture, nos zones rurales* ». Enfin, il déclare que jamais le Général De Gaulle aurait approuvé ce traité « *qui confie à l'Union et donc retire à la France sa politique étrangère et sa politique de défense* ». Il rappelle d'ailleurs que l'Amiral de Gaulle, fils du Général, vote contre. Il conclut ainsi : « *ce n'est pas en dissolvant la France que nous ferons face au défi de la puissance allemande* ». Alain Mayoud, de son côté, fonde son argumentation différemment ; il explique que voter non à Maastricht, c'est « *voter oui à une France qui respecte le pouvoir du citoyen* » et « *voter non à François Mitterrand et au pouvoir socialiste qui espèrent [...] se refaire une vertu à travers une Europe* ». Et il qualifie la campagne politique en faveur du Traité de Maastricht de « *désinformation* ».

Le Sénateur Emmanuel Hammel était un tribun respecté dans les Monts du Lyonnais, comme l'affirme Louis Véricel. M. Hammel avait beaucoup d'influence dans la région. Il était très présent dans les Monts du Lyonnais. Les députés et les sénateurs ont toujours des endroits qu'ils chérissent tout particulièrement dans leur circonscription, et c'était le cas de St Symphorien sur Coise pour M. Hamel. Quand M. Véricel a découvert sa position anti-européenne, il a souhaité réagir. Et selon lui, « *il était très présent, et il parlait très bien ; c'était un excellent orateur susceptible d'entraîner beaucoup de monde, et de convaincre une majorité* ». M. Hammel affirme et affine ses positions anti-Maastricht dans deux courriers de Septembre 1992. Le premier, du 8 Septembre 1992, destiné à M. le maire Louis Véricel, est un travail d'orfèvre à l'argumentation très développée. Il écrit que le traité de Maastricht est « *consternant* » et « *mauvais* ». Il reprend et commente un à un tous les articles qui selon lui sont dangereux pour la souveraineté, l'identité de la France, mais aussi de ses citoyens. Il dénonce tout d'abord la possibilité d'une politique étrangère et de sécurité commune. Il rappelle que « *jamais le Général de Gaulle n'aurait accepté ces renoncements à notre souveraineté nationale dans des domaines aussi graves* ». Car il y a une nuance entre coopérer militairement et renoncer à toute souveraineté militaire et nationale selon lui. Il bat ensuite en brèche le principe de subsidiarité, qui, et il cite Philippe Séguin, un des leaders des anti-Maastricht, « *n'est pas un garde-fou contre l'invasion du droit communautaire. Au contraire, c'est le moyen par lequel le droit communautaire est appelé à étendre indéfiniment*

son champ de compétence dès lors que le juge européen a toute latitude et qu'il est totalement converti à l'option fédéraliste ». Il semble aussi ulcéré par la possibilité de donner le droit de vote aux étrangers, ce qui est « fondamentalement contraire à notre tradition républicaine ». Enfin, il reproche « la dictature monétaire » qu'impose le traité : « l'Europe du Traité de Maastricht sera sous la férule et le pouvoir des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne ». Après un brillant exposé de six pages de ses arguments, il conclut sa lettre de cette manière : « Ce Traité est un mauvais traité. Il programme la disparition de la France. Il conduit à une mauvaise Europe dominée par la technocratie communautaire et les gouverneurs de la Banque Centrale Européenne. Il ne résoudra ni la crise de l'emploi, ni la crise de notre agriculture. Dire NON, c'est créer le choc salutaire pour la renégociation de ce Traité destructeur et dangereux ; c'est permettre de construire une Europe positive, solidaire et sans détruire notre France [...] L'Europe solidaire, oui – Maastricht, non. Vive la France libre et forte ». Et il insiste sur la responsabilité dont dispose un maire de par son influence locale. C'est pourquoi il cherche à convaincre au travers du maire tous les électeurs des Monts du Lyonnais.

Ce même sénateur remet le couvert une semaine plus tard, dans un courrier du 15 Septembre 1992 ; il reconnaît d'ailleurs son « insistance ». Il adopte un style plus bref et concis, et utilise – ou reprend – des formules courtes plus accrocheuses telles que : « ce funeste traité de Maastricht », « destructeur de la République française », « fondamentalement opposé à l'espérance républicaine et chrétienne de progrès social », « traité de malheur », « traité détestable », « conséquences dramatiques ». Il rappelle que les agriculteurs français pourraient probablement être sacrifiés par la Commission de Bruxelles, et que la monnaie unique conduirait à une hausse du chômage et des impôts. Et il explique en quoi un Non, au lieu de briser ou freiner la construction européenne, relancerait au contraire ce processus mais dans une direction plus positive. Et il signe sa lettre ainsi : « Pour garantir votre avenir et celui de vos enfants, par fidélité à la France, pour une Europe de progrès et de paix, le 20 Septembre, Votez NON ».

Pour conclure, il est certain que les arguments de deux ténors de la politique locale, M. Besson et M. Hammel, ont fait mouche dans l'électorat des Monts du Lyonnais, si l'on en croit les résultats du référendum. Dès lors, il est étonnant de constater à quel point un bastion autrefois de la démocratie chrétienne est devenu « archéo-gaulliste » ou « souverainiste ». Mais cette mutation de l'électorat de droite parlementaire n'est pas si étonnant, si l'on constate les ralliements de nombreux cadres démocrates-chrétiens au gaullisme après la Quatrième République (Maurice Schumann par exemple). Il est évident que l'érosion du MRP a été due à l'assimilation de nombreux démocrates-chrétiens dans la droite parlementaire classique, gaulliste ou non. Et ce processus a probablement du avoir lieu, à moindre échelle certes, dans les Monts du Lyonnais. Ce que confirme Jean Pierre Houssel : « la vigueur du mouvement démocrate-chrétien n'a pas été renouvelée après la guerre et le gaullisme s'est substitué à lui comme force politique dominante après 1958 »²²⁰.

B°) Une érosion du sentiment européen dans les Monts du Lyonnais entre 1992 et 2005

²²⁰ Article « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais » par Jean-Pierre Houssel, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.178

1992-2005 : l'Europe n'a plus le vent en poupe.

Entre les deux référendums européens de 1992 et 2005, trois scrutins européens ont lieu pour l'élection des parlementaires strasbourgeois. L'étude des résultats de ces scrutins confirme la tendance amorcée en 1992, à savoir le déclin du sentiment européen dans les Monts du Lyonnais et un vote de plus en plus volatile et de plus en plus séduit par des positions moins consensuelles ou plus « extrêmes » (écologistes, extrême-droite, altermondialistes). On peut expliquer cette évolution des mœurs ainsi : la religion, comme l'écrit Jean Pierre Houssel, était un élément de structuration politique déterminant et fondamental dans les Monts du Lyonnais. Et « *cette forte pratique religieuse se [traduisait] en politique par une grande modération* »²²¹. Or comme l'Eglise n'est plus aujourd'hui aussi influente que par le passé, le vote dans les Monts du Lyonnais connaît une certaine mutation, et les formations de centre-droit modérées ne sont plus autant privilégiées. Ainsi que leurs positions très européennes !

Les élections européennes du 12 Juin 1994²²² : l'amorce.

Résultats par territoire

National

Nombre de Députés Elus

Rhône

Canton

Inscrits

38 738 818

890 312

8 934

Votants

20 516 360

468 999

4 931

Votants (%)

52,96%

52,68%

55,19%

Exprimés

19 415 186

451 614

²²¹ Jean-Pierre Houssel (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais*, Saint-Symphorien-sur-Coise, Editions La Taillanderie, 2009, p.50

²²² Archives Départementales du Rhône.

4 003

P.T.

0,44%

0,33%

0,50%

L.O.

2,28%

1,84%

1,51%

P.C.F.

6,91%

7

5,60%

1,51%

P.S.

14,48%

16

14,86%

9,09%

Tapie

12,05%

12

9,74%

4,71%

Chevènement

2,54%

2,55%

2,68%

Lalonde

2,01%

2,44%

1,62%

Verts

2,95%

2,94%

2,94%

Outre-Mer

0,19%

0,05%

0%

Régions

0,39%

0,27%

0,26%

Frappé

0,52%

0,39%

0,93%

Cotten

0,29%

0,25%

0,43%

A. Touati

0,37%

0,33%

0,48%

Schwartzenberg

1,57%

2,01%

1,43%

CPNT

3,97%

1,58%

3,11%

G. Touati

0,64%

0,42%

0,63%

Aillaud

0%

0%

0%

UDF RPR

25,52%

28

26,52%

43,69%

FN

10,54%

11

14,75%

10,06%

Autre Europe

12,35%

13

13,13%

14,43%

Légende des 20 Listes.

Extrême-Gauche

Liste « Pour l'Europe des Travailleurs et de la démocratie » (Parti des Travailleurs), conduite par Daniel Gluckstein

Liste « Lutte Ouvrière » (LO), conduite par Arlette Laguiller

Liste « Parti Communiste Français » (PCF), conduite par Francis Wurtz

Gauche

Liste « Europe Solidaire » (PS), conduite par Michel Rocard

Liste « Energie Radicale », conduite par Bernard Tapie

Liste « L'Autre Politique », conduite par Jean-Pierre Chevènement

Liste « Génération Ecologie pour l'Europe », conduite par Brice Lalonde

Liste « Union des Ecologistes pour l'Europe » (Verts), conduite par Marie-Anne Isler-Beguin

Régionalistes

Liste « Régions et Peuples Solidaires », conduite par Max Simeoni

Liste du « Rassemblement de l'Outre-Mer et des minorités », conduite par Ernest Moutoussamy

Divers

Liste « L'Europe commence à Sarajevo », conduite par Léon Schwartzenberg

Liste « Chasse, Pêche, Nature, Traditions » (CPNT), conduite par André Goustat

Liste « Parti de la Loi Naturelle », conduite par Benoît Frappé

Liste « Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe », conduite par Armand Touati

Liste « Le réseau européen pour une politique de la vie », conduite par Christian Cotten
Droite

« L'Union UDF-RPR », conduite par Dominique Baudis

Liste « de la Majorité pour l'Autre Europe », conduite par Philippe De Villiers

Liste « L'Emploi d'abord », conduite par Gérard Touati

Liste « Europe pour tous », conduite par Jean Aillaud

Extrême-droite

Liste « Allez la France » (FN), conduite par Jean-Marie Le Pen

Commentaires.

Encore une fois, on retrouve les grandes lignes des précédentes élections : une mobilisation plus forte dans les Monts du Lyonnais (3% de plus), et une victoire sans appel de la droite parlementaire réunie sur la liste « L'Union UDF-RPR », qui totalise à elle seule 44% des suffrages exprimés dans les Monts du Lyonnais contre un score national de 25,5%. La droite parlementaire semble donc, encore, bien ancrée dans le canton de Saint Symphorien sur Coise. Quant aux forces de gauche, encore, elles obtiennent un score négligeable : l'extrême-gauche obtient à peine plus de 3,5% des suffrages exprimés, et la gauche socialiste, divisée entre les listes de Rocard, Chevènement et Tapie n'obtient que 16% des suffrages exprimés contre un score national de 28%. Quant à la percée des écologistes enregistrée au scrutin précédent, elle ne semble pas être confirmée ; on assiste à une dégringolade « verte » dans les Monts du Lyonnais, les écologistes n'obtenant pas plus de 4,5% des suffrages.

Mais les séquelles de la division de la droite sur la thématique européenne sont visibles. Une liste dissidente, qualifiée de souverainiste, et menée par Philippe de Villiers, obtient un score important de 14,5 % des suffrages, un score légèrement supérieur au niveau national. Et la liste d'extrême-droite du Front National, clairement anti-européenne, obtient un score, pour la première fois, égal au niveau national : 10% des suffrages exprimés. Ainsi, les anti-européens de droite obtiennent, dans les Monts du Lyonnais, un score de 24,5% à cette élection, soit un quart des votants. Et ils font partie des quatre uniques (UDF-RPR, PS de Rocard, FN et Majorité pour l'Autre Europe) listes au-dessus de 5% dans le canton.

Ainsi, même si l'électorat de souche, traditionnellement à droite et pro-européen, représente encore une petite moitié des votants dans les Monts du Lyonnais, et connaît une relative stabilité, la droite classique voit le succès sur son flanc droit de souverainistes et anti-européens, aussi bien au niveau national que local, alors qu'auparavant, les Monts du Lyonnais avait une identité affirmée de modération politique. Les changements sociologiques opérés dans le canton (meilleure éducation, arrivée des rurbains, émancipation des agriculteurs²²³) commencent à déteindre sur la couleur du vote, et du sentiment européen. Et puis, comme le note les renseignements généraux, « *la multiplicité des listes [20] ne favorise pas l'émergence de mouvements d'opinion très perceptibles mais encourage plutôt l'éparpillement des voix* ». Ils remarquent par ailleurs que la campagne n'a suscité aucune dynamique particulière, notamment dans l'électorat du Rhône, et que plus que les thèmes de campagne, « *les meilleurs arguments en faveur de l'Europe sont évoqués à l'occasion des cérémonies commémoratives du débarquement allié : les témoignages des vétérans en faveur d'une Europe unie valent tous les discours politiques classiques* ».

²²³ Cf. entretien avec André et Agnès Dupeyron.

45,37%

47,54%

Exprimés

17 652 684

395 288

4 270

L.O.-L.C.R.

5,18%

5

4,77%

2,76%

P.C.F.

6,78%

6

5,73%

1,85%

P.S.

21,95%

22

20,80%

13,82%

Cohn-Bendit

9,72%

9

11,07%

8,99%

Waechter

1,52%

1,55%

2,01%

Miguet

1,77%

1,57%

1,43%

Chanut-Sapin

0,01%

0,02%

0%

C.N.P.T.

6,77%

6

2,49%

4,05%

Cotten

0,01%

0,02%

0%

Frappé

0,41%

0,22%

0,42%

Allenbach

0%

0%

0%

Jos

0,03%

0,02%

0,14%

Maudrux

0,71%

0,83%

0,87%

Bayrou

9,28%

9

11,46%

17,28%

Larrouturou

1,01%

0,76%

0,68%

Sarkozy

12,82%

12

13,03%

18,57%

Pasqua

13,05%

13

14,63%

18,90%

Le Pen

5,69%

5

6,58%

5,64%

Mégret

3,28%

4,46%

2,58%

Guerrin

0,01%

0%

0%

Légende des 20 Listes.

Extrême-Gauche

Liste « Lutte Ouvrière et Ligue Communiste Révolutionnaire » (LO-LCR), conduite par Arlette Laguiller

Liste « Bouge l'Europe » (PCF), conduite par Robert Hue

Gauche

Liste « Construisons notre Europe » (PS), conduite par François Hollande

Liste « Ecologie, le Choix de la Vie », conduite par Antoine Waechter

Liste « L'Ecologie, les Verts » (Verts), conduite par Daniel Cohn-Bendit

Divers

Liste « Moins d'impôts maintenant », conduite par Nicolas Miguet

Liste du « Parti Humaniste », conduite par Marie-Laurence Chanut-Sapin

Liste « Chasse, Pêche, Nature, Traditions » (CPNT), conduite par Jean Saint-Josse

Liste « Parti de la Loi Naturelle », conduite par Benoît Frappé

Liste « Vive le Fédéralisme », conduite par Jean-Philippe Allenbach

Liste « Politique de vie pour l'Europe », conduite par Christian Cotten

Liste « 97.2 MI OU, MI MWEN », conduite par Joseph Ros

Liste « Vivant Energie France », conduite par Gérard Maudrux

Droite

Liste « Avec l'Europe, prenons une France d'avance », conduite par François Bayrou

Liste « L'Union pour l'Europe, l'opposition unie avec le RPR et Démocratie Libérale », conduite par Nicolas Sarkozy

Liste « Rassemblement pour la France et l'Indépendance de l'Europe », conduite par Charles Pasqua

Liste « Combat pour l'Emploi », conduite par Pierre Larrouturou

Extrême-droite

Liste de la « Ligue nationaliste », conduite par Guy Guerrin

Liste « Pour une France Libre, Changeons d'Europe » (FN), conduite par Jean-Marie Le Pen

Liste « Européens d'accord, Français d'abord », conduite par Bruno Mégret

Commentaires.

1999 est l'année d'un décrochage à plus d'un titre. Tout d'abord, et c'est une première, les habitants des Monts du Lyonnais font moins acte de citoyenneté que les Français. La participation est seulement de 47,5% dans le canton de Saint Symphorien, contre un niveau national de 53%. Enfin, les plus fervents partisans de l'Europe, notamment les héritiers de la démocratie chrétienne qui sont sur la liste de François Bayrou, deviennent largement minoritaires. La droite parlementaire classique affronte ce scrutin très divisée, avec trois listes : une liste très euro-optimiste (Bayrou), une liste modérément pro-européenne (Sarkozy) et une liste souverainiste (Pasqua). La liste souverainiste arrive en tête dans les Monts du Lyonnais (19%, soit 6% de plus que le niveau national), talonnée par la liste pro-européenne (18,5%, soit 5,5% de plus que le niveau national), puis par la liste euro-optimiste (17%, soit 8% de plus que le niveau national tout de même). Ajoutons à cela un score non-négligeable de l'extrême-droite (8% pour le Le Pen et et Mégret). Toutefois, il y a des variables qui ne changent pas : la gauche et l'extrême gauche obtiennent des scores ridicules, sauf les écologistes qui, une nouvelle fois, font une percée spectaculaire (11% dans les Monts du Lyonnais, comme au niveau national), et qui se font donc les chantres du « yo-yo électoral ».

Ainsi, les souverainistes sont en tête, devant Bayrou et Sarkozy, même s'ils restent quantitativement minoritaires si on considère le score des pro-européens comme un tout (Bayrou, Sarkozy, Hollande, Cohn-Bendit pour l'essentiel). Du côté des renseignements généraux, on note « *la plus faible participation enregistrée depuis l'existence de ce scrutin* », le score des Verts « *qui devancent l'extrême-gauche au sein de la gauche plurielle* », « *l'émergence du CPNT (Chasse Pêche Nature et Tradition)* » et le « *recul de l'extrême-droite divisée* ». Et on insiste sur le succès de Charles Pasqua et Philippe De Villiers dans le Rhône, malgré le soutien affiché à François Bayrou d'Anne-Marie Comparini (Présidente de la Région Rhône Alpes), de Michel Mercier (Président du Conseil Général) et de

Raymond Barre (Maire de Lyon). Ainsi, pour les RG, « *si la droite conserve quant à elle sa représentation électorale, elle le doit essentiellement à la liste souverainiste de MM. Pasqua et De Villiers* ». Ce qui implique des conséquences profondes sur le sentiment européen de la population locale ...

Les élections européennes du 13 Juin 2004 : un rééquilibrage.

Résultats par territoire

Principales Listes

National

Région Sud-Est

Rhône

Canton

(moyenne)

Inscrits

41 518 595

7 038 742

942 198

10 000

Votants

17 752 603

2 842 087

401 632

4 367

Votants (%)

42,76%

40,38%

42,63%

43,67%

Exprimés

17 167 358

2 765 746

393 962

4 251

Parti Socialiste

28,90%

28,62%

28,64%

19,2%

Verts

7,41%

8%

9,24%

9,9%

UDF

11,96%

11,81%

14,86%

24,3%

UMP

16,64%

17,71%

18,55%

18%

MPF

6,67%

6,15%

6,94%

6,9%

FN

9,81%

12,18%

10,08%

9,8%

Légende des principales listes.

Liste « Parti Socialiste » (PS), conduite par Michel Rocard

Liste Les Verts – RPS/PNC, conduite par Jean-Luc Bennahmias

Liste UDF, conduite par Thierry Cornillet

Liste UMP, conduite par Françoise Grossetête

Liste de Villiers (MPF), conduite par Patrick Louis

Liste FN, conduite par Jean-Marie Le Pen

C'est une élection à un tour, par circonscription régionale, avec attribution des sièges à la proportionnelle selon un système dit de répartition des restes à la plus forte moyenne, circonscription par circonscription. Pour que la liste soit retenue, elle doit dépasser le seuil des 5%.

Les élections de Juin 2004 cassent la dynamique amorcée au lendemain du scrutin de 1992. En effet, alors qu'on pensait les démocrates-chrétiens, pro-européens, agonisant, les résultats dans le canton de Saint Symphorien nous montre que l'UDF sort largement victorieux de cette échéance, avec un résultat de 24,3% des suffrages exprimés, contre un niveau national de 12%. Ainsi, ils représentent, de nouveau, un quart des électeurs des Monts du Lyonnais. Et les souverainistes enregistrent un score négligeable (6,9%), ce qui montre un net recul de ceux-ci, même si l'extrême-droite europhobe gagne du terrain (9,8% pour le Front National). La droite parlementaire obtient un score classique de 18%. Les écologistes confirment leur bon score, et la gauche socialiste progresse significativement, si bien qu'elle devance l'UMP (divisé lors de ce scrutin). Par contre, la participation continue son invariable déclin. Si l'on additionne les scores de toutes les forces pro-européennes de ce scrutin, à savoir le Parti Socialiste, les Verts, l'UDF et l'UMP, on obtient un résultat de 71,4% contre un score de 16,7% pour les pourfendeurs de l'Union Européenne. Ainsi, le sentiment européen semble avoir retrouvé de sa vigueur et de sa teneur dans les Monts du Lyonnais, notamment un an avant le référendum relatif au Traité Etablissant une Constitution pour l'Europe (TECE). C'est donc avec une certaine forme de sérénité que ce scrutin sera être abordé, à la lecture de ces résultats, même s'il sera au contraire un véritable coup de tonnerre national.

Les Renseignements Généraux notent, encore une fois, que l'électorat s'est prononcé « *utilement sur les grandes familles politiques, ignorant les multiples listes catégorielles* ». Et ajoutent que « *le débat relatif la future adhésion de la Turquie est également susceptible d'engendrer un intérêt particulier* » aux prochaines échéances européennes.

2005 : un nouveau visage ?

Les résultats²²⁴.

Résultats par territoire	National (France)	Régional (Rhône Alpes)	Cantonal (Saint Symphorien sur Coise)
Abstention	30,63%	30,04%	24,8%
OUI	45,33%	48,38%	55,4%
NON	54,67%	51,62%	44,6%

²²⁴ Ministère de l'Intérieur.

Résultats par territoire	Abstention	OUI	NON
Aveize	24,12%	46,74%	53,26%
La Chapelle	23,89%	65,26%	34,74%
Coise	20%	60,58%	39,42%
Duerne	22,31%	52,89%	47,11%
Grézieu le Marché	26,62%	50,82%	49,18%
Larajasse	26,93%	51,96%	48,04%
Meys	24,36%	46,59%	53,41%
Pomeys	22,45%	63,70%	36,30%
Saint Martin en Haut	26,13%	62%	38%
Saint Symphorien sur Coise	31,33%	53,93%	46,07%

Les résultats du référendum du 29 Mai 2005, dont la question est « *Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?* », sont sans appel, aussi bien nationalement que localement. Au niveau national, une majorité de 55% des Français rejettent la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe, signé à Rome (Italie) le 29 octobre 2004. Alors que localement, dans les Monts du Lyonnais, l'Europe est doublement plébiscitée. Tout d'abord, la participation à ce scrutin est exemplaire et sans égal : les trois quarts des électeurs des Monts du Lyonnais se sont déplacés pour aller voter, contre les deux tiers des votants au niveau national. Plus que les enjeux de ce scrutin, on remarque l'attention toute particulière des Monts du Lyonnais vis-à-vis de la construction européenne. Quant au résultat final, il est en négatif du score national : 55% des votants approuvent le TECE. Par ailleurs, contrairement à 1992, moins de communes se prononcent contre ce traité : elles ne sont que deux (Aveize et Meys) en 2005 à rejeter le Traité. Ainsi, bien qu'on puisse parler de nouveau visage au niveau national, on ne peut parler de rupture au niveau local : le non n'a pas progressé, bien au contraire. Le sentiment européen semble encore bien ancré dans les Monts du Lyonnais. Nonobstant, il ne faut pas occulter une donnée cruciale de ce scrutin : le Président de la République, en 2005, est Jacques Chirac (UMP). Ainsi, contrairement à 1992, le Président en place est de droite, ce qui peut influencer sur les intentions de vote lorsqu'on sait que chaque référendum en France est politisé et utilisé comme un « plébiscite ». Dès lors, cette nette victoire du oui peut aussi être expliquée par une volonté de ne pas sanctionner le pouvoir en place.

Ainsi, les Monts du Lyonnais opèrent un contre-pied national lors de ce scrutin, et plébiscitent, une nouvelle fois, la construction européenne. Ils affirment par ailleurs leur identité propre, et leur spécificité.

Mais ces résultats ne doivent pas occulter une mutation profonde de l'électorat, notamment des défenseurs du « Non ». Tout d'abord, les démocrates-chrétiens se sont peu engagés timidement dans la bataille cette fois-ci. Et face à la famille politique démocrate-chrétienne, historiquement favorable à la construction européenne, émerge peu à peu une nouvelle famille politique, composée pour la plupart d'agriculteurs qui ne se reconnaissent plus dans la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), qui rejettent l'Europe telle que construite depuis quelques décennies et qui alimentent notamment le vote des écologistes dans les Monts du Lyonnais. Ainsi, s'il n'y a pas un nouveau visage en terme de résultats et de sentiment pro-européen global, les lignes de fracture ont toutefois changé.

Une campagne timide de l'Essor.

A l'occasion du scrutin du 29 Mai 2005, l'Essor du Rhône semble s'engager avec moins de ferveur et de passion pour la construction européenne. A la veille du scrutin, il ne publie que deux courts articles dans ses éditions du 13 Mai 2005 (page 2) et du 27 Mai 2005 (page 2).

Le premier article, intitulé « Constitution, Le référendum français très attendu », ressemble à une brève ou une dépêche, très descriptive, sans parti pris. On donne des éléments de compréhension du « volumineux » traité. On rappelle que l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Lituanie, la Slovénie ont « *accueilli très favorablement* » la Constitution, et que ce sera bientôt au tour du Danemark, de l'Irlande, du Portugal, de la République Tchèque et du Royaume-Uni de se prononcer. Puis le journaliste utilise une synthèse du Centre d'information sur l'Europe, qui présente les « *huit innovations essentielles* » de la Constitution, à savoir l'élection d'un Président du Conseil européen pour deux ans et demi, l'attribution d'une personnalité juridique à l'Union européenne, la création du poste de ministre des Affaires étrangères de l'UE, chargé notamment de la PESC, l'instauration du droit d'initiative populaire en matière législative, l'intégration de la Charte des droits fondamentaux de l'UE dans le traité, la fusion des trois piliers en un seul texte définissant les politiques de l'UE, la simplification du schéma institutionnel et enfin la possibilité pour un Etat membre de quitter l'UE. Puis il donne une description du Traité, organisé en « *quatre parties* » et « *448 articles* », et rappelle que la Charte des droits fondamentaux renforce les droits sociaux dans l'Union Européenne. Ainsi, cet article purement informatif donne des données neutres, froides, sans appeler à voter pour ou contre le Traité.

Le deuxième article, intitulé « L'Europe : le bouc émissaire ... » et signé par Georges Ziegler, est plus engagé. Ce billet d'à peine 440 mots – il occupe un sixième de la page, n'est pas vraiment un appel au vote, même si, en filigrane, son auteur semble enclin à voter oui : « *un résultat négatif pourrait être lourd de conséquences* ». Plutôt que de défendre courageusement l'Europe, comme René Coste 13 ans auparavant, Georges Ziegler dénonce et critique la classe politique française dans son ensemble, qui se divise artificiellement sur ce sujet. Néanmoins, il a une réflexion pertinente : « *l'Europe apparaît comme le bouc émissaire de tout ce qui ne va pas* ». C'est pourquoi une coalition hétérogène et étonnante a pu se constituer face à elle : « *souverainistes, communistes, socialistes dissidents, nationalistes d'extrême-droite, altermondialistes d'extrême gauche* ». Pour lui, la vraie ligne de fracture n'est finalement pas politique, mais entre les optimistes et les pessimistes.

On peut donc constater une campagne de presse timide de la part de l'Essor à l'occasion du scrutin de 2005.

Une nouvelle famille politique en structuration ?

On l'a vu précédemment, les Monts du Lyonnais sont un territoire rural et paysan. Au départ, on avait une confusion importante entre un groupe qu'on pourrait identifier comme celui des agriculteurs et celui des démocrates-chrétiens, notamment du fait du succès de la JAC. Mais la sécularisation de la société et l'évolution des mœurs ont changé la donne, et la construction européenne, marquée par une certaine forme de politique à l'égard de l'agriculture (PAC), a elle aussi fait changer les perceptions de ce monde agricole vis-à-vis d'elle. Cette interaction permanente et continue entre Bruxelles et ces agriculteurs a modifié la teneur du sentiment européen d'une partie des Monts du Lyonnais. Autrefois pro-européens car baignant dans le catholicisme social, ils sont devenus pour certains anti-européens, par conviction altermondialiste ou souverainiste. Et la relève des générations a accentué le mouvement déjà engagé.

Dans les Monts du Lyonnais, la construction européenne et le Marché Commun ont été contemporains, dans les années 1960 et 1970, d'une rationalisation des exploitations agricoles – « *une trentaine de petites fermes disparaissent* »²²⁵ à Saint Martin en Haut – et du « *début d'un cycle infernal : produire de plus en plus en gagnant de moins en moins* »²²⁶. L'agriculteur des Monts du Lyonnais adopte une certaine méfiance face à cette Europe productiviste, qui promeut une agriculture intensive et compétitive – qui est en général plus facile à mettre en application dans les zones de plaine, et non pas les zones de montagne comme les Monts du Lyonnais. Et surtout, « *avec les cultures intensives, avec l'augmentation parfois déraisonnée de toutes les productions, de nombreux produits agricoles se trouvent excédentaires en Europe* »²²⁷, ce qui n'est pas sans conséquence sur les prix.

On peut noter cette évolution dès les années 1970, dans les pages que l'Essor consacre à l'Europe. Un journaliste, Martial Terrier, soulève déjà à l'époque la relation qui se tend entre l'Europe et les agriculteurs. Le Président d'alors, Valéry Giscard d'Estaing, ne manque jamais de rappeler l'importance de l'agriculture dans la société française, qui est un « *atout capital pour l'avenir de notre pays* »²²⁸. Il a même cette phrase très imagée : « *l'agriculture, c'est notre pétrole* ». Mais le monde rural semble déjà bien malmené, comme l'illustrent les articles de Martial Terrier. Dans un article intitulé « A Bruxelles, la difficile négociation sur les prix agricoles » (numéro 1473 de l'Essor du Rhône, Vendredi 27 Janvier 1975, page 5), il rappelle que la négociation communautaire sur les prix agricoles du Conseil des 13 et 14 janvier, à Bruxelles, est cruciale pour la paysannerie française, notamment au sujet des montants compensatoires. Puis, dans son article « Les prix agricoles de Bruxelles » (numéro 1478 de l'Essor du 21 Février 1975, page 2), il remarque le mécontentement des syndicats agricoles français vis-à-vis des décisions bruxelloises : pour les Chambres d'Agriculture (APCA), la Fédération des Syndicats agricoles (FNSEA) et le Centre des Jeunes Agriculteurs (CNJA), « *les résultats de cette négociation sont insuffisants* ». Dans une édition du Vendredi 7 Mars 1975 de l'Essor (numéro 1480), page 6, le journaliste Marcel Gros publie l'ordre du jour du Congrès Départemental de la FDSEA, à Saint Symphorien sur Coise. On peut lire que les agriculteurs « *grognent et manifestent* » car leur niveau de vie baisse, notamment à cause de la communauté européenne : « *pour les agriculteurs, la fixation des prix à Bruxelles au niveau communautaire européen est un non-sens sur le plan national* ». Martial Terrier, dans un numéro de l'Essor du Vendredi 20 Février 1976 (n° 1530, page 4), rappelle le désaccord des agriculteurs avec Bruxelles, notamment celui des agriculteurs français, qui, pour manifester leur mécontentement, organisent une journée nationale d'action, sous la houlette de la FNSEA, afin de sensibiliser l'opinion publique sur la condition paysanne, « *à qui on ne fait pas la part très belle* ». Quelques mois plus tard, dans un numéro du Vendredi 8 Avril 1977 (numéro 1589, p.6), Marcel Gros rapporte le compte rendu d'un congrès de la FDSEA à Saint Symphorien d'Ozon, qui torpillent la construction communautaire : « *les exploitants agricoles du Rhône semblent s'opposer [au Marché Commun]* », et un mécontentement du monde agricole s'amplifie de jour en jour. Tous les producteurs (de vins, de fruits et légumes, de lait) semblent touchés par la hausse du coût de leur production et la baisse de leur pouvoir d'achat. Et le désarroi du monde agricole se traduit par la recherche d'un bouc émissaire tout trouvé : Bruxelles. Alors que le Président de la République d'alors, Valéry Giscard d'Estaing, fait preuve d'optimisme ;

²²⁵ La Commission Municipale d'Information, « *Saint Martin en Haut ; 1900-2000* », IML, Saint Martin en Haut, 2000

²²⁶ Ibidem.

²²⁷ Ibidem.

²²⁸ Discours de Vassy, Décembre 1977

pour lui, la communauté européenne permet de vendre les céréales françaises le double du prix mondial à l'intérieur du Marché Commun.

On peut donc constater que dès la fin des années 1970, déjà, la PAC semble en crise et être comme une fuite en avant : chaque année, le gouvernement français tente de négocier à Bruxelles une politique favorable à l'agriculture française, sans vraiment repenser le contenu de la politique mise en œuvre. Et les agriculteurs se sentent humiliés par les « *politiques d'assistanat, telles que l'impôt sécheresse* » ou la pratique du « franc vert ».

Et puis, avec les mutations des années suivantes, « le monde agricole devient sensible à l'environnement »²²⁹.

Dès lors, le monde paysan des Monts du Lyonnais se rend compte des deux conséquences dramatiques de la politique productiviste et d'agriculture intensive mise en place par la PAC (Politique Agricole Commune), à savoir : un drame économique (la hausse production ayant entraîné la chute des prix) et un drame écologique (l'utilisation à outrance d'engrais, la mutilation de certains paysages, ou encore la maltraitance des animaux). De ce double mouvement, un sentiment anti-européen commence à naître puis se structurer, notamment au travers la Confédération paysanne, ou alors au travers d'un conservatisme traditionnaliste plus marqué, à l'opposé des héritages démocrates-chrétiens.

Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en 2006, sur 5 020 emplois dans le canton de Saint Symphorien sur Coise²³⁰, on compte 656 emplois dans le secteur de l'agriculture, soit 13% de la population active des Monts du Lyonnais. La moyenne régionale est bien inférieure : seulement 2,2% des actifs rhodaniens travaillent dans le secteur primaire.

Quant au rapport de force, il est aujourd'hui encore nettement en faveur du syndicat agricole traditionnel, la FNSEA. Mais la Confédération paysanne représente une part non-négligeable des exploitations des Monts du Lyonnais. En 2009, 42 exploitations agricoles des Monts du Lyonnais (canton de Saint Symphorien sur Coise) sont adhérentes à la Confédération Paysanne du Rhône²³¹, contre 303 pour la FDSEA du Rhône²³² – chiffre total de 374 adhérent, mais 71 sont d'anciens exploitants. Le rapport de force est donc le suivant : 88% des agriculteurs des Monts du Lyonnais affiliés à un syndicat sont adhérents à la FNSEA, alors que 12% sont adhérents à la Confédération Paysanne.

Il est intéressant dès lors de se pencher sur les positions de ce jeune syndicat qu'est la Confédération Paysanne en matière de PAC et de construction européenne. En Mai 2005, dans le numéro 196 de « *Campagnes Solidaires, Mensuel de la Confédération Paysanne* », on peut lire en une le titre suivant « TCE : non au dogme libéral », qui renvoie à l'article page 5 intitulé « *Traité européen, Non à la constitutionnalisation du dogme libéral* ». Ainsi, sur une pleine page, le journaliste-adhérent de la Confédération Paysanne Jean-Emile Sanchez livre un argumentaire d'une page contre le TECE, qui selon lui met l'économie au centre de l'organisation et des pratiques de l'Europe. Dès le départ, clairement, il écrit : « *le 29 Mai, nous répondrons non au référendum sur le traité européen qui veut constitutionnaliser le dogme économique libéral* », ce qu'il confirme dans sa conclusion – « *pour nous, ce sera donc non* ». Il qualifie le TECE d'imposture et de mauvaise fable, car il établit en lettres d'or la loi du plus fort, qui « *n'est pas la meilleure* ». Il oppose deux projets. Le premier est celui porté

²²⁹ La Commission Municipale d'Information, « *Saint Martin en Haut ; 1900-2000* », IML, Saint Martin en Haut, 2000

²³⁰ Pour une population de 14 212 habitants dans le canton.

²³¹ Listing des membres fourni gracieusement par Samuel Richard, animateur de la Confédération Paysanne du Rhône.

²³² Chiffres communiqués par Hervé Fiquet, Directeur de la FDSEA du Rhône.

par le TECE et ses défenseurs : une Europe de libre concurrence, de guerre économique interne (Est-Ouest) et externe (Nord-Sud). Le deuxième est un projet de « *coopération, d'équité et de solidarité* », dans lequel les paysans défendent la souveraineté alimentaire. Et pour contrer les qualificatifs « d'anti-européens » ou « europhobes », Jean-Emile Sanchez clarifie sa position en écrivant : « *nous l'Europe, et bien plus* ». Mais une Europe différente, « *où les droits sociaux sont primordiaux* », « *où l'économie et le commerce sont au service de cette société* ». Par ailleurs, il livre une critique virulente du bilan des quarante années de PAC, malgré les objectifs louables de départ, à savoir atteindre l'autosuffisance alimentaire : « *force est de constater que tous les paysans sont loin d'avoir obtenu un minimum de revenu garanti et que l'emploi paysan a été la principale victime des politiques conduites, avec la disparition de dizaines de milliers de fermes* ». Puis il dénonce le nouveau souffle du capitalisme suite à la chute du Mur de Berlin (1989) et à la création de l'OMC (1995). Cette mondialisation libérale de l'économie fait que « *le renard bouffe les poules, et les plus forts font d'énormes profits sur le dos des autres* ». Et l'Europe adhère à ces principes de « libre échange », notamment depuis le Traité de Maastricht et la nouvelle mouture de la PAC (1992), qui jettent les bases des mécanismes de dérégulation et de marché libre européen.

Ainsi il ne s'oppose pas frontalement à la construction européenne, mais à la tournure qu'elle a prise lors des dernières décennies, à savoir un choix d'économie néolibérale, dérégulée, déréglementée et concurrentielle. Mais il reste un ardent défenseur de la construction européenne, car « *le sentiment national ne nous a jamais enthousiasmé* ». Il prêche donc pour « *une autre Europe, affranchie du dogme libérale, solidaire d'autres mondes possibles* ».

Dans le numéro du mois suivant (n° 197, Juin 2005) de « *Campagnes Solidaires* », on retrouve une attaque en règle de la PAC, aux pages 6 et 7, ce qui confirme l'opposition de la Confédération Paysanne à l'Europe en place. Le premier article, « PAC : Un tour d'Europe plein d'enseignements », la Confédération Paysanne dénonce « *l'inéquité et la complexité* » des choix retenus par la France en matière de politique agricole commune, mais aussi « *le désengagement dans les politiques agricoles* » des députés français. Et rappelle que si le combat pour une autre PAC est difficile, il « *est vital* ». Le deuxième article, « PAC, Equité pour la qualité », critique plus en profondeur les nouvelles orientations de la PAC, qui risquent de « *pénaliser lourdement les agricultures de qualité, respectueuses de l'environnement* », et plus encore, « *de soumettre l'agriculture à la loi ultralibérale, répondant ainsi aux exigences de l'OMC* ». Cette réforme de la PAC est contraire à tous les objectifs défendus par la Confédération Paysanne, qui sont contenus dans un projet de solidarité paysanne et citoyenne. Ainsi, elle juge le projet irrecevable et inacceptable, et elle appelle à le combattre fermement, car il encourage « *une agriculture industrielle, sans souci du consommateur et de l'environnement* » et non pas les agriculteurs « *qui ont réalisé des efforts en matière d'environnement* ».

Ainsi, les agriculteurs, autrefois acquis à la cause européenne par la JAC et les mouvements catholiques sociaux, s'opposent de plus en plus à la forme que prend la construction européenne, et, grâce à l'émancipation qu'a permise leur éducation, deviennent de plus en plus critiques des orientations bruxelloises. Dès les années 1970, ils commencent à s'opposer aux prix fixés par Bruxelles, et ils apparaissent dans les Monts du Lyonnais comme les seuls pourfendeurs de l'idée européenne. Mais ces agriculteurs, qui se retrouvent dans l'esprit de la Confédération Paysanne²³³, n'en sont pas moins européens que les autres pour autant ; au contraire, ils sont pour une gouvernance européenne, voir mondiale, et contre le libéralisme économique et la mondialisation débridée. A en croire le

²³³ On a une coordination opérée au niveau européen dans la structure syndicale « Via Campesina »

rapport de force, cette tendance syndical agricole n'est pas encore celle qui donne le ton dans les Monts du Lyonnais. Mais son influence est grandissante, et séduit de plus en plus les nouvelles générations d'agriculteurs, qui rejettent une agriculture intensive destructrice de l'environnement et dont les coûts sociaux sont considérables. Et on retrouve cette sensibilité lors des scrutins européens précédents, comme l'illustrent les bons scores des écologistes lors des élections européennes de 1999 et 2004, respectivement 11% et 9,9% des suffrages exprimés. Quant à l'influence des agriculteurs, elle dépasse le simple cadre professionnel. On peut parler, à mon sens, de « culture politique » paysanne, au sens où l'entendent Serge Bernstein, Jean-Pierre Rioux et Jean François Sirinelli : on a des éléments d'identification plus large que le vote ou l'adhésion à un parti, ou, dans le cas qui nous intéresse, à une « famille politique ». Serge Bernstein a été le premier historien français à développer cette notion, dans l'histoire politique, de « culture politique ». C'est un système de représentations qui est partagé par un groupe assez large dans une société. L'intérêt de cette notion est de rendre compte d'un sentiment d'appartenance qui va permettre de mesurer les sympathisants à cette famille politique. M. Valette confirme mon sentiment : « *Saint-Symphorien-sur-Coise et son canton, contrairement à d'autres localités des Monts du Lyonnais, a toujours gardé une culture très paysanne* »²³⁴.

Tous les habitants des Monts du Lyonnais ne sont pas agriculteurs, mais beaucoup se retrouvent dans « la ruralité », dans des valeurs communes issues du terroir, une identité particulière, et un certain rapport avec l'Europe. Mais à l'intérieur de cette famille politique, on distingue plusieurs sous-familles : les agriculteurs encore influencés le catholicisme social, les agriculteurs sensibles à l'environnement, les agriculteurs patriotes. Tous ont une vision différente de l'Europe à construire, et un sentiment européen plus ou moins affirmé. Il ne faut donc pas tomber dans les raccourcis que de nombreux journalistes ont déjà empruntés, à savoir qualifier le monde rural et paysan d'hostile à la construction européenne. Enfin, le monde rural et paysan, bien que délaissé pendant longtemps par la droite française – l'UMP d'aujourd'hui est à mon sens dominé, dans ses structures dirigeantes, par des hommes politiques libéraux qui ne portent plus un regard attentionné en direction de la France rurale, grande oubliée des dernières campagnes politiques, et qui focalisent leur attention sur la politique des villes et non des campagnes – semble redevenir un enjeu fondamental pour le Président de la République, Nicolas Sarkozy. En effet, son discours du 27 Octobre 2009, à Poligny, dans le Jura, a été perçu par les commentateurs politiques comme un appel du pied du Président aux agriculteurs, notamment lorsqu'il a affirmé : « *la terre fait partie de l'identité nationale française* ».

Pour Jean Pierre Houssel, une des caractéristiques majeures de cette famille paysanne est la peur du changement, l'inquiétude latente à l'égard du maintien ou non du progrès collectif. Comme il écrit, « *tout bouge, mais rien ne change* »²³⁵. Mme Chardon relève, lors de notre entretien, qu'elle « *ressent cette région comme étant très conservatrice* ». Ainsi, l'Europe peut être perçue comme un bouleversement, une révolution dans la vie de ces gens « conservateurs ». Et surtout, ils craignent de perdre leurs acquis, leur niveau de développement et de progrès face à une concurrence des autres pays européens.

Ainsi, cette « famille rurale, agricole, paysanne », qui baigne dans le catholicisme social et les idéaux de démocratie chrétienne, est devenue aujourd'hui un acteur à part entière des scrutins européens, en se positionnant parfois contre la construction européenne. Mais cette famille n'est pas monolithique, et comporte en son sein aussi bien des souverainistes

²³⁴ Entretien avec M. Valette, dont le compte-rendu est en annexe.

²³⁵ « Promotion collective et développement dans les Monts du Lyonnais » par Jean-Pierre Houssel, dans l'ouvrage Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999, p.163

qui rejettent l'Europe par peur de voir la France disparaître, alors que d'autres contestent la tournure néolibérale des politiques de Bruxelles. En tout cas, agriculteurs altermondialistes ou souverainistes se retrouvent pour voter non lors du scrutin de 2005, dans un même camp. Et les Monts du Lyonnais, berceau du catholicisme social après-guerre et du MRP, parti fondateur de l'Europe, ont un visage remodelé. Ce qui n'empêche pas le « Oui » de l'emporter largement en 2005, à contre-courant du score national. Car beaucoup, même s'ils rejettent l'Europe de Maastricht, l'Europe néolibérale, préfèrent cette « Europe » que pas d'Europe du tout, et gardent en mémoire les terribles conflits qui déchirèrent l'Europe au vingtième siècle. Ce fut le cas de René Valette, et probablement beaucoup d'électeurs de sa génération, qui préféra choisir un « oui de raison » à un « non venant des tripes ». Selon lui, il valait mieux ce traité, avec des imperfections, que pas de traité du tout.

Conclusion

On peut donc constater un attachement tout particulier des Monts du Lyonnais à l'Europe, attachement qui s'est confirmé au fil des ans, malgré les tempêtes et les orages. Au départ, on a un sentiment pro-européen quasi-automatique, dû au poids de l'Eglise, du MRP et du courant démocrate-chrétien dans les Monts du Lyonnais ; le canton de Saint Symphorien sur Coise est en effet un des berceaux du catholicisme social, et la JAC est solidement implantée dans ce bastion de hautes terres. Par ailleurs, l'Essor, seul journal local qui soit politisé, semble s'engager en filigrane pour la construction européenne, dans la tradition voulue par la majorité des Papes d'après-guerre. On n'a pas d'indépendance et d'émancipation des agriculteurs, qui sont influencés par la doctrine de l'Eglise. Et la majorité de la population est pro-européenne, car la construction d'une Europe représente la fin de la guerre, autrement dit la paix et la réconciliation entre les peuples européens. On retrouve ce vote automatique en faveur de l'Europe jusqu'aujourd'hui encore, car la génération d'après 1945 est encore en partie vivante ; elle était très pratiquante et très influencée par le catholicisme et l'Eglise. Et cette génération a placé son développement sous le signe d'une promotion collective et solidaire. Elle était donc habituée et socialisée au « fait communautaire ». L'Eglise était garante du progrès et de la modernité, comme l'illustre Jean Pierre Houssel, Professeur émérite de géographie à l'Université Lyon II, dans un article en ligne intitulé « Max Weber revisité : Quand les pays de chrétienté réussissent le passage de la société paysanne à la modernité »²³⁶.

Mais une contestation émerge par ailleurs dans les nouvelles générations, contestation causée paradoxalement par la doctrine sociale de l'Eglise et la JAC. En effet, en promouvant l'éducation, ces structures chrétiennes ont créé des agriculteurs plus émancipés et plus critiques, notamment envers l'Europe à partir des années 1970. Dès lors, la famille rurale catholique qui ne faisait qu'une se divise en deux familles : l'une est pour la construction européenne (la famille catholique), l'autre s'engage contre Bruxelles, vue comme technocratique et néolibérale (la famille paysanne, de tendance souverainiste ou altermondialiste). Avec les nouvelles générations, même si le « oui » l'emporte encore nettement en 2005, il faut noter une mutation de l'électorat, qui a changé de visage. On a la fin d'un sentiment européen automatiquement positif dans les nouvelles générations, qui sont séduites de plus en plus par les « extrêmes », à gauche avec les écologistes et les altermondialistes, et à droite avec les souverainistes voire l'extrême-droite nationaliste. Et les Monts du Lyonnais, qui ont traditionnellement été une terre de consensus et de modération, commencent à perdre peu à peu ce trait de caractère, sans qu'il soit réellement remis en cause. En effet, une majorité silencieuse reste europhile. Par ailleurs, le renouvellement générationnel est fondamental dans le sens où la paix devient la norme pour les jeunes des Monts du Lyonnais, et la guerre complètement abstraite. Finalement, l'idée européenne s'est perdue en réalisant ses objectifs initiaux. Et comme aucun projet politique n'est venu relancer l'Europe, le sentiment européen s'est érodé face à l'absence d'idéaux et d'utopies pour faire avancer l'Union. Il y a aussi d'autres mouvements sous-jacents qui peuvent être des grilles de lecture pour expliquer la crise du sentiment européen. Aujourd'hui, l'Europe semble avoir perdu une des racines de son identité, à savoir la

²³⁶ Max Weber revisité : Quand les pays de chrétienté réussissent le passage de la société paysanne à la modernité, Jean Pierre Houssel, Article en ligne http://fg-st-die.education.fr/actes/actes_2002/houssel/article.htm

dimension chrétienne de sa construction. Dans une société sécularisée marquée par une baisse tendancielle du fait religieux, il est difficile de mobiliser sur l'Europe comme le MRP pouvait le faire à l'époque. Et l'Europe semble perdre une partie de son identité ... Enfin, 2005 a été, à mon avis, un retour de bâton qui était prévisible. Le trait marquant de la campagne de 1992 est la promesse de donner à l'Europe une substance politique, sociale, solidaire et populaire. Or c'est exactement l'inverse qui s'est produit : de 1992 à 2005, l'Europe a été gérée comme un vaste marché, notamment sous les présidences de Barroso. Dès lors, on a aggravé la fracture entre les populations européennes, notamment certaines couches sociales comme les paysans ou les ouvriers, et la technocratie bruxelloise. Et alors que beaucoup avait été promis en 1992, beaucoup d'électeurs ont voulu sanctionner, à mon sens, la direction qui avait été donnée à l'Europe sur le plan économique, et, en négatif, l'absence de projet politique et social. C'est alors une faute majeure que de qualifier les électeurs d'europhobes, alors qu'ils sont tout autant défenseurs d'un projet européen que les partisans du « Oui ». Leur projet est simplement différent. Toutefois, il faut noter une évolution non négligeable depuis 1992, à savoir la résurgence des nationalismes en Europe ; même un pilier, un membre fondateur de la communauté européenne, la Belgique, semble aujourd'hui²³⁷ au bord de la rupture. Et ce regain du nationalisme se fait ressentir à l'échelle des Monts du Lyonnais, si on analyse les résultats des élections européennes de 1999 et 2004, à savoir 8% et 10%.

Les élections européennes de 2009 semblent confirmer les grandes tendances analysées :

Listes	Résultats (moyenne)
UMP	32,6%
Europe Ecologie	15,71%
Modem	10,9%
Parti Socialiste	10,3%
Front National	7,28%

La droite parlementaire classique, pro-européenne (UMP et Modem), obtient un score cumulé de 43,5% des suffrages exprimés. Si on rajoute les scores de la gauche parlementaire elle-aussi pro-européenne (PS et Verts), on obtient un score cumulé de près de 70%. Ainsi les habitants votent majoritairement pour des listes qui ne rejettent pas la construction européenne. Une mutation et une constante sont à remarquer : la droite héritière des démocrates chrétiens (UDF) se fait devancer, pour la première fois à un scrutin européen, par la formation de droite hétérogène qu'est l'UMP, mais par contre, le Parti Socialiste continue d'obtenir des scores ridicules. Et la liste d'extrême-droite, malgré un substrat persistant, obtient un score certes à surveiller, mais pas représentatif de la société des Monts du Lyonnais. A l'inverse, le bon score d'Europe Ecologie confirme une tendance amorcée dix ans plus tôt, à savoir l'attraction des habitants des Monts du Lyonnais pour les thèmes d'écologie, de développement durable. Ce que la présence de la Confédération Paysanne complète. Ainsi, cette « famille rurale » semble plus attirée et séduite par le projet utopique, idéaliste et positif d'Europe Ecologie plutôt que par le programme xénophobe, nationaliste et négatif du Front National, contrairement à d'autres zones rurales françaises. Cette formation politique semble être le nouvel espoir pour un territoire qui s'est récemment senti abandonné par les formations de droite, elles qui avaient le monopole politique pendant très longtemps.

²³⁷ Juin 2010, élections législatives belges marquées par un score important du Parti séparatiste flamand de Bart de Wever.

Comme l'a si bien écrit Christian Sauvage dans un article de l'Essor²³⁸, « *l'Europe, ce grand rêve d'unification, divise la classe politique* ». Les Monts du Lyonnais ont eux-aussi connu, malgré le poids considérable des centristes issus de la démocratie-chrétienne, une division sur l'Europe au sein de la famille politique de droite traditionnelle, entre gaullistes et souverainistes favorables à l'Europe des Nations d'une part, centristes et européistes favorables à la supranationalité d'autre part. Mais il semble que la seconde tendance l'ait emporté depuis les débuts de la construction européenne, même si une partie des agriculteurs, mais pas seulement, semblent séduite de plus en plus par une gauche altermondialiste.

Dans le travail de propagande politique, on peut donc souligner le travail considérable livré par l'Essor au sujet de l'Europe, et son soutien sans faille à la construction européenne jusqu'au Traité de Maastricht. Or la presse façonne une opinion. On put assister à un travail régulier et soutenu de l'Essor, notamment de la part du journaliste Jean Toulat. En effet, déjà, entre 1975 et 1977, lors des débats sur l'élection des députés européens, l'Essor consacre l'entièreté de trois de ses dernières pages à des personnages français et européens partisans de l'unité européenne. Dans le numéro du Vendredi 11 Juillet 1975 (n° 1498), l'article « L'Europe doit avoir son 14 Juillet, m'a dit le Président Poher » donne les positions européennes du Président du Sénat, Alain Poher (membre du MRP, centriste et européen convaincu), sur l'Europe. On peut ainsi lire : « *l'Europe ça presse* », « *nous avons une certaine culture humaniste et chrétienne à préserver* », ou encore « *il y a un bien commun européen* ». Un an plus tard, c'est au tour du Professeur Leprince-Ringuet, président du « Mouvement Européen », de s'exprimer dans le numéro 1535 de l'Essor (Vendredi 26 Mars 1976), dans un article intitulé « Le monde a besoin de l'Europe, m'a dit le Pr Leprince-Ringuet ». On peut lire : « *dans l'Antiquité, les cités de la Grèce ont perdu leur autonomie faute de s'unir* », « *la dimension donne du poids* », « *dans un monde de totalitarismes, où les terres de libertés se rétrécissent, il importe de former sur notre continent un solide espace qui défende les droits de l'homme* », « *[je] préconise une fédération* », « *le pouvoir supranational ne supprime pas les nations* » ou encore « *les Papes [...] n'ont cessé d'encourager la construction européenne* » - Pie XII, Paul VI. Puis la parole est donnée à Maurice Faure, signataire du Traité de Rome, européen convaincu et radical de gauche, dans un article de l'Essor du Vendredi 6 Mai 1977 (n° 1593), dont le titre est « Notre seule chance c'est l'Europe, m'a dit Maurice Faure, qui signa le Traité de Rome ». On peut lire : « *l'union apparaissait nécessaire [au sortir de la guerre]* », « *la grande faiblesse de l'Europe, c'est donc que ce géant économique est un nain politique* », « *chacun gardera sa personnalité, avec son terroir, son histoire, sa culture* », « *le fait que les peuples voteront le même jour*²³⁹ [...] *leur fera prendre conscience d'un même destin* » et enfin « *l'Europe peut jouer un rôle décisif en faveur de la liberté et de la paix. A une condition, c'est qu'elle existe* ».

Mais les peurs que suscite la construction européenne sont vivaces, et remontent dans les débats de 1992 : crainte de dissolution de la nation française dans une communauté supérieure, souveraineté jalousement revendiquée, peur de la fragilité économique. Un article du Progrès du 16 Septembre 1992 insiste sur le fait que « *rarement la peur ne se sera trouvée de la sorte au centre des débats* » et reprend toutes ces peurs agitées durant la campagne de Maastricht : la peur de subir une contrainte de trop, la peur de l'autre vu comme une menace, la peur d'un modèle unique, la peur de la modernité. La campagne montre que la peur, des angoisses, des réactions et des émotions vont décider de l'issue

²³⁸ Cette Europe qui divise le monde politique, *L'Essor*, n°1526, Vendredi 23 Janvier 1976, p.4

²³⁹ A propos de l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen.

du scrutin. Plus que tout, le Professeur Haupt insiste dans son analyse sur la lassitude des classes moyennes et populaires à l'égard d'une « *nomenklatura non élue et indéradicable* », qui parle en leurs noms, et qui de facto confisque la parole. Et il explique le vote du « non » par les changements démographiques et générationnels que la France a connus. Si les jeunes ne sont pas très enthousiastes vis-à-vis de l'Europe, c'est parce que leur « *cadre de référence n'est plus la guerre* ». En effet, l'Europe de l'Ouest, en 1992, est un continent qui a été épargné des conflits pendant presque un demi-siècle. La guerre est devenue impensable, et n'est qu'un concept appris dans les livres d'histoire pour les générations nées après 1945. Dès lors, le désir d'unité n'est plus appuyé par le souvenir des déchirements passés, et il faut réinventer, pour les jeunes générations, les raisons de la solidarité.

Enfin, on peut, relever au niveau européen, au cours des dernières décennies, une certaine convergence entre la démocratie-chrétienne et les conservatismes, qui a été fatal au premier courant spirituel. Pascal Delwit, dans son ouvrage « *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe, Une nouvelle convergence ?* » (Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003) souligne la mutation politique et idéologique du Parti Populaire Européen (PPE), composé initialement des démocrates-chrétiens, à la philosophie progressiste et pro-européenne, concurrencés par la suite par les conservateurs, dont certains sont très frileux quant au sujet de la construction européenne. Dans cet ouvrage, il montre que l'élargissement du PPE a conduit à dissoudre son identité politique, même si, initialement, les démocrates-chrétiens et les conservateurs ont pu se retrouver sur certaines conceptions politiques et philosophiques de la société telle que la nécessité des corps organiques ou l'importance donnée au principe de subsidiarité. Ainsi, dans le cadre du Parlement européen, un rapprochement entre démocrates-chrétiens et conservateurs a été mis en œuvre, notamment par un acteur clé du PPE : la CDU allemande. Steven Van Hecke retrace l'histoire de ce « *mariage d'amour et de raison* » dans l'ouvrage de Pascal Delwit. Initialement, le PPE est uniquement composé de démocrates-chrétiens issus des six pays fondateurs. Puis, avec le premier élargissement de la Communauté (1973 : Royaume Uni, Irlande, Danemark), les premiers problèmes se posent : il n'existe pas de parti démocrate-chrétien en Grande-Bretagne ni au Danemark. Le PPE est alors divisé entre Allemands d'une part, favorables à l'inclusion des conservateurs britanniques, et les Italiens, les Belges et les Néerlandais, opposés à l'entrée des Tories dans le PPE, notamment en raison du refus de l'Europe fédérale par les conservateurs britanniques. Dès 1978, les Allemands vont alors jouer double jeu : participer à la structuration du PPE, mais organiser un rapprochement entre conservateurs et démocrates-chrétiens via la création de l'Union Démocratique Européenne (UDE). Avec les élargissements successifs, quelques formations conservatrices rejoignent le groupe du PPE (Nea Dimokratia grecque). Le coup de grâce est porté en 1991, lorsque le PPE décide d'intégrer le Partido Popular (Espagne) dans ses rangs. Comme l'explique Steven Van Hecke, les démocrates-chrétiens font face à un dilemme cornélien : « *rester indépendants des autres familles politiques au risque d'être marginalisés ou s'allier avec d'autres partenaires au détriment de leur identité et en craignant toujours d'être minorisés* ». Helmut Kohl et la CDU vont opter pour la deuxième option, et sous leur leadership, le PPE va infléchir sa stratégie politique dans cette direction : le PPE accepte dans ses rangs des partis politiques conservateurs, comme les Tories anglais ou la Forza Italia de Berlusconi, et ce malgré l'opposition de plusieurs parlementaires démocrates chrétiens. Mais le problème est de taille : comment concilier l'attitude pro-européenne des membres traditionnels du PPE et l'attitude clairement anti-européenne des conservateurs britanniques et danois ? Toutefois, certains députés européens mécontents de cette stratégie politique décident de fonder le Groupe Schuman, pour prôner un renouveau de l'identité démocrate-chrétienne, pro-européenne, face à la

majorité conservatrice actuelle dans le PPE. Ainsi, même à l'échelle européenne, il est difficile aujourd'hui de tracer avec certitude une frontière entre pro-européens et européens frileux, entre démocrates-chrétiens et conservateurs. Ce brouillage des lignes de fracture et des clivages crée une identité politique diffuse et incertaine. Ce qui peut expliquer les évolutions récentes du sentiment européen, notamment dans les Monts du Lyonnais, où conservatisme et démocratie-chrétienne se rejoignent pour se confondre, malgré leur profond désaccord sur la construction européenne.

En conclusion, les Monts du Lyonnais ont une identité bien spécifique, elle-même créatrice d'un sentiment européen particulier. Mais il faut faire attention à ne pas occulter les mutations en cours. Pour que cette population continue de croire en l'Europe, et aux idéaux qu'elle véhicule, il faudrait créer une Europe plus sociale, solidaire et respectueuse de l'environnement, et non pas une entité néolibérale, simple gestionnaire de marchés. Sinon ce sera le divorce annoncé entre le monde rural et l'Europe. Et une étude effectuée lors du Forum Libération de Lyon (2009), intitulée les « Mots de l'Europe », et qui consiste en un mapping²⁴⁰ élaboré sur deux variables (« ce qui me protège » et « ce qui est déterminant pour l'avenir de l'Union Européenne ») permet de voir les grandes thématiques actuelles fondamentales pour la construction européenne. Les trois thèmes qui ressortent en tête sont : la paix, le développement durable et la protection de l'environnement. La conclusion qui s'impose – et qui a accouché lors de mon entretien avec M. Valette, avant d'être affinée lors de mon entretien avec André et Agnès Dupeyron – est la suivante : il faut donner un contenu politique nouveau à l'Europe, et redonner du souffle au projet européen. Lui donner même une utopie, un idéal, un rêve pour le faire avancer. Pour René Valette, l'Europe actuelle n'est ni populaire, ni sociale, ni mobilisatrice. Pour résoudre ce conflit paradoxal entre une construction européenne à promouvoir et un idéal achevé, il faut trouver un nouveau projet cohérent, humaniste, et porteur d'espoirs. Et ce n'est que grâce au travail de militants et d'hommes politiques animés d'un projet humain pour l'Europe qu'on pourra construire

une Europe plus sociale, plus solidaire et plus populaire...

²⁴⁰ Voir Annexe, « Les Mots de l'Europe ».

Bibliographie

Ouvrages

- Cochard, Nicolas-François, *Saint-Symphorien-sur-Coise et ses environs*, 1827, réédité en 1989 par Res Universis, Paris.
- COLLECTIF, Maison de Retraite de Saint-Martin-en-Haut, Les « Autrefois dans les Monts du Lyonnais », La vie rurale, Février 1994, IML (Imprimerie des Monts du Lyonnais), Saint Martin en Haut.
- Commission Municipale d'Information, *Saint Martin en Haut ; 1900-2000*, Imprimerie des Monts du Lyonnais, Saint Martin en Haut, 2000
- BERNSTEIN Serge, MAYEUR Jean-Marie et MILZA Pierre (sous la direction), *Le MRP et la construction européenne*, Actes du colloque organisé les 18 et 19 Janvier 1990 au Sénat, Questions au XX^e siècle, Editions Complexes, Bruxelles, 1993.
- Besson – Bertrand, Joseph, *Chroniques des années sombres ; 1940-1944, Secteur de Saint Symphorien sur Coise*, IML, Saint Martin en Haut, 1993.
- COLLECTIF, Union des Sociétés Historiques du Rhône, *Actes des Journées d'études 1998 XV, Saint-Symphorien-sur-Coise et sa région*, Lyon, 1999.
- Delattre, Daniel (sous la direction de), *Le Rhône, les 293 communes*, Editions Delattre, 2007.
- Delbreil, Jean Claude, *Centrisme et Démocratie-Chrétienne en France, Le Parti Démocrate Populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Publications de la Sorbonne, 1990, Paris.
- Delwit, Pascal, *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe, Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003
- Dreyfus, François-Georges, *Histoire de la démocratie chrétienne en France, De Chateaubriand à Raymond Barre*, Albin Michel, Paris, 1988.
- Durand, Dominique, *L'Europe de la Démocratie Chrétienne*, Questions au XX^e siècle, Editions Complexes, Bruxelles, 1995
- Duroselle, Jean Baptiste, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Les Editions Denoël, 1965, Paris.
- Françon Antoine & Salmon Françoise, *A Cha Peu – Mots et expressions de la langue de chez nous*, Pomeys, Comité de Coordination des Monts du Lyonnais, 1995.
- Frémont, Armand, *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1976.
- Houssel, Jean-Pierre (sous la direction de), *Les Monts du Lyonnais, Saint-Symphorien-sur-Coise*, Editions La Taillanderie, 2009.

- Mayeur, Jean-Marie, *Des partis catholiques à la Démocratie Chrétienne, XIX-XX^e siècles*, Armand Colin, 1980, Paris
- Ogier, Théodore, *La France par cantons et communes : Département du Rhône*, Lyon-Paris, Balay et Conchon Editeurs, publié par la Maison Bajat (Guillotière, Lyon), 1856.
- Pelletier, André (sous la direction de), *Grande Encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône*, Roanne, Editions Orvath, 1989.
- Pinay, Antoine, *Un Français comme les autres, Entretiens avec Antoine Veil*, Jean-Cyrille Godefroy, 1984, Paris.
- Rimbaud, Christiane, *Pinay*, Perrin, 1990, Paris.
- d'Urfé, Honoré, *L'Astrée*, 1607
- Vidal de la Blache Paul, *De l'interprétation géographique des paysages*, 1908.

Articles.

- André, Jean Marc, « Comprendre la crise laitière », *Archives Chambre de l'Agriculture de Saint-Symphorien-sur-Coise*
- Bergounioux Alain, « Analyse critique de la droite, la France oubliée ... », Publication en ligne, 28 Avril 2010
- Colombani, Jean Marie, « L'identité européenne », *Le Monde*, 26 Juillet 2007
- Cuisinier, Rémi, « Lorsque j'étais matru », Publication en ligne.
- Dreano, Bernard, « L'Europe et la question de la bouteille », CAIRN, 2002
- Duchesne, Sophie et Frogner André-Paul, « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification européenne », 2002, CAIRN
- Girard, Nicole, « La région, une notion géographique », *CAIRN*, Janvier 2004
- Goulard Sylvie, « Existe-il une identité européenne ? », 25 Mai 2010, Extraits de Conférence
- Guttin-Lombard, François, « Saint Martin en Haut s'inquiète pour ses producteurs de lait », *Le Progrès*, 9 Octobre 2009
- Omet, Cédric, « Derrière la crise du lait, il y a l'Union-Européenne », *Marianne* 2, 29 Mai 2009
- Plantey, Alain, « L'identité européenne et ses défis », Octobre 2003
- Renan, Ernest, « Qu'est-ce qu'une Nation ? », Conférence faite à la Sorbonne le 11 Mars 1882, publiée sur la bibliothèque en ligne Rutebeuf
- Truchlewski, Zbigniew, « De l'identité à l'identification européenne », *Nouvelle Europe*, 11 Octobre 2007
- Védrine, Hubert, « Clarifier l'identité européenne », *Le Monde*, 13 Décembre 2002
- Vivas, Esther, « Crise du lait : les raisons de la colère », Site du CATDM, 16 Octobre 2009

Revue l'Araire.

éditée par le Groupe de Recherche sur l'Histoire, l'Archéologie et le Folklore du Pays Lyonnais, depuis 1969.

Audin, Amable, « Les Ségusiaves », *L'Araire*, numéro 57, Été 1984, p.3-11

Berdiel, Fleury, « Un coin du Lyonnais pendant la Révolution », *L'Araire*, numéro 93, Été 1993

Lhopital, Pierre, « Foires et Marchés à Saint-Symphorien-sur-Coise », *L'Araire*, numéro 58, Automne 1984, p.35-40

Lorcin Marie-Thérèse, « Une Bourgade artisanale des Monts du Lyonnais ; Saint-Symphorien-sur-Coise aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles », *L'Araire*, numéros 31 & 32, Hiver 1977, 16 pages

Martin, Jérôme « Ethnographie du phénomène de salaison autour de Saint-Symphorien-sur-Coise », *L'Araire*, numéro 127, Hiver 2001, p.9 à 34.

Rivoire, Jacques, « Le Département de Rhône-et-Loire », *L'Araire*, numéro 133, Été 2003,

p.53-59

Vignon, Louis « Persécution à Saint-Martin-en-Haut en 1798 », *L'Araire*, numéro 68, Printemps 1987, p.37-40, d'après les Mémoires de l'Abbé Linsolas, vicaire général du diocèse de Lyon pendant la Révolution Française.

Annexes

Résultats des élections de l'Assemblée Constituante du 21 Octobre 1945 dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise²⁴¹.

Electeurs Inscrits sur les listes électorales	6 610
Votants	5 461
Exprimés	5 332
Liste Communiste	203
Liste SFIO	202
Liste Union Républicaine Paysanne et Sociale	1 709
Liste Socialiste Démocratique	49
Liste Radicale Socialiste	132
Liste MRP	2 649
Liste Républicaine et Socialiste de la Résistance	315
Liste Union Républicaine de la Résistance	73

Résultats du Référendum du 5 Mai 1946, relatif au projet de Constitution (campagne du MRP en faveur du NON)²⁴².

²⁴¹ Archives Départementales du Rhône, Côte 301 W1

²⁴² Ibidem.

	National (sans les résultats des territoires du Gabon et de l'Oubangui Chari)	Canton de Saint-Symphorien-sur-Coise
Electeurs Inscrits sur les listes électorales	25 827 377	6614
Votants	20 566 357	5589
Exprimés	20 037 399	5451
OUI	9 453 675	554
En % des suffrages exprimés	47,2%	10,2%
NON	10 583 724	4897
En % des suffrages exprimés	52,8%	89,8%

Résultats des élections de l'Assemblée Constituante du 2 Juin 1946 dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise²⁴³.

Electeurs Inscrits sur les listes électorales	6 625
Votants	5 799
Exprimés	5 734
Liste Communiste	237
Liste SFIO	228
Liste Union Républicaine Paysanne et Sociale	2 343
Liste Rassemblement des Gauches Républicaines	269
Liste MRP	2 545
Liste Gaulliste, Républicaine et Sociale	112

Résultats des élections législatives du 17 Juin 1951 dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise²⁴⁴.

²⁴³ Ibidem.

²⁴⁴ Ibidem.

Electeurs Inscrits sur les listes électorales	6 583
Votants	5 639
Exprimés	5 516
Liste Union des Indépendants Paysans et Républicains Nationaux (Jean Laborde, Alliance Démocratique, Indépendants, Parti Paysan, PRL, Républicains Nationaux)	2 305
Liste Action Sociale Paysanne et Familiale (Jean Villard, MRP)	1 189
Liste Rassemblement du Peuple Français (André Lassagne)	2 343
Liste Union des Gauches Républicaines (Lucien Dégoutte)	292
Liste Socialiste SFIO (Paul Jordery)	57
Liste d'Union Républicaine, Résistante et Antifasciste (Eugène Montagnier)	198
Liste d'Union pour l'Indépendance Française (Albert Lécrivain-Servoz)	199
Liste Républicaine de Protestation (Armand Chouffet)	139

Résultats des élections européennes de 1984

Résultats par territoire

National

Nombre de Députés Elus

Rhône

Canton

Inscrits

36 880 688

849 637

8 286

Votants

20 918 772

454 310

5 115

Votants (%)

56,72%

53,47%

61,73%

Exprimés

20 180 934

445 075

4 972

L.O.

2,07%

1,18%

2,43%

Parti des Travailleurs

0,9%

0,42%

0,54%

P.C.F.

11,21%

10

8,50%

1,28%

Diff. de gauche

0,72%

0,81%

0,36%

Les Verts – Parti Ecologiste

3,37%

3,21%

3,37%

E.R.E.

3,32%

3,25%

2,39%

P.S.

20,76%

20

19,30%

9,87%

Réussir l'Europe

1,89%

2,25%

2,01%

Etats-Unis d'Europe

0,39%

0,43%

0,42%

Initiative 84.

0,61%

0,46%

0,76%

U.T.I.L.E.

0,68%

0,60%

1,57%

RPR-UDF

43,03%**41**

43,38%

65,92%

P.O.E.

0,09%

0,29%

0,62%

F.O.N.E.P.

10,95%**10**

15,86%

8,40%*Légende des 14 Listes.*

Liste « Les Verts – Parti Ecologiste – Confédération Ecologiste », conduite par Didier Anger

Liste « Initiative 84 », conduite par Gérard Touati

Liste du « Parti Communiste Français » (PCF), conduite par Georges Marchais

Liste de « l'Entente Radicale et Ecologique Européenne » (ERE), conduite par Olivier Stirn

Liste « Lutte Ouvrière » (LO), conduite par Arlette Laguiller

Liste du « Parti Ouvrier Européen » (POE), conduite par Jacques Cheminade

Liste « Réussir l'Europe », conduite par Francine Gomez

Liste du « Front d'Opposition Nationale pour l'Europe des Patries » (FONEP), conduite par Jean-Marie Le Pen

« Liste Ouvrière et Paysanne pour un Parti des Travailleurs » (Parti des Travailleurs), conduite par Marc Gauquelin

Liste du « Parti Socialiste », conduite par Lionel Jospin

Liste des « Différents de gauche, en France, en Europe », conduite par Henri Fiszbin

Liste de « l'Union de l'Opposition pour l'Europe et la Défense des Libertés » (UDF-RPR), conduite par Simone Veil

Liste de « l'Union des Travailleurs Indépendants pour la Liberté d'Entreprendre » (UTILE), conduite par G. Nicoud

Liste « Pour les Etats-Unis d'Europe », conduite par Henri Cartan

Résultats des élections européennes de 1989

Résultats par territoire

National

Nombre de Députés Elus

Rhône

Canton

Inscrits

38 297 496

872 088

8715

Votants

18 690 692

412 152

4343

Votants (%)

48,80%

47,26%

49,83%

Exprimés

18 151 416

405 411

4219

L.O.

1,42%

0,90%

0,92%
M.P.P.T.
0,60%
0,39%
0,76%
P.C.F.
7,72%
7
6,65%
1,04%
Europe Rénovateurs
0,41%
0,42%
0,78%
Les Verts – Parti Ecologiste
10,59%
9
10,35%
8,51%
P.S.
23,61%
22
21,57%
12,73%
Protection Animaux
1,04%
0,97%
1,37%
IDE
0,17%
0,14%
0,26%
Génération Europe
0,32%
0,25%
0,38%

Alliance
0,75%
0,88%
1,37%
Le Centre pour l'Europe
8,43%
7
10,36%
11,07%
Union UDF-RPR
28,88%
26
30,08%
48,19%
C.P.T.
4,13%
1,52%
4,34%
Europe et Patrie
11,73%
10
15,36%
7,8%
RFL
0,18%
0,90%
0,47%

Légende des 15 Listes.

Liste de « Rassemblement présentée par le Parti Communiste Français » (PCF), conduite par Philippe Herzog

Liste « Génération Europe », conduite par Gérard Touati

Liste « Chasse, Pêche et Tradition » (CPT), conduite par André Goustat

Liste « L'Union UDF-RPR », conduite par Valéry Giscard d'Estaing

-
- Liste « Europe Rénovateurs », conduite par Claude Llabres
 - Liste « Le Centre pour l'Europe », conduite par Simone Veil
 - Liste « Majorite de Progrès pour l'Europe » (PS), conduite par Laurent Fabius
 - Liste « Initiative pour une démocratie européenne » (IDE), conduite par Franck Biancheri
 - Liste apolitique « Pour la protection des Animaux et de leur environnement », conduite par Arlette Alessandri
 - Liste de l' « Alliance », conduite par Henri Joyeux
 - Liste « Les Verts – Europe Ecologie », conduite par Antoine Waechter
 - Liste « Europe et Patrie », conduite par Jean-Marie Le Pen
 - Liste « Rassemblement pour une France Libre » (RFL), conduite par Jacques Cheminade
 - Liste « Lutte Ouvrière » (LO), conduite par Arlette Laguiller
 - Liste « Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie », soutenue par le Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), conduite par Marc Gauquelin

Entretien avec M. René Valette.

Vendredi 19 Mars 2010.

10h30 à 12h.

Biographie sommaire.

René Valette est Professeur émérite et vice-recteur honoraire de l'Université Catholique de Lyon, et il intervient sur des sujets de géopolitique, de relations internationales, de démographie. Il a fondé l'Institut d'Etudes Sociales de Lyon de l'Université Catholique, dont il a été le premier directeur. Il est aussi le doyen de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques et Sociales. Il a dispensé ses enseignements de manière ponctuelle à l'IEP de Lyon, à l'Ecole Normale Supérieure d'Agronomie de Rennes, et dans différentes écoles d'ingénieurs liées à l'Université Catholique et à l'Institut des Droits de l'Homme de Lyon. Il a aussi été très actif dans le monde associatif ; il a été le Président national du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (C.C.F.D. - Terre Solidaire) pendant six années, et le Président de l'Antenne sociale de Lyon pendant six ans. Il est actuellement administrateur de Forum Réfugiés.

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Questionnaire « L'Europe et les Monts du Lyonnais »

Nathalie Chardon, Professeur d'Histoire-Géographie

au Lycée Champagnat de Saint Symphorien sur Coise.

Vous et l'Europe.

1. *Quand on vous parle d'Europe, que vous évoque cette expression ?*
2. *Voyez-vous l'Europe comme une construction politique (Union-Européenne), un ensemble de peuples qui partagent des valeurs communes, une création historique ou encore une simple réalité géographique ?*
3. *Vous définissez-vous comme « pro-européen », eurooptimistes, eurosceptiques ou « anti-européen » ? Pourquoi ?*
4. *Pensez-vous que l'on puisse être « pro-européen » tout étant contre la construction européenne telle qu'elle est actuellement réalisée ? Ainsi, l'idée européenne est-elle pour vous complémentaire ou indépendante de l'ensemble politique qu'est l'Union-Européenne ?*
- 4.2. *Dans le cas où vous avez répondu par l'affirmative à la question précédente, pensez-vous que c'est le cas de figure dans lequel nous nous trouvons dans les Monts du Lyonnais ? Ainsi, pensez-vous que les personnes qui votent contre la construction européenne peuvent être (ou sont) tout de même europhiles ?*
- 4.3 *Sinon, comment expliquez-vous ce sentiment d'anti-européanisme, notamment pour les jeunes générations qui ont reçu un enseignement positif sur l'Europe à l'école républicaine et qui n'ont connu aucun conflit continental ?*

Vous et les Monts du Lyonnais.

5. *Si vous aviez à définir la population du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, comment la caractériseriez-vous ?*
 - 5.2 *Sociologiquement, peut-on parler d'une population homogène ?*
 - 5.3 *Les habitants partagent-ils des traits communs, ou une culture politique similaire ?*
- La culture populaire du "on ne change rien".
6. *Croyez-vous qu'en corrélant certains facteurs sociaux, économiques, religieux au vote et à la participation électorale, l'on puisse distinguer « un vote agricole » et « un vote catholique » ? Si oui, qualifiez-vous les Monts du Lyonnais comme zone géographique où ces deux votes s'expriment ?*

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Entretien avec M. Louis Véricel.

Vendredi 19 Mars 2010.

10h30 à 12h.

Biographie sommaire.

Louis Véricel a été maire de Saint Symphorien sur Coise pendant deux mandats, entre 1989 et 2001, mais aussi conseiller général du canton de 1982 à 2001. Auparavant, il a été conseiller municipal à partir de 1971, et adjoint au maire de 1977 à 1989. En 2001, par

volonté, il décide d'arrêter tout mandat politique. Avant son élection de 1982, M. Véricel est « sans étiquette ». Puis, il rejoint le CDS, Centre des Démocrates Sociaux, avant que le parti ne soit intégré à l'UDF. Pour lui, « être sans étiquette, ce n'est pas bon, car on n'indique pas au public ce qu'on est et ce qu'on représente ».

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Entretien avec Agnès & André Dupeyron

Samedi 03 Avril 2010.

20h30-22h30.

Biographie sommaire.

André et Agnès Dupeyron, résidents de Pomeys, ont été respectivement Professeur en Collège et Lycée de Mathématiques et Sciences Physiques, et Animatrice de l'aumônerie et du catéchisme, dans l'enceinte de l'établissement privé Champagnat de Saint-Symphorien-sur-Coise. Ils sont aujourd'hui retraités. Ils sont aussi engagés dans la vie associative, en tant que militants du C.C.F.D. (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et d' A.T.D.-Quart Monde (Aide à Toute Détresse), associations d'inspiration catholique. Plus que militants et citoyens des Monts du Lyonnais, ils sont des observateurs aguerris du microcosme social et politique environnant. Nés dans l'immédiat après-guerre, ils représentent une génération née en concomitance avec l'Europe. Je les interroge sur l'influence de la religion dans les Monts du Lyonnais.

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Carte du Département du Rhône.

Au Sud-Ouest du département du Rhône, on distingue le canton des Monts du Lyonnais (bleu ciel). A l'intérieur du canton, on distingue les 10 communes, dont Saint Symphorien sur Coise est le chef-lieu de canton (en rouge) : Meys (1), Grézieu le Marché (2), Aveize (3), Duerne (4), Saint Martin en Haut (5), Larajasse (6), La Chapelle sur Coise (7), Coise (8), Saint Symphorien sur Coise (9), Pomeys (10).

Carte des Monts du Lyonnais

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

En vert, on distingue bien le triangle de verdure que représentent les Monts du Lyonnais, entre Lyon, Saint-Etienne et Roanne.

Carte des Monts du Lyonnais (SIMOLY).

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Carte détaillée des Monts du Lyonnais

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

On distingue bien les trois cantons, avec les chefs-lieux en rouge.

Cartes des peuplements Ségusiaves, et la position de carrefour de Saint Symphorien sur Coise.

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Pelauds Illustres.

Sources : Internet et Livre « Actes des Journées d'Etudes sur Saint Symphorien sur Coise »

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Pratique religieuse dans les Monts du Lyonnais

Sources : Livre « Acte des Journées d'Etudes sur Saint Symphorien sur Coise »

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Crise laitière de 2009.

A consulter sur place au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon